

L'Hydro est sur le point d'une entente

par Andrée LEBEL

Dans une ultime tentative de régler le conflit entre l'Hydro-Québec et ses 9,500 employés, le premier ministre Robert Bourassa a modifié l'horaire de sa campagne électorale pour rencontrer hier les responsables syndicaux et la direction de l'Hydro-Québec.

La rencontre qui a débuté à 16 h hier après-midi s'est poursuivie jusqu'aux petites heures ce matin et les résultats ne seront rendus publics qu'aujourd'hui.

Il s'agissait hier d'une première rencontre entre les parties patronale et syndicale depuis la rupture des négociations, survenue le 29 octobre dernier. Le ministre des Richesses naturelles, M. Jean Cournoyer, qui a rencontré les dirigeants syndicaux en fin de semaine a été incapable d'opérer le rapprochement final et c'est pour quoi M. Bourassa a été appelé à intervenir.

Le rapport du commissaire-enquêteur, soumis au premier ministre hier après-midi, n'arrivait vraisemblablement pas à prouver que la santé du public était en danger. Les syndicats ont réparé toute la semaine les pannes affectant les hôpitaux ou stations de police.

La rencontre entre M. Bourassa, M. Cournoyer, les commissaires de l'Hydro et les négociateurs syndicaux a porté principalement sur

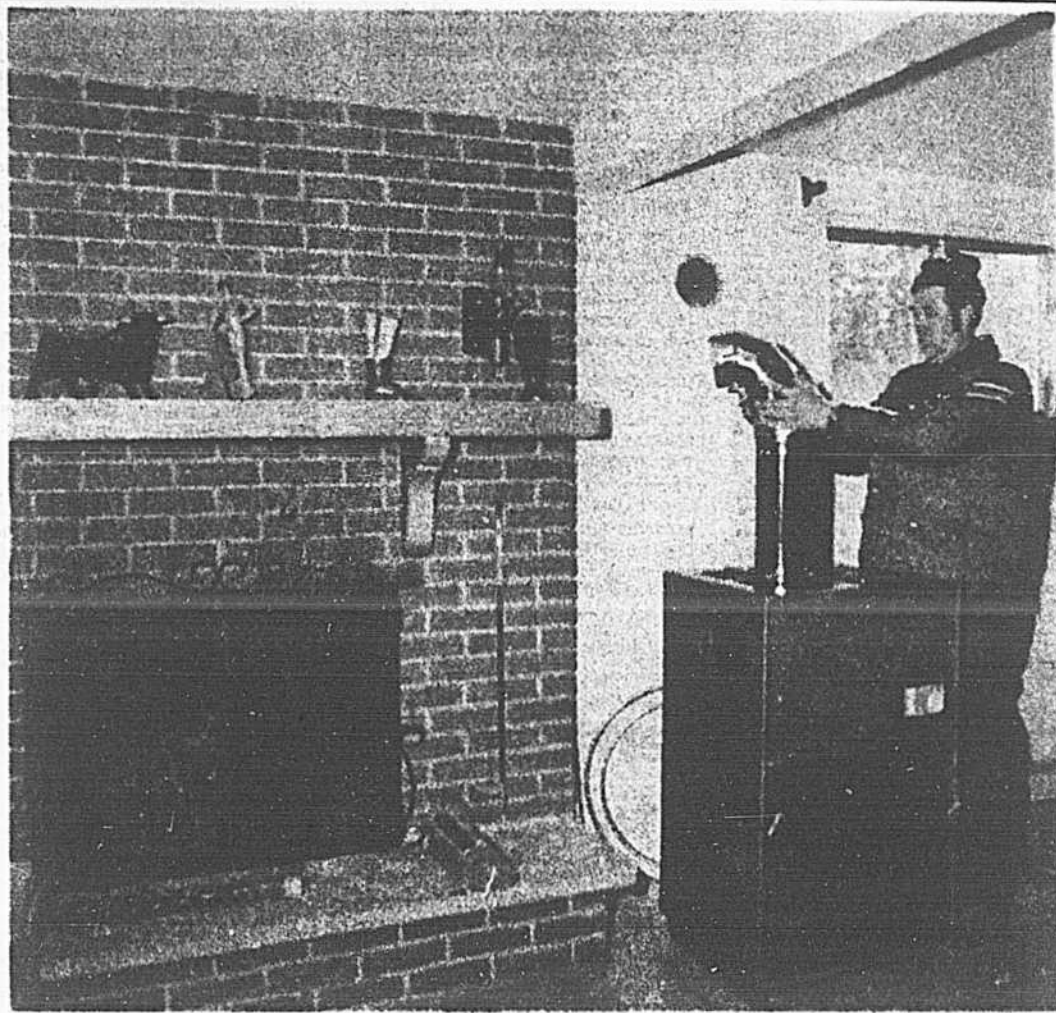
les trois points en litige à savoir le protocole de retour au travail, la compensation pécuniaire et l'ancienneté.

M. André Asselin, directeur de grève, a déclaré que des clauses étaient paraphées mais n'a pu préciser si elles portaient sur le protocole de retour au travail ou sur une entente finale découlant des propositions Cournoyer.

Pour sa part, le syndicat semblait prêt à faire certaines concessions notamment sur la compensation pécuniaire. Alors qu'il réclamait \$1,500 depuis quelque temps déjà, il aurait accepté un montant de \$800 hier soir. En fin de semaine l'Hydro refusait d'offrir plus de \$253 mais M. Bourassa avait laissé entendre qu'un accord à l'amiable pourrait intervenir à ce chapitre.

Par ailleurs, le porte-parole syndical M. Claude Morisseau a réaffirmé, contrairement à ce que semblait croire M. Bourassa, que le syndicat n'avait jamais exigé que l'Hydro abandonne les poursuites judiciaires ou les mesures disciplinaires déjà en cours.

Advenant une entente de principe à l'issue de la rencontre avec le premier ministre, le syndicat était prêt à ordonner un retour au travail immédiat c'est-à-dire avant la tenue d'une assemblée générale qui permettra aux membres de se prononcer pour ou contre l'acceptation des offres.



Privés d'électricité depuis une semaine par suite de pannes, les abonnés commencent à s'organiser de leur mieux pour, au moins, chauffer leur maison. C'est le cas de M. et Mme C. Leclair, du boulevard des Mille-Îles ouest, à Sainte-Thérèse-en-Haut, qui ont fait installer une "fournaise" en permanence, bien qu'ils aient un foyer en état de marche.

photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

— page A 3

15

NOVEMBRE

La revanche des simples députés

par Marcel PEPIN

Plus la campagne électorale progresse, plus le sentiment que M. Robert Bourassa est victime de la déception de ses back-benchers se précise. L'exceptionnelle victoire de 1973 se transforme, au cours de la présente élection, en handicap, tellement les élus obscurs de cette année-là en ont gros sur le coeur touchant à la fois les politiques gouvernementales et les façons dont M. Bourassa a traité sa députation.

Un peu partout dans la province, les candidats libéraux tentent de regagner la confiance de leurs commettants en leur demandant de ne pas les tenir responsables des décisions gouvernementales, insistant sur le fait qu'ils ont fait leur possible pour les représenter de leur mieux. Dans le Montréal anglophone, on demande carrément de voter libéral malgré Robert Bourassa.

Mais il n'y a pas que les anglophones qui prennent leurs distances vis-à-vis la stratégie officielle des ministériels et vis-à-vis le chef lui-même. Certains ministres, qui se sont montrés jusqu'ici fort respectueux de l'autorité, y vont de leurs opinions personnelles face à certaines manœuvres, comme les amendements improvisés à la loi 22. Plusieurs députés invitent leurs électeurs à oublier Bourassa et à ne se souvenir que des bons services rendus par le représentant local. Certains organisateurs modifient les affiches du parti, pour mieux coller à la réalité de la région qu'ils représentent.

Un exemple de cette révolte des back-benchers devant l'établissement gouvernemental nous est fourni par l'ancien député et actuel candidat libéral dans Kamouraska, M. Jean-Marie Pelletier, qui, dans un excès de sincérité, a admis que l'équipe gouvernementale actuelle tenait fort peu compte de l'opinion des simples députés. M. Pelletier est allé jusqu'à soutenir que l'opposition avait plus d'influence sur le gouvernement que les députés du parti ministériel, trop nombreux pour être menaçants.

Dans la zone métropolitaine, les députés libéraux ne se sont pas cachés non plus pour blâmer M. Bourassa de certaines décisions qui affectent leurs électeurs directement et qui furent prises sans leur accord, et dans certains cas, sans qu'ils soient mis au courant, alléguent-ils.

Le cas de George Springate est bien connu, mais ceux qui ont choisi de quitter la politique n'ont pas livré au public toutes leurs frustrations.

Dans les zones rurales, les candidats libéraux multiplient les interventions pour bien faire savoir qu'ils ne sont nullement responsables de la faillite des politiques agricoles, soulignant au contraire qu'ils ont tenté, sans toujours obtenir le succès escompté, d'empêcher le pire.

Outre que cette réaction générale indique que la barque libérale affronte des vagues difficiles à vaincre, elle manifeste aussi un certain manque de confiance dans le leadership de M. Bourassa, au moment où celui-ci a précisément besoin de l'appui unanime dont il paraissait jouir jusqu'ici.

Toutes les machines électorales apprennent, à un moment où l'autre, que s'il est aisé de créer artificiellement des images, il est impossible d'inventer un leadership qui n'existe pas.

SE NOURRIR SE VÉTIR aujourd'hui



L'endive du Québec

L'endive, ce légume d'hiver qui pousse dans l'obscurité des serres chaudes ressemblant à des tunnels, est cultivée pour la deuxième année consécutive au Québec. C'est un Français, Jean-Michel Shryve, qui a tenté l'expérience l'an dernier à Saint-Clet.

M. Shryve est originaire d'une région située près de la Belgique, où l'endive est le légume national. La culture de l'endive demande beaucoup de préparation et des investissements importants. Elle est produite à partir de repousses de chiconnée. Une fois la racine mise en terre, la croissance dure 21 jours. Les récoltes se succèdent tout l'hiver, sans interruption.

— page B 1

sommaire

Arts et spectacles
— Informations: C 13 à C 15
— Horaires: B 4
Bandes dessinées: F 12
Décès, naissances, etc.: D 15
Économie: F 1 à F 10
Êtes-vous observateur?: D 13
Horoscope: F 12
Informations étrangères: D 1, D 2
"LE PLUS GRAND": D 5
Les maux de notre langue: B 5
Mon œil sur Montréal: B 4
Mot mystère: F 12
Mots croisés: F 12
Petites annonces: D 4 à D 14
Radio et télévision: B 4
Sports: C 1 à C 7
Vivre aujourd'hui: D 1 à D 7
— Se nourrir: B 1, B 2

la campagne

- La "fuite des capitaux": Le marché des obligations n'est pas nerveux
- Bienvenue confond pédagogie et politique, selon la SJSB
- Samson blâmé par les prêtres de son comté

- Les îles-de-la-Madeleine: Le "bon bord" est-il celui de Louis-Philippe?

- Johnson: Bellemare rêve grand!

- Matane: Un libéral en difficulté

- Laurentides-Labelle: Des questions sur l'utilisation du territoire

- Lévis: Pas de balayage, comme en 73

- Viau: Les non-francophones sont fort mécontents

- Champlain: Un ministre pas assez présent

- Saint-Hyacinthe: L'Union nationale présente un candidat redoutable

- Bourassa aux anglophones — Choisissez: Un gouvernement libéral ou les séparatistes
- Biron contre-attaque: C'est Bourassa qui a fait le plus pour le séparatisme
- Alcan: les grévistes attendent Bourassa
- La campagne avec Pierre Foglia: Le curé n'est plus tout à fait pastoral
- Le PQ promet \$50 millions pour aider les agriculteurs
- Choquette prend la défense de l'industrie textile
- Bourassa et les hausses de salaires: Nous avons les moyens de respecter nos engagements.

— pages A 8 à A 13

Premier de trois éditoriaux de Marcel Adam sur la campagne

— page A 4

Un député libéral s'insurge contre son parti

par Réjean TREMBLAY

LA POCATIERE — Le député libéral et candidat de Kamouraska-Témiscouata, M. Jean-Marie Pelletier, dénonce le rôle de "mauvais commissionnaire" dans lequel on confine le député libéral ordinaire, le contrôle des grosses compagnies forestières sur l'exploitation des forêts au détriment des propriétaires de boisés et enfin l'influence qu'exercerait un groupe privilégié de 30 à 35 grands conseillers au détriment des députés élus sur les politiques gouvernementales.

M. Pelletier qui est député libéral depuis 1970 et qui remportait les élections de 1973 avec plus de 5,000 votes de majorité rencontrait hier après-midi des étudiants de l'Institut de technologie agricole de La Pocatière, une rencontre qui s'annonçait assez banale jusqu'au moment où les étudiants ont entrepris de parler d'agriculture.

"Oui, vous avez raison, l'affaire est dramatique, répond M. Pelletier à un étudiant. Tout ce qu'on fait actuellement, ce sont des cataplasmes. Le Québec devrait prendre le contrôle des grains par une règle d'Etat, un peu comme le Parti québécois l'avait proposé en



M. Jean-Marie Pelletier

1973...". commence-t-il par dire, même si je n'étais pas d'accord avec leur façon de l'appliquer."

Une fois le dialogue amorcé entre les étudiants et lui-même, M.

— voir PARTI, page A6

Loto-Québec en 1972-73

La SQ soupçonne un trafic de \$222,000

par Michel AUGER

Dans un rapport remis au ministère de la Justice au début de septembre dernier, la Sûreté du Québec recommandait que des accusations d'extorsion soient portées contre deux collecteurs de fonds du Parti libéral du Québec qui auraient réussi en 1972 et 1973 à amasser \$222,000 auprès de concessionnaires de Loto-Québec.

Deux mois plus tard, "à la suite de consultations avec le ministère" la SQ rajuste son tir et recommande que ces deux collecteurs, MM. Lucien Julien, d'Outremont, et Marcel Lacroix, de Lévis, soient poursuivis en vertu de l'article 110 du Code pénal qui traite du trafic d'influences, comme le révélait LA PRESSE, samedi dernier.

Le Code pénal prévoit des peines de 14 ans de prison aux coupables d'extorsion, tandis qu'il ne prévoit qu'un maximum de cinq ans à celui qui accepte ou offre un pot-de-vin.

Les crimes dont se seraient rendus coupables les deux collecteurs libéraux sont décrits avec précisions dans un rapport de la SQ de 283 pages daté du 2 septembre dernier.

L'enquête policière qui a été déclenchée après la découverte de la CECCO des "agissements illégaux auprès des fournisseurs de la Société des alcools par certains membres de partis politiques" a aussi débouché sur une autre campagne de souscription auprès des

Voir DOSSIER, page A 4

Caouette redevenu simple député...

Le statut spécial sera-t-il maintenu?

par Lionel DESJARDINS
de notre bureau d'Ottawa

Le nouveau chef du Crédit social, M. André Fortin, pourrait se retrouver à la tête d'un groupe de députés indépendants aux Communes si les autres partis ne renouvellent pas le statut spécial accordé au Crédit social sous M. Caouette.

Les règlements de la Chambre prévoient qu'un parti ne peut être reconnu officiellement que s'il est représenté par au moins 12 députés. Or, le Crédit social n'a réussi à faire élire que 11 députés lors des dernières élections fédérales en 1974.

Par égard pour M. Caouette et parce que le parti était très près de la limite prescrite, les libéraux, les conservateurs et les néo-démocrates avaient accepté de reconnaître le Crédit social et d'accorder à M. Caouette certains avantages réservés aux chefs de partis.

Hier M. Fortin a confirmé qu'il ne savait pas si le statut pour le moins



Le nouveau leader créditiste André Fortin a été chaleureusement applaudi lors de son arrivée aux Communes, hier. Seul son adversaire au congrès à la chefferie, René Matte, s'est abstenu, préférant poursuivre la lecture de son journal...

spécial accordé au Crédit social sous M. Caouette serait maintenu.

Pour sa part, le premier ministre Trudeau a indiqué qu'il n'avait pas encore pris de décision à ce sujet et que la question devrait faire l'objet de consultations avec les autres partis et l'orateur de la Chambre.

Bénédiction de l'ancien chef

Par ailleurs, le nouveau chef des créditistes fédéraux a reçu hier la bénédiction de celui qui a été l'âme du parti, M. Réal Caouette. Par contre la tension persiste toujours avec son adversaire au congrès de fin de semaine, M. René Matte, député de Champlain.

La bénédiction du vénéral homme politique a été parvenue sous forme d'un télégramme exprimant "l'appui total" de M. Caouette.

M. Caouette, toujours hospitalisé, est redevenu simple député créditiste depuis hier, mais son influence demeure très grande au sein du parti. M. Caouette connaît bien son

nouveau chef qui avait été son propre secrétaire à ses débuts en politique. De plus, l'organisation du parti appuyait tacitement la candidature de M. Fortin à la succession de M. Caouette.

Par contre, les plaies d'après congrès seront lentes à se refermer. M. Matte, qui a l'impression de s'être fait voler la victoire, a refusé hier d'applaudir l'entrée de son nouveau chef en Chambre et les mots de bienvenue adressés par les autres chefs de partis, préférant lire son journal ou regarder au plafond.

M. Fortin cherche à atténuer le plus possible l'amertume de son principal adversaire, voulant à tout prix éviter une division au sein du parti.

"C'est un sentiment humain, il faut que ça se passe. M. Matte est un gentilhomme, ce n'est pas une mitaine", affirme-t-il en commentant le dépit dont fait encore preuve le député de Champlain.



Catherine Jane Clark

Maureen McTeer, la femme du chef de l'Opposition aux Communes, Joe Clark, donne le biberon à sa fille, Catherine Jane, née samedi matin. C'est le premier enfant du couple. M. Clark a assisté à la naissance de sa fille et a admis avoir perdu son calme. Il recommande néanmoins aux futurs pères de tenter l'expérience.

Ile du Prince-Edouard

Les conservateurs gagnent trois des quatre élections partielles

CHARLOTTETOWN (d'après CP) — Les conservateurs, qui sont dans l'opposition, ont gagné hier trois des quatre élections partielles qui se sont tenues dans l'Ile du Prince-Edouard.

Ces victoires leur donnent maintenant huit des 32 sièges de l'Assemblée législative, deux de plus que lors des élections générales de 1974, qui avaient porté les libéraux au pouvoir.

Les libéraux ont remporté la victoire dans la quatrième circonscription et détiennent toujours une majorité confortable en Chambre.

Parmi les vainqueurs, on retrouve le nouveau chef du parti conservateur provincial, Angus MacLean, qui a été élu dans le comté de Queens 4 déjà aux mains des conservateurs.

Même s'il restait encore quelques bulletins à dépouiller, il appert que les conservateurs ont remporté 53 p. cent du vote populaire, contre 47 p. cent pour les libéraux. Les néo-démocrates n'avaient pas de candidat en lice.

Le Parti conservateur a arraché deux sièges aux libéraux, ceux-ci en ont enlevé un au PC, tandis que les Tories conservaient l'autre.

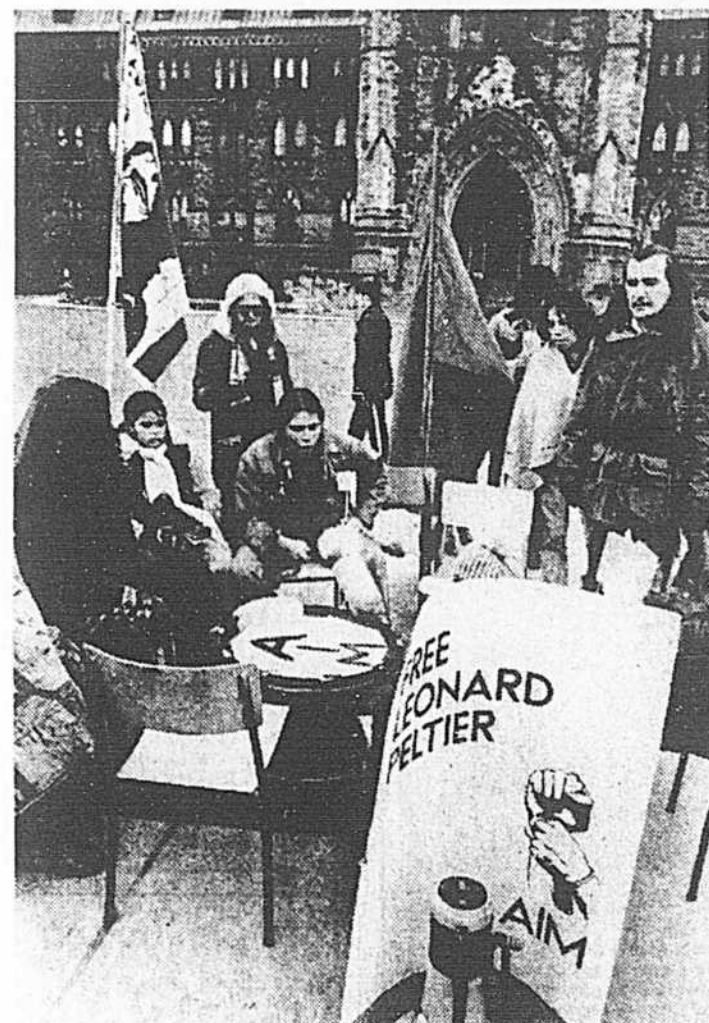
George McMahon, un avocat de 43 ans de Summerside, a remporté la



Angus MacLean, nouveau chef du PC élu dans Queens.

victoire dans Prince 5, aux dépens du libéral George Olskamp. Dans Prince 2, le docteur George Dewar, a ravi le siège aux libéraux, en battant Allison Ellis. Sa majorité cependant est très faible, ne s'élevant qu'à six voix.

Du côté libéral, James Fay a enlevé Kings 1 aux Conservateurs, par sa victoire de 1,472 voix contre 1,045 aux dépens de Reginald Peters.



léphoto PC

Contre l'incarcération de Leonard Peltier

Des membres du Mouvement américain des Indiens ont manifesté hier sur la Colline parlementaire contre l'incarcération de Leonard Peltier, dans une prison de Vancouver. M. Peltier est en instance d'extradition aux États-Unis, à la suite d'une ordonnance émise par la Cour suprême de la Colombie-Britannique en mai dernier. Il est accusé d'avoir tué deux agents du FBI dans une réserve indienne du Dakota du Sud. Le ministre de la Justice, Ron Basford, a déclaré qu'il était prêt à recevoir des recommandations écrites au sujet de l'Indien américain. Un député conservateur lui a demandé aux Communes s'il avait l'intention de donner l'asile politique à M. Peltier parce que celui-ci ne serait pas en sécurité s'il était renvoyé aux États-Unis. Le ministre s'est dit prêt à entendre les arguments en faveur de l'Indien.

PARAISSEZ 10 ANS PLUS JEUNE

SPECIALITES:

- IMPLANTATION
- TRANSPLANTATION MÉDICALE
- TISSAGE

ETERNACAPILLAIRE
666, 668, 670, 672, 674, 676, 678, 680, 682, 684, 686, 688, 690, 692, 694, 696, 698, 700, 702, 704, 706, 708, 710, 712, 714, 716, 718, 720, 722, 724, 726, 728, 730, 732, 734, 736, 738, 740, 742, 744, 746, 748, 750, 752, 754, 756, 758, 760, 762, 764, 766, 768, 770, 772, 774, 776, 778, 780, 782, 784, 786, 788, 790, 792, 794, 796, 798, 800, 802, 804, 806, 808, 810, 812, 814, 816, 818, 820, 822, 824, 826, 828, 830, 832, 834, 836, 838, 840, 842, 844, 846, 848, 850, 852, 854, 856, 858, 860, 862, 864, 866, 868, 870, 872, 874, 876, 878, 880, 882, 884, 886, 888, 890, 892, 894, 896, 898, 900, 902, 904, 906, 908, 910, 912, 914, 916, 918, 920, 922, 924, 926, 928, 930, 932, 934, 936, 938, 940, 942, 944, 946, 948, 950, 952, 954, 956, 958, 960, 962, 964, 966, 968, 970, 972, 974, 976, 978, 980, 982, 984, 986, 988, 990, 992, 994, 996, 998, 1000

281-1685

LA MÉTÉO

Une importante dépression persiste sur la côte du Labrador, mais diminue lentement d'intensité en se dirigeant vers le nord-ouest. La neige et la poudrière continuent de prévaloir sur l'extrême nord de la province. D'autre part, une crête de haute pression qui était située au-dessus de l'Ontario, hier, traversera le sud du Québec, aujourd'hui, apportant une amélioration des conditions comparativement aux derniers jours. Les températures continueront d'être froides.

à Montréal

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Minimum: -10 Maximum: -2	
Ensoleillé avec passages nuageux	Neige faible

au Québec

REGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	-14	-5	Ennuagement et neige faible	Neige faible
Outaouais	-10	-2	Ensoleillé avec pass. nuageux	Neige faible
Laurentides	-10	-2	Ensoleillé avec pass. nuageux	Neige faible
Cantons de l'Est	-9	-2	Ennuagement et neige faible	Neige faible
Mauricie	-15	-6	Ensoleillé avec pass. nuageux	Nuag. et neige pass.
Québec	-10	-2	Ensoleillé avec pass. nuageux	Neige faible
La-Saint-Jean	-11	-2	Chutes de neige locales	Neige passagère
Rimouski	-8	-2	Chutes de neige locales	Plutôt nuageux
Gaspésie	-8	-2	Chutes de neige locales	Plutôt nuageux
Bas-Caraïbe	-10	-2	Plutôt nuageux et poss. de neige	Plutôt nuageux
Sept-Îles	-10	-2	Plutôt nuageux et poss. de neige	Plutôt nuageux

au Canada

Capitales	Min.	Max.
Victoria	7	12
Edmonton	8	-2
Regina	4	-7
Winnipeg	2	-8
Toronto	2	-2
Fredericton	1	-6
Halifax	3	-4
Charlottetown	2	-4
Saint-Jean	10	0

vers les capitales

Amsterdam	-8	Londres	-7	Stockholm	-8
Athènes	13	Le Caire	18	Sydney	19
Berlin	5	Lisbonne	15	Tokyo	14
Bruxelles	-8	Madrid	5	Tunis	16
Casablanca	12	Moscou	-2	Vienne	7
Geneve	5	Paris	8	Varsovie	4
Hong Kong	21	Rome	14		

si vous partez...

aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
New York	2	4	Chicago	-8	2
Washington	6	7	San Francisco	11	22
Boston	2	4	Nlle-Orléans	8	17
			Miami	16	23

vers les plages

Acapulco	-31	Bermudes	19	Nassau	21
Mexico	9	Barbade	-30	Rio de Janeiro	23

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 700, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9. Seul le Président ou son représentant autorisé a droit de signature. Toute réimpression sans autorisation est formellement interdite. LA PRESSE s'engage à publier les annonces de mariage et de décès. Les annonces de mariage et de décès sont publiées gratuitement. Les autres annonces sont facturées à la page. Les annonces de mariage et de décès sont publiées gratuitement. Les autres annonces sont facturées à la page. Les annonces de mariage et de décès sont publiées gratuitement. Les autres annonces sont facturées à la page.

TARIFS D'ABONNEMENTS	INFORMATION GÉNÉRALE	285-7272
Livraison à domicile: Lundi au samedi \$1 40	REDACTION	285-7070
Lundi au vendredi \$1 25	EDITORIAL	285-7030
Samedi seulement 0 50	PROMOTION	285-7100
ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE	RELATIONS DE TRAVAIL	285-7303
par porteur: 13 26 52	PETITES ANNONCES	285-7111
Lundi au samedi \$16 80 \$32 20 \$63 00	Commandes	du lundi au vendredi, 9h à 17h
Lundi au vendredi \$15 00 \$28 75 \$56 25	Pour changer ou annuler	285-7205
Samedi seulement \$12 00 \$23 50	du lundi au vendredi, 9h à 16 30h	
GRANDES ANNONCES	Détailants	285-7202
Lundi au samedi \$28 60 \$57 20 \$114 40	National Télé-Presse, Vacances, voyages	285-7306
Lundi au vendredi \$21 45 \$42 90 \$85 80	Carières et professions, nominations	285-7320
Samedi seulement \$10 01 \$20 02 \$40 04	COMPTABILITÉ	
* Minimum de 25 semaines	Grandes annonces	285-6892
Côte-Nord, par avion, 0 50	Petites annonces	285-6901

Pour tout genre d'abonnement, nos bureaux sont ouverts de 9h à 19h 30 (Samedis: 9h à 18h). 285-6911

Vous désirez du bon temps?

Adressez-vous à l'une ou à l'autre de ces AGENCES DE VOYAGES

CENTRE VILLE	AGENCES DE VOYAGES	ADRESSE	TÉLÉPHONE
VOYAGES A.M.C. LTÉE	1110 ouest, Sherbrooke suite 2108	845-3241	
AMERICAN EXPRESS CO. LTD.	1200, rue Peel	861-3611	
VOYAGES BEL-AIR INC.	2155, rue de La Montagne	844-8817	
VOYAGES R. BERGERON INC.	Complexe Desjardins suite 3817	281-1661	
VOYAGES HONE	1460, Union	845-8221	
VOYAGES KUEHN & NAGEL	485, rue McGill	861-9311	
AGENCE DE VOYAGES MEADOWS	751 Square Victoria	849-1243	
VOYAGES SELECT LTÉE	620, rue Cathcart suite 504	866-3345	
ST-ARNAUD & BERGEVIN	324 ouest, St-Paul	845-1274	
TOURING CLUB MONTRÉAL INC.	1401, rue McGill	288-7111	
TOUREX VOYAGES INC.	1454 de la Montagne Suite 211	843-8873	
VOYAGES TRAVELAIDE	1010 ouest, rue Sainte-Catherine (Metro Peel)	861-7272	
AGENCE DE VOYAGE VIAU	1218, rue Union, Carré Phillips	866-9381	
AGENCE DE VOYAGES VIAU	3428, rue St-Denis	842-1751	
AGENCE DE VOYAGES SIMPSON'S	977 ouest, rue Sainte-Catherine Local 865	842-3241	
VOYAGES TRAVELAIDE	4454, rue St-Denis (Metro Mont-Royal)	845-8225	
EST			
VOYAGES TRAVELAIDE	Pièce 1, Hubert, 811 est, rue Beaubien, (Metro Beaubien)	273-7755	
AGENCE DE VOYAGES ATLAS	1821 est, rue Sherbrooke	527-8881	
VOYAGES R. BERGERON INC.	7190, boul. Pie-IX	376-6700	
AGENCE VOYAGE INTERNATIONAL	1569 est, rue Jean-Talon, Montreal	728-9281	
VOYAGES TRAVELAIDE	4454, rue Saint-Denis (Metro Mont-Royal)	845-8225	
ÂGE D'OR MÉTROPOLITAIN	911 est, rue Beaubien (Metro Beaubien)	273-2581	
LAVEL			
VOYAGES ÉVASION INC.	240, boul. des Laurentides Laval	667-5180 / 382-6621	
VOYAGES TRAVELAIDE	Centre Laval, 1600, boul. LeClerc	687-0880	
AGENCES DE VOYAGES VIAU	Les Galeries d'Anjou	353-7650	
AGENCE DE VOYAGES SIMPSON'S	Les Galeries d'Anjou	353-4360	
TOURING CLUB MONTRÉAL INC.	1950, boul. de la Concorde	669-0823	
AGENCE DE VOYAGES VIAU	Carrefour Laval	688-6211	
VOYAGES MONTAMBAULT INC.	512, boul. des Laurentides, Pont-Viau	669-1738	
VOYAGES MONTAMBAULT INC.	3100, boul. de la Concorde Centre Duvernay, Laval	661-4860	
VOYAGES MONTAMBAULT INC.	1991 ouest, boul. St-Martin Chomedey, Laval	681-2533	
VOYAGES TRAVELAIDE	Centre Laval, Promenade intérieure	688-5310	
AGENCE DE VOYAGES SIMPSON'S	Carrefour Laval	687-3870	
QUEST			
VOYAGES TRAVELAIDE	Les Galeries Normande 2834, de St-Jacques	331-9971	
AGENCE DE VOYAGES ATLANTIC & PACIFIC	4950, ch. Queen Mary suite 485	735-4181	
AGENCE DE VOYAGES LASALLE	388 rue Laffeur La Salle	366-8262	
AGENCE DE VOYAGES SEARS	Place Vertu	333-5340	
VOYAGES TRAVELAIDE	1010 ouest, rue Ste-Catherine (Metro Peel)	861-7272	
VILLE MONT ROYAL			
AGENCE DE VOYAGES LIBMAN	1255, boul. Laird, suite 320	735-6456	
NORD			
VOYAGES R. BERGERON INC.	7725, rue St-Denis	273-3301	
VOYAGES FANTASTIQUE ENRG.	8199 St-Hubert		
TOTAL VOYAGES	361 est, boul. Henri-Bourassa	382-2429	
VOYAGES TRAVELAIDE	911 est, rue Beaubien (Metro Beaubien)	382-3483	
		273-7755	
ST-EUSTACHE			
VOYAGES MONTAMBAULT INC.	350, boul. Sauvé, St-Eustache	627-4761	
RIVE-SUD			
G. W. CLARK & CO. LTD.	43, rue Green, Saint-Lambert	671-5555	
VOYAGES TRAVELAIDE	1, Place Longueuil	679-3777	
VOYAGES TRAVELAIDE	Place Portobello, 7260, boul. Taschereau Ville de Brossard	672-5353	
VILLE DE LACHUTE			
VOYAGES TRAVELAIDE	Les Galeries Lachute, 805, chemin Bathonie	562-3788	

Consultez nos pages touristiques chaque samedi



Un augure? Un signe des dieux? Un symbole? Ou un simple incident technique fortuit? Toujours est-il que tandis que le sigle géant qui orne l'une des faces de l'immeuble de l'Hydro, boulevard Dorchester, était à demi éteint (ou à demi illuminé?), le conflit, apprenait-on dans la soirée d'hier pouvait bien être au moins à demi réglé.

On fulmine, mais on se débrouille sans électricité

par Georges LAMON

Depuis quelques jours déjà, je sens monter en moi un instinct de vengeance. Vous ne pouvez savoir à quel point je suis en maudit contre les syndicats de l'Hydro-Québec, même si je dois reconnaître qu'à leur place, j'aurais peut-être aussi fait la greve.

M. Marcel Roy, du carré Pilon, à Sainte-Thérèse-en-Haut, et dont la famille avec deux enfants est privée d'électricité depuis une semaine complète, ne mâche pas ses mots contre les employés de l'Hydro-Québec. Sa colère est le reflet d'une situation dramatique que subissent de nombreux citoyens de ce nouveau secteur de Sainte-Thérèse-en-Haut.

Quartier tranquille

Selon des chiffres fournis par l'Hydro-Québec, hier à LA PRESSE, on estimait à 75 le nombre des abonnés qui sont privés d'électricité depuis environ une semaine complète dans ce secteur des Laurentides où l'on comptait, hier après-midi, 51 pannes affectant 450 abonnés.

D'ailleurs, dans la région de Montréal, c'est les secteurs de Laval-des-Rapides et de Sainte-Thérèse qui étaient les plus touchés par ces pannes de courant.

Arrivée au printemps, la famille Roy a connu trois pannes d'électricité plus ou moins longues.

"Je voulais venir habiter dans un quartier tranquille, confiait M. Roy à LA PRESSE, hier, me voilà servi à souhait. Depuis une semaine, le soir dans le coin c'est le calme le plus complet, il n'y a pas un chat dehors."

La survivance

Sur les 12 maisons qui entourent celle de M. Roy, Place Pilon, quatre seulement sont habitées par des propriétaires qui viennent y dormir le soir en attendant de chauffer temporairement l'intérieur.

"C'est surtout pour y avoir une présence, précise M. Roy, et s'assurer ainsi contre les éventuels voleurs qui pourraient s'aventurer dans le secteur."

M. Roy a envoyé sa femme et ses

deux enfants chez ses beaux-parents en attendant la "fin" de la greve.

"Avec deux enfants dont un commençait une otite, ce n'était plus vivable, raconte M. Roy. Encore quelques greves du genre et je me spécialiserai dans la survie en cas de panne. On doit s'organiser de la même manière que si on faisait du camping. J'ai déjà brûlé trois génératrices louées, ma télévision et ma soufflerie de fournaise. Ces machins-là (génératrices) ça ne vaut pas grand-chose pour une maison."

Pour cette autre abonnée du boulevard des Mille-Îles ouest, non loin de Place Pilon, cette panne qui perdure est devenue un véritable casse-tête quotidien.

Avec trois enfants, dont un en bas âge et qui est malade, cette jeune mère de famille francophone récemment arrivée au Québec, venant de l'Ontario, n'a guère d'éloges à faire envers les syndicats de l'Hydro-Québec.

"A Sainte-Thérèse, on ne veut pas réparer les pannes, dit-elle. Nous allons survivre, bien sûr, mais ça nous affecte beaucoup, surtout notre moral. Nous vivons dans des conditions déprimantes. Je dois chauffer de l'eau et la monter à l'étage pour laver mes enfants. Je suis fatiguée de ce petit manège."

Pourtant, depuis quelques jours, le couple a réussi à s'organiser avec un voisin d'en face.

Installation permanente
Un fil qui traverse la rue permet d'aller se brancher chez ce voisin, qui lui reçoit déjà deux autres abonnés en difficulté. Toutefois, cette installation temporaire ne permet tout au plus que de se chauffer, d'éclairer la télévision et de s'éclairer au moyen d'une lampe.

Pour sa part, le couple C. Leclair, sur le même boulevard, et qui a dû quitter la maison faute de chauffage pour aller loger temporairement à l'hôtel, a décidé de s'organiser sérieusement en vue des pannes encore à venir, cet hiver.

Bien qu'ils aient un foyer dans leur sous-sol, M. et Mme Leclair, ont fait quand même installer une "fournaise" à l'huile de façon permanente. Une nouvelle dépense dans cette maison récemment construite.

Il a fallu d'ailleurs à M. Roger Brisebois, spécialiste en chauffage, installer tout un système parallèle de chauffage, avec réservoir à l'extérieur et tuyau communicant avec la cheminée du foyer à l'extérieur.

Par ailleurs, M. Roger Thibault, responsable des pannes pour le syndicat, dans le secteur des Laurentides, a précisé à LA PRESSE, hier soir, que les syndicats avaient commencé à faire les réparations nécessaires, en fin de semaine.

M. Thibault a fait remarquer qu'il avait signalé les pannes dans le secteur de Laval et de Sainte-Thérèse-en-Haut, mais que personne n'avait répondu à l'appel.

"Je vais faire un rappel pour ce secteur, a-t-il précisé à LA PRESSE, hier, ce soir on va s'organiser pour y aller."

Détournement de fonds de \$680,000 du trésor de Laval

Les comptables qui ont effectué une enquête pendant cinq mois, ont établi que des détournements de fonds évalués à au moins \$680,000 ont eu lieu au service de la trésorerie de Laval.

La firme privée de comptables a soumis un rapport à ce sujet à l'administration municipale et souligne que de nombreux documents ne sont pas disponibles, ce qui la porte à croire que les détournements pourraient être encore plus importants en réalité.

Les comptables ont découvert que des sommes d'argent disparaissaient régulièrement depuis au-delà de cinq ans. Elles sont devenues de plus en plus importantes au fil des années, atteignant même

environ 200,000 au cours des quatre premiers mois de 1976.

Les fraudeurs, dont l'identité n'a pas été révélée, se seraient surtout appropriés certaines sommes versées par des contribuables en paiement de leurs taxes. Le détournement était effectué au cours des procédures qui suivent normalement ce genre de transaction.

Le maire Lucien Paielement a confirmé hier avoir pris connaissance du rapport des vérificateurs. Il a refusé d'en dévoiler les détails tant que la compagnie d'assurances qui se porte garante des employés de la municipalité n'aura pas été informée des derniers développements de cette affaire.

La municipalité a découvert l'existence de ces combines le prin-

temps dernier, mais elle s'était gardée d'ébruiter l'affaire pour ne pas ternir l'image de la ville sur le marché européen ou elle tentait alors d'obtenir une émission d'obligations d'une valeur de \$20 millions.

Entre-temps, les dirigeants municipaux ont procédé à un remaniement complet au sein de la division de la perception des taxes. Des employés ont été congédiés, d'autres ont démissionné, certains ont été promus, tandis que plusieurs étaient transférés dans d'autres services.

Le directeur intérimaire de la police de Laval, Jules Charbonneau, a révélé qu'au moins cinq employés seront traduits devant les tribunaux à la suite de cette affaire.

Requête contre une restriction de l'affichage électoral à Montréal-Nord

Un résident de Montréal-Nord, M. Henri Roberge du 12335 de la rue Alfred, s'est adressé à la Cour supérieure, hier après-midi, pour réclamer l'annulation d'un règlement municipal qui interdit de poser toute affiche électorale sur la propriété privée et même sur les véhicules

automobiles.

C'est en août 1970 que le conseil municipal de la ville a adopté ce règlement, le numéro 532, décrétant une telle prohibition.

M. Roberge soutient pour sa part que celle-ci constitue une véritable entrave à la liberté des gens, et il

demande au tribunal de déclarer ce règlement illégal, nul, et ultra vires des pouvoirs du conseil municipal.

On se demande toutefois, si, en raison de la toute proximité du scrutin provincial, la Cour aura eu le temps de se pencher sur ce problème avant le 15 novembre.

Des policiers de Longueuil soupçonnés d'un vol de \$75,000

par Lucien RIVARD

L'enquête qui est en cours depuis déjà quelques semaines sur les activités illicites présumées attribuées à certains policiers de la ville de Longueuil dans le parc industriel local aurait permis aux enquêteurs de découvrir qu'un vol de \$75,000 serait aussi imputable à des membres du corps de police local.

Des policiers ont déjà été formellement mis en accusation et ils devront comparaître les 17 et 18 novembre prochain devant la Cour des Sessions de la paix de Longueuil pour répondre de ce vol qui aurait été perpétré le 29 août der-

nier au 1150, boul. Marie-Victorin, dans les locaux de la compagnie Duval Chevrolet Inc.

Du fruit de ce vol, on aurait récupéré quelque \$71,000 sous forme de chèques, alors que le reste, soit \$4,000 en argent n'a pas encore été recouvré.

Si l'on croyait à l'origine que les activités des suspects se limitaient au parc industriel, l'enquête a permis de démontrer que l'on opérait au-delà des ces "frontières".

Ainsi, un porte-parole de la police de Longueuil a révélé que l'on pourrait imputer aux policiers de Longueuil un vol, commis à la bijoute-

rie Karat, au centre commercial de Lyon.

Deux policiers, soit les agents Gilles Grenier et Bruno Labelle ont déjà comparu pour répondre d'une accusation de vol par effraction commis à l'établissement de Piscines Citadelle dans le parc industriel de Longueuil. Tous deux ont nié leur culpabilité. Depuis, l'agent Grenier, de même que sa femme, qui travaillait comme commis aux archives à la police de Longueuil, ont déjà remis leur démission.

Les agents André Saumure et Michel Paradis seront également appelés à comparaître par suite de cette enquête.

NOUS ACHETONS LA VIEILLE MONNAIE

Exemple, le dollar Canadien en argent de 1948: \$300. Avez-vous des pièces de monnaie, des billets ou des timbres anciens dans vos tiroirs?

Ils peuvent valoir plus que vous ne le pensez. Demandez une évaluation en donnant une description par lettre ou par téléphone, ou envoyez pièces, billets ou timbres par courrier recommandé à:

LIPSON & SONS
(GARE DU CN) 895, RUE LAGAUCHETIÈRE, OUEST
SUITE 230, MONTREAL, QUE. H3B 4G1
TELEPHONE: (514) 866-1212

Cuisines et rénovations

PLUS DE 100 MODÈLES D'ARMOIRES DE CUISINE
CHOIX DE MODULES OU SUR MESURE
Nous vous offrons aussi des armoires de cuisine suivant vos spécifications.

DIRECTEMENT DE NOS ATELIERS



AVANT D'ACHETER... COMPAREZ NOS PRIX
CUISINES
VOTRE CUISINE EST-ELLE
FONCTIONNELLE?

PROFITEZ DE NOTRE SERVICE
GRATUIT DE PLANIFICATION A
L'USINE OU A DOMICILE PAR NOS
SPECIALISTES.

Spécial "CIMARRON" Armoire du haut 30" \$89 Armoire du bas 56" \$146

SALLES DE JEUX ET RAJOUTS

TOITURES • FOYERS • REVÊTEMENT EXTERIEUR

NETTOYONS TAPIS À SEC RESIDENTIEL ET COMMERCIAL

ESTIMATION GRATUITE A DOMICILE
382-6842

SALLE DE MONTRE
OUVERTE AU PUBLIC
HEURES D'OUVERTURE
LUN., MAR., MERC.:
de 9h a.m. à 6h p.m.
JEUDI, VENDREDI:
de 9h a.m. à 8h p.m.
SAMEDI:
de 10h a.m. à 4h p.m.
DIMANCHE:
de 11 h a.m. à 4 h p.m.

la maison d'aujourd'hui ltée

au 8905, boul. SAINT-LAURENT, Montréal, tél.: 382-6842
SUCCESSIONS À SHELBROOKE ET À 197, RUE PRINCIPALE, SAINT-CALIXTE, 322-2235

Cours de fleuriste Atelier de Montréal

Inf. — 388-6957

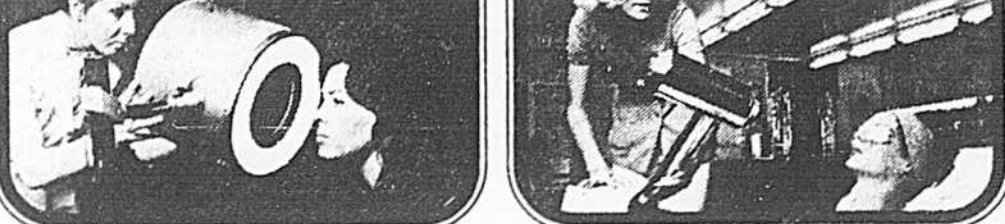
le cours donné par Pierre-J. Hébert,
auteur de l'ABC du bouquet

Permis no 148518 Ministère de l'Éducation
Culture Personnelle

POUR CONDITIONNER VOTRE PEAU

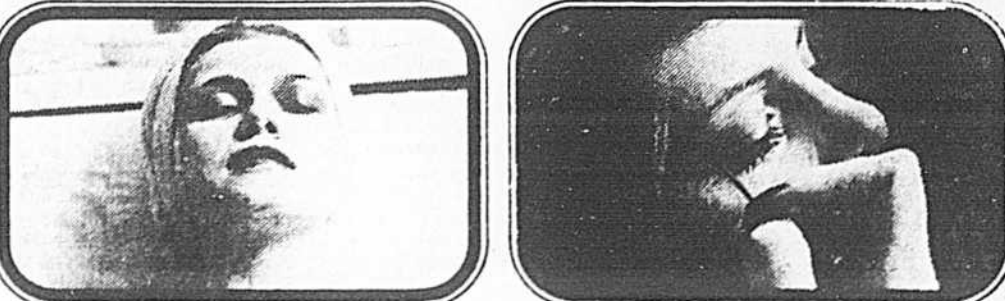
PARCE QUE LA NATURE DE VOTRE PEAU SE MODIFIE AVEC LES SAISONS.
offre spéciale \$15.00

Une analyse professionnelle de la peau, un facial, un maquillage personnalisé et un rouge à lèvres à titre gracieux.



Une analyse de peau professionnelle parce qu'à l'automne votre métabolisme change et que votre peau aussi réclame des soins différents.

facial



Ensuite un facial complet selon les méthodes éprouvées Edith Seret, qui apportera relaxation et beauté.

maquillage



Un maquillage personnalisé, suivi de conseils beauté et d'un rouge à lèvres à titre gracieux.

Profitez de cette offre spéciale. Prenez rendez-vous chez votre esthéticienne Edith Seret dès aujourd'hui. Chez toute esthéticienne Edith Seret participante! Du 15 oct. au 13 nov. 1976.

Studio Miki Hair — 49, rue Saint-Laurent, Saint-Basile 472-4532
Studio Miki Hair — 48, rue Saint-Jacques, Sainte-Thérèse 512-2175
Studio Miki Hair — 100, rue Saint-Jacques, 200, boulevard
Monsieur 117-1870
Studio Miki Hair — 222, rue Saint-Jacques, 200, boulevard
Monsieur 117-1870
Studio Miki Hair — 222, rue Saint-Jacques, 200, boulevard
Monsieur 117-1870
Studio Miki Hair — 222, rue Saint-Jacques, 200, boulevard
Monsieur 117-1870
Studio Miki Hair — 222, rue Saint-Jacques, 200, boulevard
Monsieur 117-1870

Studio Miki Hair — 49, rue Saint-Laurent, Saint-Basile 472-4532
Studio Miki Hair — 48, rue Saint-Jacques, Sainte-Thérèse 512-2175
Studio Miki Hair — 100, rue Saint-Jacques, 200, boulevard
Monsieur 117-1870
Studio Miki Hair — 222, rue Saint-Jacques, 200, boulevard
Monsieur 117-1870
Studio Miki Hair — 222, rue Saint-Jacques, 200, boulevard
Monsieur 117-1870
Studio Miki Hair — 222, rue Saint-Jacques, 200, boulevard
Monsieur 117-1870
Studio Miki Hair — 222, rue Saint-Jacques, 200, boulevard
Monsieur 117-1870

Edith Seret

L'enjeu essentiel d'un scrutin historique

Depuis quelques années il m'est arrivé à quelques reprises d'écrire que si je crois à la nécessité des élections, je crois moins aux campagnes électorales telles que nous les connaissons. Elles m'apparaissent comme des foires dans lesquelles tous les partis rivalisent d'efforts pour tenter, par l'intoxication d'une propagande brutale ou raffinée, de circonvenir la conscience politique des électeurs, de changer une opinion politique qui s'était formée normalement durant le cours de la vie politique, alors que les partis et les élus ont donné la véritable mesure de ce qu'ils sont et de ce qu'ils peuvent accomplir.

C'est pour cela qu'ordinairement j'interviens très peu dans les campagnes électorales. Mais cette fois-ci, à cause de l'enjeu exceptionnel du prochain scrutin, je me fais un devoir d'intervenir, non pas pour dire aux gens comment voter mais pour définir ma position personnelle et si possible aider les lecteurs à démêler l'essentiel de l'accessoire dans cette vaste entreprise de mystification.

Une élection est toujours importante puisqu'il s'agit de choisir les hommes et les femmes les plus capables de gérer avec compétence et efficacité le bien commun.

Mais la plupart du temps un tel scrutin, quoique important, à quelque chose de routinier puisqu'il s'agit de reconduire ou d'éconduire le gouvernement sortant, après l'avoir jugé digne ou indigne de gouverner, le renouvellement des hommes, des idées, d'un style de gouvernement ayant souvent plus d'importance que le choix d'un programme, dans une situation où tous les partis s'accordent sur les données essentielles du régime. Il est donc alors très rare qu'un mauvais choix de l'électorat ait de graves conséquences historiques.

Mais un scrutin prend une importance historique exceptionnelle lorsque l'électorat est appelé non seulement à remplacer un gouvernement par un

autre, mais à choisir entre deux régimes socio-politiques fondamentalement différents, le choix de l'un signifiant une rupture radicale avec ce qui existe, et brutale quant à l'étendue et à l'importance des transformations que le changement apportera dans les institutions et les rapports entre le gouvernement, les citoyens et les groupes d'intérêt. C'est le cas par exemple quand l'électorat doit choisir entre un régime de nature capitaliste ou d'essence socialiste, entre un système gouvernemental de type présidentiel ou de caractère parlementaire avec responsabilité ministérielle, entre l'indépendance et le fédéralisme.

En 1970 et en 1973, les élections provinciales avaient un caractère sans précédent parce que dans les deux cas une formation souverainiste sérieuse, le Parti québécois, était en lice et pouvait théoriquement remporter la victoire.

En réalité personne ne croyait que ce jeune tiers parti pourrait faire une réussite de son premier essai. Mais, en 1973, cette éventualité a paru plus vraisemblable à beaucoup de Québécois puisque le Parti libéral a réussi à polariser les suffrages de telle manière qu'il a obtenu une majorité historique de voix et de sièges, éliminant en quelque sorte ses concurrents fédéralistes de la carte politique et faisant du parti séparatiste le principal parti d'opposition.

Le scrutin du 15 novembre a donc un caractère sans précédent dans notre histoire puisqu'il en résultera que le Québec demeurera membre du Canada ou tentera de s'en séparer, les tiers partis fédéralistes ne paraissant avoir aucune chance de supplanter le Parti libéral.

Même si le PQ refuse systématiquement, durant la campagne actuelle, d'afficher ses couleurs séparatistes, cette option demeure la pierre angulaire de son programme politique: "À la suite d'une élection, y lit-on, un gouvernement du Parti québécois mettra immédiatement en branle le processus d'ac-

cession à la souveraineté politique", par une "loi l'autorisant à exiger d'Ottawa le rapatriement au Québec de tous les pouvoirs".

Et le programme précise qu'en cas de difficultés avec Ottawa, le gouvernement péquiste procédera unilatéralement en assumant méthodiquement l'exercice de tous les pouvoirs d'un État souverain, après s'être assuré de l'appui des Québécois par voie de référendum.

L'idée du référendum est en fait un piège à électeurs, une attrape-fédéralistes-mécontents-du-gouvernement-sortant, parce qu'il ne consiste pas à demander si les Québécois désirent ou non la séparation du Québec, avant de mettre le processus indépendantiste en branle, mais à leur demander un mandat plus clair si Ottawa dit non.

À cet égard la franchise du PQ est douteuse parce qu'en s'engageant à faire voter une loi déclarant l'indépendance du Québec tout de suite après l'élection, il considère apparemment qu'il en aura reçu le mandat par sa victoire électorale. Alors pourquoi un référendum en cas de difficultés? De deux choses l'une: ou bien le PQ est conscient que son succès électoral ne lui aura pas donné un clair mandat de faire l'indépendance, sachant qu'il y a de tout dans un résultat électoral qui a renversé un pouvoir, mais surtout un grand mécontentement à l'égard du gouvernement sortant; ou bien il promet un référendum dans le seul but de s'attirer les suffrages d'une clientèle non séparatiste dont il avait besoin pour prendre le pouvoir et qu'il n'aurait pas pu attirer sans cette dangereuse astuce.

Je dis dangereuse parce qu'un éventuel gouvernement péquiste aura tellement besoin de l'appui massif des Québécois dans ses négociations avec Ottawa qu'il ne devrait pas se mettre dans une situation intenable, comme cela arrivera si son succès est attribuable à une confusion calculée qui aura induit beaucoup de gens à lui donner leur support en méconnaissance de cause.

Il doit cette franchise aux Québécois, lui qui a promis de tout faire pour réaliser l'indépendance le plus harmonieusement possible. Si le PQ croit que le Québec a été dupé dans la Confédération, il ne doit pas essayer de l'en sortir en tentant de duper lui aussi les Québécois.

Je crois à la règle de la majorité et tout démocrate se doit de la respecter. Mais celle-ci n'a de véritable valeur que si les électeurs ont vraiment voté en connaissance de cause, s'ils n'ont pas été induits à faire un choix qui ne s'accorde pas avec leurs convictions profondes.

Il faut donc prendre le Parti québécois pour ce qu'il est depuis ses origines: un parti qui veut rendre le Québec souverain, plutôt que pour ce qu'il veut surtout paraître aujourd'hui par stratégie électorale: un parti qui gouvernera mieux le Québec que le gouvernement sortant.

Au nom de la limpidité démocratique, il faut le rappeler à ceux qui, influencés par la stratégie péquiste et mécontents du gouvernement sortant, sont tentés de prendre un risque calculé avec un parti qui tente de les rassurer.

Aussi, tous les efforts des commentateurs et des partis qui accordent une importance exclusive à l'analyse comparative des programmes et des candidats en présence, sous prétexte qu'il ne faut pas faire peur au monde avec des sorcières, font en réalité l'autruche et leur attitude a pour résultat pratique de faire oublier aux électeurs la question fondamentale: Le Québec doit-il demeurer dans la Confédération canadienne ou s'en séparer?

Aux indécis qui ne souhaiteraient que changer de gouvernement, au nom de la saine alternance démocratique, on peut suggérer de s'interroger autrement: Convient-il de briser un pays pour se débarrasser d'un gouvernement insatisfaisant?

Marcel ADAM

Demain: "Un choix entre la peste et le choléra"

bloc-notes

Les drôles de vues du Consiglio

Des membres du Consiglio Educativo Italo-Canadese ont déclaré au reporter de LA PRESSE en fin de semaine dernière: "Nous sommes venus nous établir ici pour des raisons économiques et non pour apprendre ou pour défendre la culture des autres." Si une telle affirmation est un tant soit peu significative de la pensée profonde des minorités ethniques du Québec, il faudra reconnaître la faillite de notre politique d'immigration et la faiblesse de notre force d'intégration.

En temps normal, on peut tout simplement pleurer sur ce que nous sommes. En période d'élections, il faut penser à l'influence que peuvent avoir ces Néo-Québécois sur un scrutin dont l'enjeu dépasse de beaucoup ces préoccupations pour le moins limitées. D'autant plus que des manifestations comme celle du Consiglio, qui a attiré 2.000 personnes dimanche, dans un contexte où la passion semble mettre de côté les bases réfléchies de la démocratie, ne servent que les politiciens aux courtes vues.

Plusieurs Néo-Québécois veulent vivre au Québec en anglais. Leurs raisons sont d'ordre économique, cela va de soi. Et le problème en est un de géographie et de psychologie de l'immigré: on ne quitte pas un pays pour aller vivre chez des plus pauvres ou des plus faibles. On part

de chez soi pour améliorer son sort, cela va également de soi. Comme le Québec est en Amérique et que les Québécois sont les pauvres de l'Amérique, les immigrants non-francophones ont la tentation bien normale de s'aligner du côté des plus forts et des plus riches.

Mais ces Néo-Québécois n'ont pas de racine au Québec. Ils sont insensibles à ces diverses dimensions culturelles qui marquent l'âme des Québécois. Ils ne vibrent pas aux mêmes problèmes ou aux mêmes aspirations que ceux qui sont ici depuis cent ou trois cents ans. Ils sont donc portés à choisir ce qui est le plus avantageux à leur personne, leur famille ou leur petite collectivité. Au point de le défendre avec toute l'agressivité que peut développer parfois une minorité.

C'est pour cela que le ministre Fernand Lalonde fut copieusement hué quand il a voulu expliquer les modalités d'une loi québécoise faite pour les Québécois. Pour cela que M. Jacques-Yvan Morin fut applaudi quand il se présenta comme adversaire de la loi 22 et fut hué à son tour quand l'auditoire comprit enfin que l'opposition du PQ lui était encore plus néfaste. Et c'est pour cela que M. Rodrigue Biron fut chaleureusement accueilli, puisqu'il rejoignait directement les préoccupations strictement économiques des membres du Consiglio.

Ce qui fait que, lundi prochain, une grande proportion d'immigrés de diverses ethnies exerceront leur droit de citoyens québécois sans trop comprendre l'enjeu québécois, sans avoir jamais compris l'importance du français pour les Québécois, sans bien comprendre les conséquences de leurs exigences et de leur geste.

Ce ne sont pas tous les immigrés, loin de là, qui agiront ainsi. Mais il faut craindre qu'il y en ait plusieurs.

Il est certain que tous les électeurs sont tentés de privilégier, avant tout, leurs intérêts personnels. Nous, Québécois, n'avons pas été formés à nous préoccuper d'abord des aspects sociaux de la conscience et de la vie. Il nous est difficile de convaincre les autres de la primauté de la collectivité sur l'individu, ou du social sur le personnel. Ceux qui arrivent chez nous se sentent à l'aise en se repliant sur eux-mêmes. Pour plusieurs, le défi québécois n'existe pas encore.

La dernière assemblée du Consiglio n'est peut-être pas représentative de l'ensemble. Elle montre tout de même assez clairement que le repliement sur soi des uns engendre logiquement celui des autres. On ne vit pas ensemble, on se côtoie, à peine poliment.

Jean-Guy DUBUC

Le Crédit social opte pour le Canada

On a dit que les créditistes, en préférant André Fortin à René Matte comme successeur de Réal Caouette, ont opté pour une résurrection du parti à l'échelle pan-canadienne plutôt que pour un renforcement au seul palier québécois.

Cette interprétation semble juste quand on compare la philosophie des deux principaux candidats en lice. M. Fortin n'a cessé de rappeler, tout au long du congrès, qu'il fallait travailler la main dans la main avec les militants créditistes du reste du pays, alors que M. Matte insistait bien davantage sur les possibilités qui s'offrent au Québec d'ouïr proviennent actuellement tous les députés portant l'étiquette créditiste.

À cet égard, d'ailleurs, la thèse de M. Fortin était beaucoup plus réaliste. Un parti qui se veut fédéral ne peut donner l'impression de se résigner à ne représenter qu'une province sur dix. M. Réal Caouette ne raisonnait pas autrement.

Le problème, c'est que le nouveau leader créditiste aura probablement beaucoup de difficulté à se faire accepter comme un véritable

chef national. Le congrès qui l'a élu n'était guère représentatif de l'ensemble du pays. Quatre-vingt pour cent des délégués-électeurs venaient du Québec.

Evidemment, on dira que cette composition du collège électoral créditiste était assez normale puisque le parti, au niveau fédéral, n'existe à toutes fins utiles qu'au Québec. Il n'en reste pas moins qu'avec un tel groupe de délégués les candidats des autres parties du pays n'avaient à peu près aucune chance de se faire valoir.

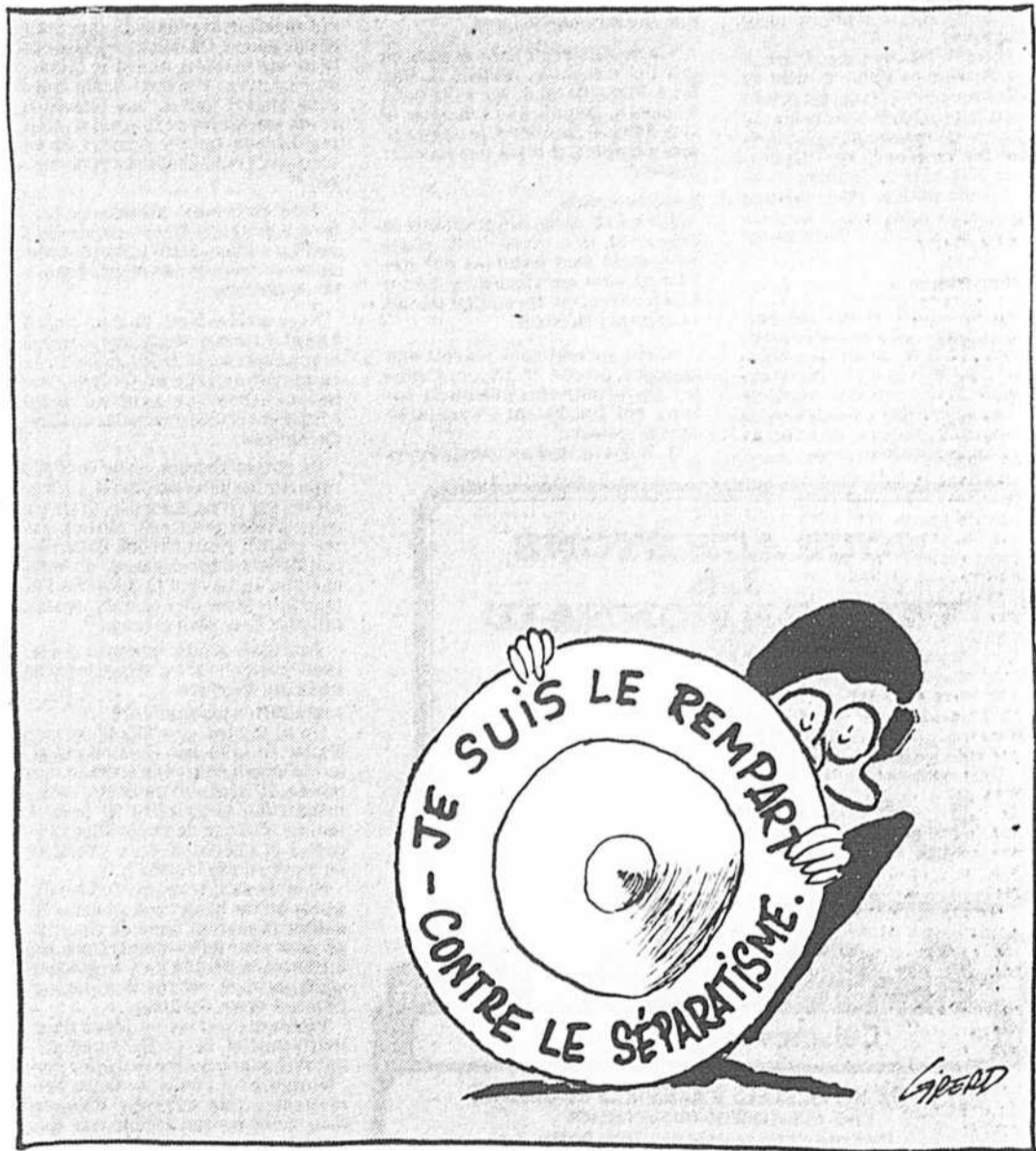
Un chef en provenance du Québec peut s'accepter s'il a été élu par un congrès représentatif de toutes les régions du pays. Autrement, il risque de passer pour une sorte d'imposteur.

En d'autres termes, M. Fortin aura beau dépenser beaucoup d'énergie pour mettre sur pied des organisations créditistes dans chaque province, il est très possible d'imaginer que les électeurs de ces autres provinces continuent de percevoir le Crédit social comme un phénomène toujours uniquement québécois.

La côte à remonter pourrait être fort abrupte. M. Caouette, qu'on considérait pourtant comme un grand Canadien, n'a pas réussi à effectuer de percées en dehors du Québec. M. Fortin, qui est beaucoup moins connu à l'échelle du pays, devra prendre les bouchées doubles s'il veut faire mieux que son prédécesseur.

Mais, encore une fois, au nom du réalisme politique, les délégués au congrès d'Ottawa ne pouvaient guère faire autrement que d'endosser le pan-canadianisme de M. Fortin. Le Crédit social aurait autrement signifié qu'il renonçait à son projet de former un jour le gouvernement du pays. La thèse de M. Matte pouvait apparaître comme plus exaltante et même comme plus valable à court terme en ce qu'elle aurait permis de miser davantage sur le nationalisme québécois et d'accroître le nombre des députés créditistes du Québec à Ottawa. A long terme, cependant, si le régime fédéral doit durer, on ne peut se cantonner dans un parti purement régional.

Vincent PRINCE



Droits réservés

"Vingt-cinq à la une"

Comme groupement professionnel, le Cercle des femmes journalistes se révèle décidément fertile en initiatives originales et constructives. Son dernier exploit s'intitule **Vingt-cinq à la une**: vingt-cinq courtes biographies de femmes journalistes de chez nous, rédigées par des consœurs journalistes, et rassemblées dans un élégant volume présenté par les Éditions de La Presse. En somme, une galerie de grands noms: Laure Hurteau, Odette Olligny, Françoise Gaudel-Smet, Julia Richer, Renaude Lapointe, Judith Jasmin, Germaine Bernier, Marcelle Barthe et une foule d'autres.

J'ai eu l'idée de feuilleter négligemment le volume, dimanche, affaire de prendre connaissance, en diagonale, du travail de mes

consœurs, les Cécile Brosseau, Marie Laurier, Lily Tasso, Anne Richer, Jeanne Desrochers et Madeleine Berthault. J'ai tout de suite été séduit par ces courts textes écrits avec amour et enthousiasme. J'ai lu le livre d'une traite, émerveillé d'y découvrir des amies que je croyais pourtant connaître, mais qui ont pris, à mes yeux, une dimension nouvelle après cette lecture.

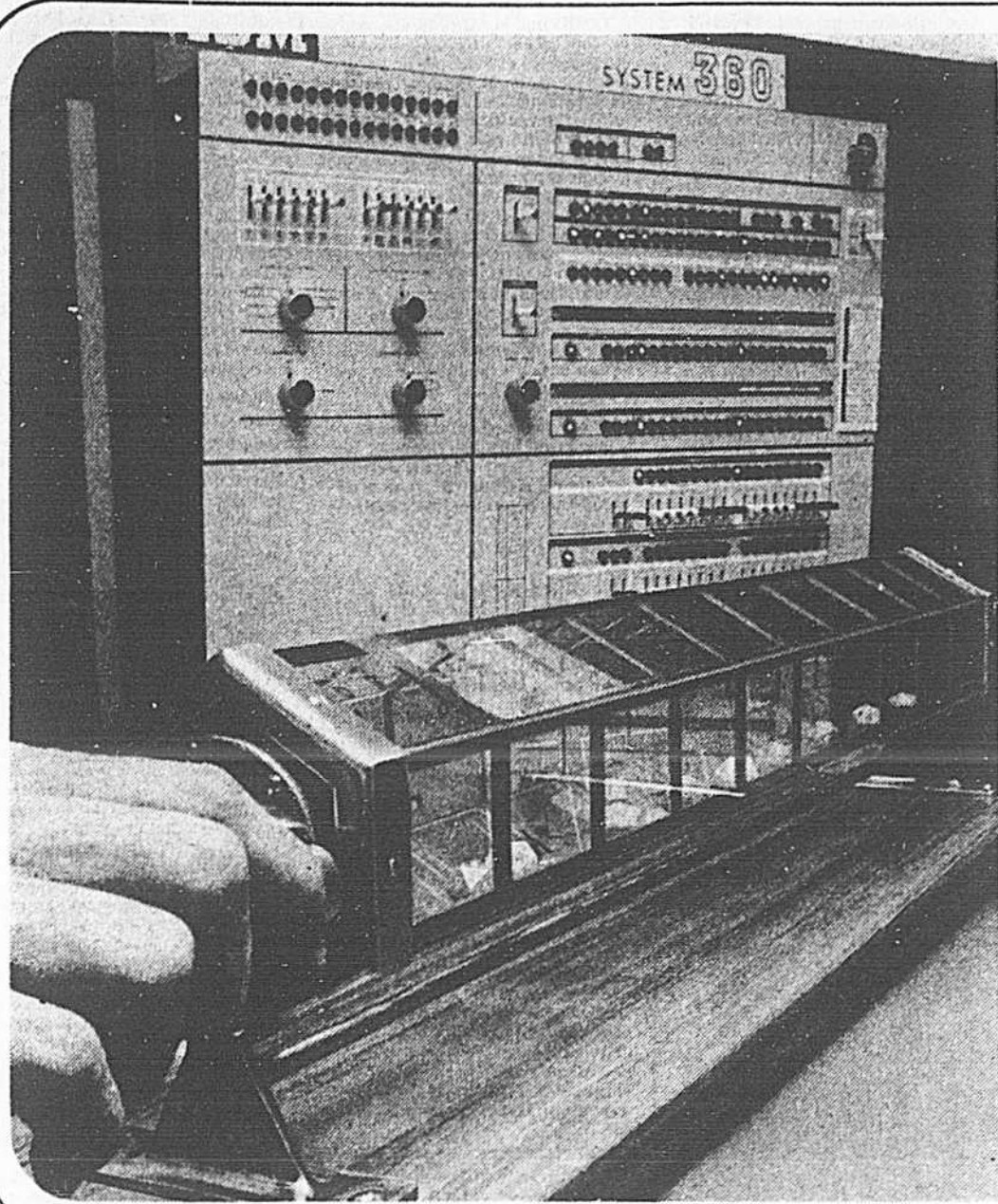
De nos jours, les journalistes, tant ceux de la presse écrite que parlée, deviennent des vedettes à leur corps défendant. Leur nom est sur toutes les lèvres, mais peu nombreux ceux qui connaissent la personne que dissimule l'écran de la popularité. Le visage qu'on voit à la télé, la voix qu'on entend à la radio, le nom qu'on lit au bas d'une chronique finissent par être

archi-connus, mais qui est au juste Cécile Legaré, Pierrette Champoux, Claire Dutrisac, Michelle Tisseyre, Solange Chapat-Rolland, et les autres?

Par sa publication, le Cercle des femmes journalistes nous fait connaître des personnages qui ont commencé par être des petites filles qui ont eu des ambitions et qui ont su les réaliser, malgré les obstacles et les préjugés. C'est exaltant.

Voici un livre qui, par la bande, nous rappelle que les religieuses qui s'occupaient anciennement de l'éducation des filles au Québec, étaient de grandes éducatrices. Leurs élèves qu'on nous présente dans **Vingt-cinq à la une** en font la magistrale démonstration.

Jean PELLERIN



À propos de la Loto

Le 25 octobre, dans LA PRESSE, M. Julien Côté, directeur général de la Loterie olympique, nous informait avoir été stupéfait de voir l'intégrité des tirages de loterie mise en doute. A mon tour, j'ai été stupéfait des inexactitudes que comportait sa réponse.

Il nous dit: "...le résultat initial de toutes les opérations est consigné sur papier, et est subséquemment modifié par des chiffres déterminés par un boulier japonais activé par une personne tout à fait indépendante, les dernières opérations de l'ordinateur étant encore consignées sur papier". Ces explications sont très obscures, cherche-t-on à nous endormir? On sait ce qu'est un résultat final ou un résultat intermédiaire, mais qu'est donc un résultat initial? Est-ce à dire qu'on connaît la réponse avant même de commencer? Un boulier japonais, aussi appelé abaque, n'est autre qu'un calculateur; pourquoi en a-t-on besoin alors que l'ordinateur peut très bien faire tous les calculs imaginables? Les opérations de l'ordinateur semblent suivies jusqu'à la dernière pas à pas; à ce compte-là on se demande encore pourquoi on se sert d'un ordinateur puisqu'on implique que tout est vérifié à la main! Je ne veux aucunement impliquer qu'il y a malhonnêteté de la part de la Loterie olympique mais, de grâce, que l'on ne se moque pas de nous!

Surtout quand on nous dit: "Le programme de l'ordinateur est purement mathématique et autonome, d'où impossibilité d'erreur". Je m'insurge contre cette affirmation qui vient renforcer la croyance populaire en l'exactitude de tout ce que produit l'ordinateur. Le fonctionnement d'un ordinateur est en effet des plus sûrs; un ordinateur ne

fait pratiquement jamais d'erreur, c'est vrai. Malheureusement un ordinateur est dirigé par des programmes qui sont établis par des humains et, comme chacun sait, l'erreur est humaine; si les programmes — tout mathématiques qu'ils soient — sont erronés, on obtient des résultats erronés. A l'heure actuelle il est encore très difficile de prouver que des programmes sont parfaits.

Dans le cas de la loterie, il s'agit sans doute de programmes générateurs de nombres pseudo-aléatoires: il n'existe pas actuellement de générateur de nombres pseudo-aléatoires qui soit excellent; qu'on ne

viennne donc pas nous parler d'impossibilité d'erreur. Il est temps que le public prenne conscience du fait que les résultats obtenus par ordinateur peuvent comporter des erreurs, si les programmes et les données utilisés comportent eux-mêmes des erreurs. Il faut apprendre à douter des vérités informatisées!

Pour reprendre les propres termes de M. Côté: "Il est déplorable que M. Côté ne se soit pas mieux renseigné avant de faire des affirmations absolument gratuites" et, de plus, mal formulées.

Philippe J. GABRINI
Informaticien
St-Lambert

Les billets invendus

Monsieur Julien CÔTÉ,
Directeur général
Loto olympique

Cher Monsieur Côté,
Dans un article publié le 29 octobre, vous avez mentionné que la loterie olympique avait gagné 3 millions dans le dernier tirage du 29 août parce que les billets de ces trois gagnants d'un million chacun étaient parmi les billets retournés et invendus. D'après le "Star", vous dites que légalement cet argent appartient à la loterie parce que ce n'est pas la faute de la loterie si les clients ne les ont pas achetés.

Je ne mets aucunement en doute l'honnêteté des tirages ni l'intégrité des dirigeants de la Loto. Je trouve toutefois absolument injuste et illogique de pénaliser des millions d'acheteurs de billets de trois prix d'un million de dollars parce que quelques billets n'ont pas été vendus et

que par pur hasard trois gagnants d'un million se trouvaient parmi ces quelques billets.

Cela me rappelle ces fameux bingos où on donnait trois et même six automobiles de \$1,000 chaque soir. Malheureusement les nombreux gagnants étaient toujours des billets invendus. Toujours par pur hasard.

Je vous prie de croire qu'il ne s'agit pas de mettre en doute l'intégrité et l'honnêteté des tirages. Je suis d'avis que les millions d'acheteurs de billets crient plutôt que ces trois prix d'un million leur appartenaient. Je suis aussi d'avis que les acheteurs de billets ont le droit de connaître la liste complète des gagnants. Il faut donner au public le plus de preuves possibles de l'honnêteté des tirages.

H.-Gerin-Lajoie
Montréal

Le «Toronto French»

Monsieur Pierre Beaudry
a-La Presse
Montréal
Monsieur,

C'est avec beaucoup d'intérêt que j'ai lu votre rubrique intitulée **Les maux de notre langue** portant sur "Une traduction peu admirable" et "Une plus moderne des commandes".

Je désire tout d'abord vous apporter mon soutien absolu quant à votre opinion qu'il fallait légiférer pour franciser le Québec. Comme vous, je m'insurge contre cette prolifération de pseudo-traducteurs, soit-disant bilingues et autres qui semblent avoir pris en main bon nombre des travaux de traduction.

Mais je m'insurge encore plus quand je vois dans votre texte une condamnation du "Toronto French". Quoi? Auriez-vous la prétention d'affirmer qu'il "n'est de bon français que du Québec", et qu'il n'est pas possible de trouver de bons traducteurs et interprètes dans une métropole comme Toronto?

Cela voudrait-il dire que, pour bien parler le français, il faut être de Paris, Montréal ou Québec, et que le français que l'on peut entendre ou lire à Berlin, Londres ou Moscou n'est qu'une langue abâtardie?

Ne soyez alors pas surpris si les Anglais de Toronto s'insurgent contre la mauvaise qualité du "Montreal English".

Allons, Monsieur, s'il arrive que de mauvaises traductions soient préparées à Toronto, ne lui donnez pas l'exclusivité de cette horreur. Les mauvaises traductions proviennent tout aussi bien de Montréal et de Québec que de Toronto ou Vancouver.

Je suis traducteur à Toronto; je n'ai certes pas la prétention de faire oeuvre de littérateur, mais je m'efforce en toutes circonstances de faire oeuvre de traduction fidèle et sincère. J'ose espérer que mon but est atteint.

Il me semble qu'il n'existe qu'une manière de remédier aux "maux de notre langue", tout au moins à ces maux dus aux méfaits de la traduction; c'est de réglementer la profession de traducteur afin qu'elle n'accepte en son sein que des professionnels. Cette réglementation devrait être accompagnée d'une campagne d'information visant à prévenir les anglophones des risques de la traduction et les incitant à ne faire appel qu'à des traducteurs professionnels.

Alors peut-être pourrions-nous mettre fin à cette avalanche de "français tel qu'on ne le parle pas".

Mais j'y pense, votre rubrique n'aurait plus alors de raison d'être!

Recevez mes salutations distinguées.

Michel GABRINI
Licencié en Lettres,
Membre de l'Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario.

N.D.L.R. — Je remercie ce lecteur pour une très utile mise au point et je m'empresse de signaler que ce que j'entends par **Toronto French**, ce n'est pas nécessairement tout texte français venant de Toronto, ou il y a en effet d'excellents traducteurs, mais plutôt le genre de français auquel nous sommes habitués un trop grand nombre de "traductions" venant de cette ville. En fait, on trouve parfois du **Toronto French** même au Québec, hélas!

P.B.

TV? Le moins possible!

J'aimerais ajouter un mot à la lettre signée Jacques et Diane, parue dans votre édition du 26 octobre.

Récemment, de retour d'un voyage en Orient, j'ai pu constater personnellement combien vous avez raison. La première soirée libre, j'ai voulu me détendre un peu en regardant la télé. Voilà que l'ineffable "On est six millions..." (et hop la bouteille de bière!), ou encore "Achetez le chiffon machin, il est meilleur que le chiffon truc..." ou bien "Mon chien mange seulement de la viande fraîche... voyons Gigi, maman a dit..." — m'ont sauté en pleine face, je dirais même en plein coeur, à un tel point que j'en avais presque la nausée. C'est pas possible, me suis-je dit, qu'on abrutisse

une population à ce point. Des médiocrités, des aneries, et on gobe tout cela sans sourciller. Et je ne parle que des annonces, sans mentionner nos "gros" romans-flouve et autres aneries du genre!

Pour ma part, mon voyage m'aura servi, en plus de rencontrer des gens et des paysages merveilleux, à prendre une bonne résolution: le moins de télévision possible (seulement quelques émissions triées sur le volet), et pour occuper mes soirées, lectures, sport, visites aux amis, etc.

La télévision? Très peu pour moi, merci!

Louise PAQUIN
Montréal

Le revenu garanti

Monsieur Rodrigue LeBlanc
Case postale 9031
Sainte-Roy (Québec)
Monsieur,

Je vous remercie de votre récente lettre et de l'intérêt que vous portez à la révision de la politique de sécurité sociale au Canada. (N.D.L.R. — Copie de cette lettre a paru dans LA PRESSE le 16 septembre).

Vous établissez la nécessité d'instaurer un programme de revenu garanti au Canada et vous soulignez ses nombreux avantages. Je puis vous assurer que votre analyse rejoint, à plusieurs égards, le résultat de discussions que j'ai eues avec mes collègues les ministres provinciaux du Bien-être social. Je me permets à ce sujet de vous transmettre, sous pli séparé, le texte du communiqué de presse que nous avons émis lors de notre dernière conférence. Ce dernier, comme vous le verrez, rejoint les préoccupations que vous exprimez à la fois au niveau de la protection de l'individu et de l'efficacité des mécanismes de notre économie.

Dans votre analyse, il y a cependant un point que j'aimerais relever. Vous mentionnez que le niveau de revenu garanti devrait être relié à la production nationale et réduit quand celle-ci est en baisse. Une telle approche ne peut être retenue si vous faites allusion aux fluctuations

cycliques que connaît notre économie. En effet il faudrait alors relever ce niveau de revenu quand la production reprend son essor et quand les emplois disponibles deviennent plus nombreux.

L'incitation au travail serait ainsi réduite à un moment où elle joue un rôle crucial dans la reprise de l'économie. De plus, à moins que vous ne vous référeriez à une situation déflationniste, une éventualité peu probable, les familles et les personnes bénéficiant du revenu garanti seraient péniblement affectées par la réduction d'un revenu déjà modeste alors que les prix ne baissent pas.

J'estime tout comme vous que l'établissement d'un tel programme de revenu garanti permettra une plus grande efficacité et certaines économies dans les coûts des programmes existants. Il faut cependant reconnaître, comme vous le constatarez à la lecture du communiqué de presse, que si l'idée d'un revenu garanti paraît simple à prime abord, l'application et la gestion d'un tel programme requièrent quand même des contrôles administratifs, et donc les ressources humaines et financières.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Marc LALONDE
Ministre de la Santé nationale
et du Bien-être social

Des fonctionnaires mesquins

Depuis quelque temps, il déferle sur le Québec une vague de malice, principalement au niveau de nos fonctionnaires gouvernementaux. Les cas, ô combien de fois répétés, de chômeurs qui se retrouvent d'une journée à l'autre sans aucune forme de revenu, se doivent d'être dénoncés à la population entière.

Je suis moi-même chômeur et ce n'est pas parce que j'y trouve quelque agrément, croyez-moi. Après m'être débattu pendant trois mois pour obtenir de bien maigres prestations, j'apprends aujourd'hui que l'on m'a exclu de ces prestations parce que j'ai refusé un emploi à \$3,15 de l'heure alors que j'en gagnais normalement \$4,75!

Mon portefeuille étant réduit à néant, je décide en dernier recours, de m'adresser au Bien-être social qui, après trois semaines d'attente et d'incertitude, m'accorde la somme astronomique de \$85,00: le total de mes dettes à ce moment-là s'élève à \$225,00!

Est-ce de la mesquinerie ou du ridicule? Chose certaine, les fonctionnaires de la Commission de l'assurance-chômage n'hésiteront pas à appliquer avec parfois un peu trop de zèle, les lois régissant ce domaine et ce, sur ordonnance gouvernementale.

En deuxième lieu, il se trouve que les fonctionnaires du Centre de

main-d'oeuvre, outre leur métrica-cite flagrante pour ce qui est de vous trouver un emploi décent, retu seront énergiquement de vous accorder un cours de formation, si vous en faites la demande, pretextant le manque de place ou votre inadmissibilité.

Et finalement, nos fiers représentants du Bien-être social, de connivence avec ceux de l'Assurance-chômage, essaieront quand même de rivaliser de bassesse avec leurs confrères. Ils vous rendent visite à domicile, histoire de constater votre misère; ils vous interrogent sur votre vie privée d'un œil reprobatrice pour finalement s'incliner devant votre détresse et vous accorder le montant minimal d'allocation parce que, bien sûr, il n'ignore pas votre désobéissance à la CAC. Le mien dans son immense bonté, m'accorda une suggestion fort utile: celle de m'inscrire à un cours de formation du Centre de main-d'oeuvre...

Que faut-il conclure? Qu'il n'y a pas que les immigrants qui encouragent le "cheap labor"? Qu'il y aura davantage de vol à l'étalage cette année? Ou encore que les nombreuses pénalités et coupures qu'inflige la CAC pourront toujours servir à payer les 28% d'augmentation de nos juges...

Jacques COUTURE,
Montréal

Où est la société juste?

Les 27-28 septembre derniers, nous pouvions lire dans quelques rares quotidiens, et en fouillant bien, l'information suivante: "Cinq employés masqués de la Commission d'assurance-chômage et du Centre de main-d'oeuvre du Canada ont accusé leurs employeurs de priver des milliers de citoyens des prestations auxquelles ils ont droit. Selon eux, les ministères collaborent pour retrancher 33% plus de personnes des listes d'éligibilité qu'en 1975... Entre avril et juillet 1976, plus de 16,000 travailleurs éligibles ont été privés de prestations par une "fraude délibérée" de la part de hauts-fonctionnaires de la CAC qui tentent de mettre en pratique les consignes d'austérité d'Ottawa."

C'est à dessein que nous avons repris ces lignes empruntées au journal "La Presse" pour dénoncer une situation qui a pu échapper à plusieurs lecteurs. Que reste-t-il

d'un gouvernement élu avec la vague d'un slogan de "société juste"? Il en demeure ces ignobles réalités quotidiennes: technocratie, privation, austerité, coupures, fraudes, "collaboration", mesures anti-inflation... et sur le dos de qui? Ou des "heureux" salariés, ou des "malheureux" chômeurs! Voilà bien sûr la société injuste "assumée" par ceux que nous pensions avoir élus démocratiquement! Le vote fut peut-être celui du peuple, mais l'exercice abusif du pouvoir au détriment des "faibles" est-il démocratique? Heureusement qu'il y a des voix courageuses et honnêtes (nous pensons aux cinq employés) qui s'élèvent pour dénoncer certaines irrégularités ou des injustices certaines... Pour cette fois-ci la vérité est sauve; pour combien de temps encore?

Au nom d'"Opération Justice",
Guy FORGET,
R.R. 1, Katevale, P.Q.

Améliorations aux Postes?

Monsieur le directeur du district du service postal de Montréal
Monsieur,

Depuis quelques années, le ministère des Postes fait des changements pour améliorer la distribution du courrier. Est-ce vrai pour les abonnés de journaux qui vivent dans une petite campagne sise à 80 milles de Montréal et à 16 milles de Trois-Rivières, qui s'appelle Grand-St-Esprit (code postal J0G 1B0)?

Il y a trois ans, je recevais LA PRESSE au bureau de poste local le soir même de la publication. A un moment donné, LA PRESSE commence à arriver le lendemain soir. Je m'informe au maître de poste local et à LA PRESSE, et aux deux places on me répond qu'il n'y a rien à faire.

Au début d'octobre 1976, un grand changement: le courrier arrive au

bureau de poste local le matin. Quel amélioration! maintenant je reçois LA PRESSE le surlendemain de la publication, c'est-à-dire que LA PRESSE du lundi arrive normalement au bureau de poste local le mercredi matin. Est-ce une amélioration réelle? En plus de cela, LA PRESSE arrive avec une irrégularité étonnante: un jour, pas de PRESSE; le lendemain, deux exemplaires. Ainsi, la semaine dernière, LA PRESSE du samedi est arrivée le mercredi suivant; aujourd'hui même j'ai reçu LA PRESSE du vendredi 22 octobre. Certaines nouvelles et actualités sont peut-être quelque peu défranchées...

La question que je me pose: "Ces améliorations sont-elles faites en vue de diminuer les coûts ou d'améliorer le service?"

Bernard OUELLET
Grand-St-Esprit

N.D.L.R. LA PRESSE publie avec plaisir les opinions personnelles de ses lecteurs sur des questions d'intérêt général. Chaque lettre doit être signée de la main de son auteur, qui en assume alors l'entière responsabilité. L'auteur doit en outre inscrire en lettres moulées son nom et son adresse au complet, ainsi que son numéro de téléphone au cas où il nous serait nécessaire de communiquer avec lui. Vu l'abondance du courrier, LA PRESSE ne peut s'engager à publier toutes les lettres ni à justifier au téléphone ou par écrit chaque non-publication. Elle se réserve aussi le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible. Autant que possible, prière d'écrire à la machine, à double interligne. Adressez vos lettres comme suit: -Lettre des lecteurs- Service de l'Éditorial, LA PRESSE, C.P. 4200, succursale Place d'Armes, Montréal, Qué.

Un député libéral souhaite un ménage dans le parti

SUITE DE LA PAGE A 1

Pelletier s'enflamme rapidement. Devant les nombreuses questions posées sur l'inefficacité des députés à régler les problèmes concrets du comté, il regarde longuement le journaliste de LA PRESSE présent dans la salle et ajoute: "Je ne devrais peut-être pas parler, mais je suis trop écœuré."

Et pendant les 30 minutes qui suivent, M. Pelletier y va d'une charge à fond de train contre son propre parti.

Entre autres, M. Pelletier déclare: "On est plusieurs à espérer qu'un bon ménage va être fait au lendemain des élections et que des ministres vont prendre la porte et vont se faire battre. Je ne sais pas quel marchandage ou quel acheta-ge prévaut au choix des ministres, mais expliquez-moi donc pourquoi un gars comme Kevin Drummond, qui a toujours vécu à Montréal et ne sait pas différencier une épulette d'un sapin, a été nommé ministre des Terres et Forêts? Expliquez-moi pourquoi un ministre comme Normand Toupin, se retrouve aux Terres et Forêts? Vous voyez bien que ça n'a pas de bon sens!"

"Si j'étais un agriculteur, je serais en beau maudit, moi aussi... et je serais parmi le groupe pour avoir gain de cause."

Quel est le moyen le plus efficace de protester pour les agriculteurs? a alors demandé un étudiant. Après une légère hésitation, M. Pelletier répond: "Bien, il me semble que c'est de voter contre le gouvernement!"

Le simple député

Puis, M. Pelletier généralise le débat, expliquant aux étudiants comment un simple député peut être oublié, mis de côté, par le conseil des ministres et les hauts fonctionnaires.

"Le vrai législateur, le grand législateur, c'est le député de l'Opposition. Le député au pouvoir, c'est un petit législateur, un très petit. Tu fermes ta trappe, si tu veux avoir les petites choses que tu demandes. C'est pas méchant. Charon, Burns, Morin, Bédard, tous les péquistes savent longtemps avant les députés au pouvoir ce qu'il va y avoir dans les lois. Je n'ai pas besoin de vous dire pour quoi, il me semble que c'est évident. Puis après, ils donnent un show. Ça vaudrait la peine de demander au monde de payer pour voir ces shows-là... Et si un député libéral, par hasard, veut trop en savoir ou trop parler, ils l'envoient dans une commission parlementaire

re quelconque au moment du vote, même s'il n'est absolument pas au courant du sujet qu'on y discute. On n'est rien que des mauvais commissionnaires. On transmet la lettre sans même savoir si elle se rend à destination. C'est pour ça que je dis qu'on est des mauvais commissionnaires."

Et la forêt?

"Encore là c'est pareil. Il faut brallier pour obtenir un petit droit de coupe pour un petit propriétaire, mais on donne tous les droits, des millions de pieds carrés aux grosses compagnies, ITT, Irving, Frasier qui elles, ont tous les droits!"

Un des étudiants a alors demandé à M. Pelletier pourquoi il avait attendu si tard pour dévoiler la situation: "Eh bien... premièrement... l'espère toujours que tu peux faire changer certaines choses", réplique M. Pelletier, puis il ajoute: "Vous autres, vous êtes pas au courant des coutumes à l'Assemblée nationale. Essayez qu'un petit député rural ait l'attention d'un des journalistes des grands journaux comme LA PRESSE ou LE DEVOIR. Eux autres, aussi, doivent se tenir avec les ministres ou les députés de l'Opposition."

"Je vais en avoir des échos"

Ce fut comme cela pendant une trentaine de minutes, les quelque 30 étudiants présents, estomaqués, ébahis, entendant cette confession de six ans d'un "back bencher", d'un homme en apparence sincère, confession lancée en plein visage.

M. Pelletier ajoute, avant de quitter les jeunes de l'Institut: "Vous ne pouvez pas m'accuser d'avoir manqué de 'guts'. Ce que j'ai dit, ça va être dans LA PRESSE. Je vais en avoir des échos... mais je m'en salue. Dans Kamouraska, c'est mon nom que je défends. Eh puis, votez pour qui vous voudrez, je n'étais pas venu ici pour arracher vos votes."

Avant de quitter l'Institut, Pelletier se dirige vers le journaliste de LA PRESSE et le salue: "Tu trouves que j'ai parlé beaucoup, mais je me suis retenu en maudit... Tu sais pas, tu ne peux même pas imaginer comment est-ce que c'est." Et il repart, seul, continuant son porte à porte.

Interrogé de nouveau en soirée par LA PRESSE quant à ses propos de l'après-midi, M. Pelletier a tenu à nuancer plusieurs de ses affirmations en insistant particulièrement sur le fait que ses déclarations avaient été faites dans le cadre de la lutte qu'il mène dans son comté.

Fernand Lalonde: le dossier est à l'étude

SUITE DE LA PAGE A 1

concessionnaires de Loto-Québec, celle-là en décembre 1975.

Les gestes reprochés à MM. Julien et Lacroix remontent, toutefois, à la fin de l'année 1972 alors que certains concessionnaires d'allégeance unioniste avaient été convoqués par M. Lucien Julien au bureau du trésorier du Parti libéral, M. René Hébert, pour y être "invités" à verser dans les coffres libéraux des sommes variant de \$2,500 à \$40,000 et ce, quelques semaines seulement avant le renouvellement de leur contrat avec la société d'Etat.

Les comptes du parti

Ce rapport, dont l'authenticité a été confirmée hier soir par un officier supérieur de la SQ, contient de nombreuses photocopies de chèques substantiels qui ont été versés dans les comptes secrets du parti

du premier ministre Robert Bourassa.

Le Solliciteur général, Fernand Lalonde, tout en déplorant les fuites qui ont permis à la presse de s'emparer du document n'a pu que confirmer que le "dossier est toujours à l'étude". Il a aussi nié que le retard apporté à la déposition de ce rapport soit dû à l'actuelle campagne électorale.

Les signataires du rapport de la SQ, le sergent Benjamin Paenak et l'agent François Bellemare, affirment, selon les témoignages recueillis, que M. Julien en recevant un à un les concessionnaires établissait les contributions à être versées en se référant à un document où le chiffre d'affaires des agences de distribution était inscrit.

Dans la région de Québec, M. Marcel Lacroix s'était vu confier "par le secrétaire du Parti libéral,

M. Denis Bédard", la tâche de rencontrer les concessionnaires.

Tandis que la SQ écrit que seuls les concessionnaires unionistes ont été sollicités et menacés de perdre leurs contrats, M. Julien, dans une déclaration faite aux policiers le 21 juin dernier, affirme: "J'ai, à mon avis, sollicité tous les concessionnaires indépendamment de leur allégeance politique."

Niant aussi avoir jamais eu en sa possession une liste des concessionnaires de la société d'Etat, il a expliqué aux enquêteurs son rôle dans cette affaire: "Je travaille comme adjoint à Monsieur René Hébert, trésorier général du Parti libéral depuis 1972, et ce, complètement bénévolement. Je ne reçois aucun salaire de qui que ce soit pour le travail que je fais. A la fin de 1972, l'idée m'est venue de solliciter les concessionnaires de Loto-Québec pour un appui financier à la caisse du Parti libéral. Je n'ai jamais reçu d'instructions ni de suggestion pour effectuer cette sollicitation."

"Bien librement \$5,000..."

M. Julien a aussi admis qu'il avait convoqué les concessionnaires pour leur "suggérer bien librement un montant de \$5,000 par comté dont ils avaient la concession, et ce, si leurs moyens financiers leur permettaient".

Quant à M. Lacroix, il a dit aux policiers qu'il n'avait jamais exercé de pression sur les hommes d'affaires qu'il avait sollicités, dont les concessionnaires de l'est du Québec.

Le rapport de la SQ note dans son document que la majorité des concessionnaires de billets de la Loto-Québec étaient à l'époque d'allégeance unioniste. Les vendeurs de Loto-Perfecta, majoritairement composé de partisans libéraux, n'ont jamais été sollicités par ces deux hommes.

La SQ conclut son rapport en disant que les gens sollicités par les deux collecteurs faisant l'objet de l'enquête "ont compris ou ont cru comprendre qu'un refus de leur part signifierait la perte de leur contrat".

Les déclarations

Les policiers ajoutent que les gens sollicités ont vite réalisés qu'il était de leur avantage de verser la somme demandée sans opposer de résistance.

Ils citent à cet effet des déclarations de certains concessionnaires.

—M. Réal Hottin: "A 49 ans, je ne peux pas me permettre de perdre

une concession qui me fait vivre depuis six ans.

—M. Réal Auger: "C'est libre de la main qui signe le chèque mais pas libre de celle qui donne car tu te dis que si tu paie pas, tu perds ton contrat."

—M. Guy Cossette: "Vous savez, c'est pas un hold-up, mais..."

—M. Serge Savard, le joueur de hockey: "Sur le plan affaire, je n'aurais pas d'autre choix que de verser la somme exigée."

—M. Butch Bouchard, l'ancienne étoile du hockey: "Pour moi, c'était un bon investissement."

—Mme Cyprienne Morissette: "Je savais à quel m'attendre si je ne fournissais pas."

—Mme Madeleine Lasnier: "Cet-te pression m'a coûté \$4,000."

Collaboration

Généralement, le rapport de la SQ démontre que les concessionnaires nommés par les "bleus" le 28 avril 1970, soit la veille même du jour du scrutin, collaboraient et se montraient volubiles avec les enquêteurs. D'autres, comme M. André Cournoyer, envoyaient poliment promener les policiers en leur disant que ce n'étaient pas de leurs affaires.

Après l'analyse de la preuve accumulée, les policiers en arrivent à la conclusion qu'il y a matière à poursuivre les deux suspects devant les tribunaux criminels.

En plus des contributions à la caisse libérale, les enquêteurs ont aussi examiné de près d'autres contributions "fixées au pro rata des ventes des billets de Mini-Loto" en faveur d'une association sans but lucratif incorporée par des hommes d'affaires et des partisans libéraux éminents, comme l'organisateur Paul Desrochers.

Les policiers ont été fort surpris de constater que cette autre collecte effectuée à la fin de décembre 1975 au profit de la Fondation de "l'Athlète québécois" a rapporté la somme de \$185,491 auprès de seulement 23 concessionnaires de la loterie. Les montants versés par chacun de ces donateurs correspondent généralement avec les sommes versées à la caisse du PLQ, trois ans auparavant.

Cette dernière collecte, toutefois, avait été effectuée par trois concessionnaires qui s'étaient vu confier la tâche de solliciter leurs collègues, MM. Paul Desrochers et Maurice Custeau, selon le rapport de la SQ, auraient participé à une réunion qui a précédé la sollicitation des distributeurs.



Jeune électrice
Apprendre à voter avant même d'apprendre à parler et à marcher! C'est que cette petite fille de 11 mois, Andrea Sparrey, a été inscrite sur la liste électorale pour les élections municipales du 6 décembre prochain à Toronto. On la voit ici, avec sa mère Joan, en train de "consulter" la liste affichée dans la rue à proximité de chez elle.

ATTENTION! ATTENTION!

982, boul. Labelle, Chomedey
Tel. 687-3740 - 321-4397
1325, rue Grande-Allee, Saint-Hubert
Tel.: 670-2311
3070, rue Montcalm, Montréal-Nord
Tel. 313-4807 - 313-5041

VISITEZ NOTRE USINE
Directement du manufacturier au consommateur

POURQUOI PAYER PLUS CHER?
Évitez les frais d'intermédiaires

REVÊTEMENTS DE MAISONS \$55 BU CARRÉ

Porte 2 pouces Verre trempé \$88.95

Porte émaillée \$99.95

Porte patio 4 panneaux de verre trempé \$325.00

Contre-fenêtre sur mesure jusqu'à 100 po \$32.95

Châssis en stock 30% de rabais

Donnez tous les jours de 10h à 6h le jeudi jusqu'à 5h Samedi jusqu'à midi

Appeler: 677-3023 521-4745

J. L. Aluminium Inc.
Manufacture
1203 ouest, boul. Cure-Poirier
LONGUEUIL

ATTENTION!

GRANDE VENTE AU RABAIS
À L'OCCASION DE L'OUVERTURE DE LA NOUVELLE BOUTIQUE DE MOBILIERS MODERNES

FAUCHER PLUS

MERCREDI LE 10 NOVEMBRE

Tout le magasin vous propose un choix exceptionnel et regardé d'occasions comme vous n'en avez jamais vue. De nombreux lots seront très au sort...

LES LOTS SUIVANTS SERONT ATTRIBUÉS PAR TIRAGE AU SORT

1. Meuble en cuir RCA à 6 places 18 pi.
2. Réfrigérateur Philips à 2 portes 14 pi.
3. Meuble "mod et min" (moderne) à 12 pi.
4. Meuble "mod et min" (moderne) à 12 pi.
5. Meuble moderne (moderne) à 12 pi.
6. Meuble moderne (moderne) à 12 pi.
7. Meuble moderne (moderne) à 12 pi.
8. Meuble moderne (moderne) à 12 pi.
9. Meuble moderne (moderne) à 12 pi.
10. Meuble moderne (moderne) à 12 pi.
11. Meuble moderne (moderne) à 12 pi.
12. Meuble moderne (moderne) à 12 pi.
13. Meuble moderne (moderne) à 12 pi.
14. Meuble moderne (moderne) à 12 pi.
15. Meuble moderne (moderne) à 12 pi.
16. Meuble moderne (moderne) à 12 pi.
17. Meuble moderne (moderne) à 12 pi.
18. Meuble moderne (moderne) à 12 pi.
19. Meuble moderne (moderne) à 12 pi.
20. Meuble moderne (moderne) à 12 pi.

Roi DES BAS PRIX

45, boul. des Laurentides
Point-à-Callier, Laval
Tel. 384-0590

VIA vous a promis du neuf.

TARIFS EXCURSION

...ou le train à très, très bas prix.

Aller-retour même jour.

- Voyage en coach
- Hors des heures de pointe
- Vers Stie-Foy (Québec), Ottawa et Toronto.

Aller-retour 7 à 30 jours.

- Voyages partout au Canada
- à l'extérieur du Corridor* (sauf à Terre-Neuve).

Ne partez pas en voyage...

sans vous renseigner sur nos nouveaux tarifs excursion. Ils peuvent vous faire réaliser de grandes économies. Vous obtiendrez tous les détails auprès d'un agent de voyages ou du bureau des Ventes Voyageurs VIA CN. Ces nouveaux tarifs réduits sont en vigueur jusqu'au 31 mai 1977, sauf à certaines périodes de congés. Prix minimum du billet aller-retour: \$4; pas de voyages par étapes.

*Le Corridor s'étend de Sainte-Foy (Québec) à Windsor.

Quelques exemples, tarifs aller-retour:

Montréal-Stie-Foy	\$ 12.95	Montréal-Gaspé	\$ 39.60
Montréal-Ottawa	\$ 9.35	Montréal-Winnipeg	\$ 74.80
Montréal-Toronto	\$ 26.40	Montréal-Vancouver	\$136.40

En coach. Supplément normal pour autres voitures

VIA CN

LE 15 NOVEMBRE... ALLEZ-Y ET VOTEZ!

De toutes les libertés démocratiques, la plus importante, c'est le droit de voter. Le 15 novembre, vous avez le droit de voter si votre nom est inscrit sur la liste électorale. Il y a un bureau de votation tout près de chez vous, ouvert de 9 heures du matin à 7 heures du soir. Allez-y et votez!



LE PRÉSIDENT GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

Ça ne peut plus continuer comme ça.

On a besoin d'un vrai gouvernement.

Parti Québécois
Le parti des Québécois



Image prise par Robert Bignard-Duval, 138, rue Lacombe, Montréal, 1000-4000 et 1000-4000, 1000-4000 et 1000-4000



si vous souhaitez que vos souhaits souhaitent à temps

cachetez et codez et postez pour seulement 8¢

En cachetant et codant vos enveloppes, vous vous assurez un meilleur service. Cette année, le taux minimum pour le Canada et les États-Unis est de 8¢.

Postez bien: cachetez et codez. Postez tôt: avant le 13 décembre pour l'extérieur et avant le 17 en ville. Consultez le tableau pour certaines grandes destinations.

Destinations	Lettres et cartes cachetées, imprimés et autres cartes non cachetées par avion	Imprimés et autres envois y compris les cartes non cachetées, par voie de surface	Colis par avion
États-Unis	15 décembre	tout envoi aux États-Unis et au Canada doit être cacheté	15 décembre
Europe	8 décembre	12 novembre	3 décembre
Grande-Bretagne et Irlande	15 décembre	24 novembre	8 décembre
Afrique	8 décembre	---	26 novembre
Asie	8 décembre	10 novembre	26 novembre
Mexique, Amérique du Sud, Amérique centrale et Caraïbes	8 décembre	10 novembre	3 décembre
Océanie (y compris l'Australie et la Nouvelle-Zélande)	8 décembre	---	26 novembre



Soyez un as de l'économie! Profitez de mon nouveau tarif Lufthansa pour l'Allemagne.

Francfort aller-retour, vol régulier à tarif classe vol nolisé: \$329* seulement!

Le Baron Rouge

Mon nouveau tarif classe vol nolisé pour Francfort, croyez-moi, c'est toute une aubaine. Vous voyagez en classe économique, sur mes vols réguliers. Vous avez un choix complet de dates pour des voyages de 22 à 45 jours. Et vous ne payez que \$329! Si votre famille vous accompagne, vous économisez encore plus. Moitié prix pour les enfants de moins de 12 ans sur le tarif 22 à 45 jours, et passage gratuit pour chaque enfant de moins de 2 ans.


voyageant en compagnie d'un adulte. Cependant ce ne sont pas tous mes sièges de classe économique qui sont disponibles à ce nouveau tarif à base de vol nolisé. Voilà pourquoi vous devez réserver au moins deux mois à l'avance et laisser un dépôt non-remboursable de \$50 par personne. Le reste doit être payé 45 jours avant la date du départ. Si vous devez annuler votre réservation en-dehors de ces 45 jours, un dédommagement de \$100

est retenu en frais d'annulation. Vous pouvez cependant profiter d'une assurance à bas prix couvrant de tels remboursements lorsque ces changements sont dus à des raisons de santé. Soyez un as de l'économie! Profitez de mon nouveau tarif classe vol nolisé dès maintenant. Téléphonnez à votre agent de voyage ou à Lufthansa et exigez-le. Mais que c'est le Baron Rouge qui vous l'a recommandé...








Lufthansa Voyagez avec le Baron. C'est un as.

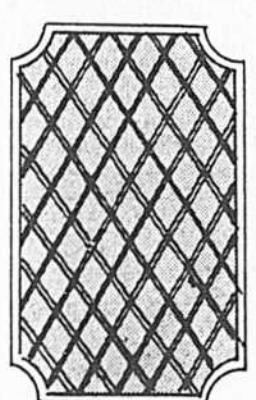
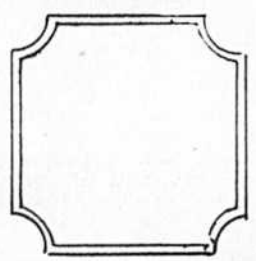
Ce nouveau tarif Lufthansa, Air Canada s'applique aux vols des deux compagnies. Il est en vigueur du 1er novembre 1976 au 31 mars 1977, sous réserve de l'approbation gouvernementale et de changements sans préavis.



ACIER
LES PORTES D'ENTRÉES ISOLÉES
FONT TOUJOURS BONNE IMPRESSION

Elles ne travaillent pas, ne rétrécissent pas, ne forcent pas, ne fendent pas, ne renflent pas, n'absorbent pas l'humidité. Les portes d'entrées Rusco sont solides et sûres comme seul l'acier renforcé peut l'être. Choix de 40 modèles. Brevet #3,750,333

RUSCO

LA COMPAGNIE RECONNUE POUR SES PORTES, FENÊTRES ET PAREMENT EN ACIER
PLUS DE 45,000 CLIENTS SATISFAITS À MONTRÉAL
Au service des propriétaires québécois depuis 1952
SPÉCIALITÉS DE MAISON (1962) INC.
2015 BOUL THIMENS ST-LAURENT **333-1000**
TÉLÉPHONEZ 24 HEURES SUR 24, 7 JOURS PAR SEMAINE



Le premier ministre Bourassa s'est adressé à un millier de personnes, en majorité anglophones, hier au Canadian Club. Il les a mises en garde contre la tentation de voter contre son parti, affirmant qu'un tel choix ne pouvait que favoriser le PQ.

Bourassa aux anglophones Choisissez: un gouvernement libéral ou les séparatistes

par Daniel L'HEUREUX

"Si les gens n'éisent pas un gouvernement libéral, ils vont probablement se retrouver avec un gouvernement séparatiste."

Tel est le point central du message que le chef du Parti libéral, M. Robert Bourassa, est allé livrer, hier midi, devant un millier d'hommes d'affaires du très sélect Canadian Club. Prononçant le discours le plus soigneusement préparé de sa campagne électorale, le premier ministre, après quelques mots d'introduction en français, a parlé exclusivement en anglais durant plus d'une heure à son auditoire majoritairement anglophone.

Toute son allocution était destinée à persuader la minorité anglophone actuellement indisposée par la loi 22 de rester fidèle au Parti libéral, la priant surtout de ne pas céder à la tentation de voter pour l'Union nationale.

"Les anglophones du Québec doivent être conscients du danger de voter, directement ou indirectement, pour les séparatistes", pouvait-on lire dans les notes qui devaient servir de base au discours de M. Bourassa. Celui-ci, qui n'a pas suivi fidèlement son texte, n'a pas prononcé spécifiquement la phrase précitée; mais c'est substantiellement ce qu'il s'est évertué à démontrer à son auditoire: un vote pour l'UN donne plus de

chances au Parti québécois de se faire élire.

"Seul le Parti libéral du Québec peut former, le 15 novembre, un gouvernement fédéraliste dans cette province", a insisté M. Bourassa. Par la suite, il a insisté sur l'opposition, il avait déclaré: "Le seul (parti) qui puisse songer sérieusement à former le gouvernement est le Parti québécois."

Dans le but transparent de reconquérir le vote anglophone, le premier ministre s'est tout d'abord employé à justifier sa loi 22, à en publier les modifications anticipées, à critiquer le chef de l'Union nationale, M. Rodrigue Biron, mais surtout, à illustrer "la menace séparatiste".

C'est ainsi que M. Bourassa, qui a toujours justifié jusqu'à maintenant la loi sur la langue officielle par la nécessité de protéger la langue et la culture de la minorité francophone en Amérique du Nord, avait hier pour son auditoire anglophone une toute autre justification: "Nous voulons faire quelque chose pour la majorité francophone parce qu'on sentait que cela était nécessaire pour la paix sociale... Notre parti n'est pas d'abord un parti nationaliste mais un parti de la réforme sociale et de la croissance économique. Mais si nous voulons des réformes sociales et la croissance économique, alors nous

avons besoin de la paix sociale. Et si nous voulons la paix sociale, nous avons besoin de poser des gestes dans le domaine culturel et c'est pourquoi nous avons fait ça (la loi 22)".

"Nous nous attendions à ce qu'elle (la loi 22 toujours) crée des remous mais nous venons de montrer que nous ne sommes pas obstinés et que nous sommes capables d'apporter des changements", a dit M. Bourassa tout en prenant soin de souligner que ces changements, qui seront précisés davantage après l'élection, ne seront pas élaborés sans que les Victor Goldbloom, Bryce Mackagey, Donat Taddeo et John Ciaccia ne soient consultés.

M. Bourassa n'a pas manqué, au chapitre de la loi 22, d'attaquer l'Union nationale qui "déclare à l'électorat anglais qu'elle abolirait la loi sur la langue officielle" mais qui "chante un air différent aux francophones".

"Comment un parti un tant soit peu responsable peut-il proposer d'abroger une loi qui a été, quels que soient ses points faibles, un facteur de rétablissement de la paix sociale au Québec", a demandé le chef libéral.

Il a aussi accusé l'Union nationale d'être un parti crypto-séparatiste "qui réclame les pleins pouvoirs: quelle sorte de fédéralisme peut-on avoir avec un programme comme ça?"

M. Bourassa s'est par ailleurs servi du conflit de l'Hydro-Québec pour illustrer "l'irresponsabilité" de Rodrigue Biron qui "recommande que l'on accepte le retrait des poursuites judiciaires".

Mais c'est "la menace séparatiste" que M. Bourassa s'est principalement efforcé de brandir.

"Bien qu'ils (les dirigeants du Parti québécois) tentent de reléguer aux oubliettes la question de la séparation à l'aide de cette véritable supercherie qu'est leur promesse de tenir, après qu'ils auraient formé le gouvernement, un référendum sur la séparation, n'oubliez pas une seconde qu'ils sont avidement, fermement et implacablement décidés à séparer cette province du reste du Canada", a dit M. Bourassa en prenant à témoin une déclaration récente de M. René Lévesque selon laquelle, une fois porté au pouvoir, un gouvernement du Parti québécois entreprendrait de réclamer les pouvoirs du gouvernement central.

"En attendant le référendum, ils feraient tout pour montrer que le fédéralisme ne peut pas marcher. Ils prendraient des décisions qui pénaliseraient la province d'affirmer M. Bourassa.

Le chef libéral a aussi joué la corde du risque économique: "C'est pas le temps de prendre des risques parce que l'instabilité entraîne moins d'investissements".

M. Bourassa a également promis aux anglophones de leur faire une plus grande place au sein de la fonction publique québécoise, trouvant anormal que les anglophones ne forment actuellement, selon lui, qu'un ou deux pour cent du personnel de l'Etat.

M. Bourassa a terminé son allocution en cherchant presque à faire oublier le parti qu'il dirige: "L'enjeu de cette élection, ce n'est pas une victoire libérale. C'est votre avenir dans une société démocratique. Ne mettez pas votre avenir en jeu".

Le chef libéral a été chaleureusement applaudi quand il a prêté un "strike out" du Parti québécois pour le 15 novembre prochain.

Biron contre-attaque

C'est Bourassa qui a fait le plus pour la séparation

par Denis LORD

Voilà-t-y pas que M. Bourassa est devenu séparatiste!

C'est en tout cas la conclusion à laquelle en est arrivé le chef de l'Union nationale, M. Rodrigue Biron, qui affirmait à un petit groupe de partisans de la Rive sud réunis à Longueuil, hier soir, que "Bourassa a fait davantage pour la séparation du Québec que René Lévesque lui-même".

Piqué au vif, semble-t-il, par les attaques du premier ministre, qui commence à agiter "l'épouvantail à corneilles" en affirmant qu'un "vote pour l'Union nationale, c'est un vote pour le PQ", le chef unionniste ne veut pas être en reste et contre-attaque. Les déclarations des Jean-Paul L'Allier, Ben Payeur et Guy St-Pierre sur l'indépendance, reprend-il plus tard devant un auditoire en bonne partie anglophone réuni au Cégep Bois-de-Boulogne, "ont fait du Parti libéral un parti séparatiste" puisqu'un "vote pour le Parti libéral c'est un vote pour jeter les Québécois dans les bras du PQ". De là à affirmer que l'UN "est le parti le plus fédéraliste à l'heure actuelle", il n'y a qu'un pas, et il le franchit, ajoutant d'ailleurs qu'elle demeure "la seule alternative pour la survie de la démocratie au Québec".

M. Biron s'en est pris à nouveau à "la clique à Garmeau" qui, selon lui, accule le Québec à un déficit de \$1,2 milliard parce qu'elle passe plus de temps à "administrer le Parti libéral que la province".

mais il en a surtout profité, parlant de séparation, pour lancer ses premières attaques soutenues contre le Parti québécois.

Tout en affirmant que le véritable débat de cette campagne électorale doit porter sur l'administration des libéraux depuis 1970, il s'en prend au PQ, qu'il accuse de "jouer au fou" en se promettant de "faire un, deux, trois référendums, autant qu'il en faudra, pour parvenir à vendre la séparation aux Québécois". "C'est ça, leur sens de la démocratie", lance-t-il à quelque 400 partisans venus des comtés de L'Acadie, Pointe-Claire, Westmount, Saint-Laurent, Crémazie et Laurier.

Il prend grand plaisir, en particulier, à rappeler le passage au Jour du "grand administrateur du PQ, M. Jacques Parizeau", qu'il rend responsable de ce qu'il appelle "la faillite d'un million de dollars" du quotidien, pour mettre en garde ses supporters: "Ne laissez pas l'administration du Québec entre les mains de gens qui ont fait faillite ailleurs".

Pour lui, péquistes comme libéraux ont pris avantage de la campagne pour lancer des "promesses irresponsables". Et il en profite pour lancer "un défi" aux deux principaux partis. Que MM. Lévesque et Bourassa, réclame-t-il, rendent public d'ici jeudi le montant de ce qu'il en coûterait pour remplir toutes les promesses qu'ils ont faites depuis le début de la campagne.

Pour sa part, le chef de l'UN s'engage à en faire autant. Jeudi,

à Québec, il doit en effet rendre public un document qui devrait présenter, chiffres à l'appui, un aperçu de ce qu'il en coûtera pour traduire en gestes concrets les promesses contenues dans le programme électoral de l'Union nationale.

Une espèce de "Budget de l'an I" de l'Union nationale, quoi, bien que l'expression fasse dresser les cheveux sur la tête de ses conseillers.

Parlant de promesses, le chef unionniste a profité de son passage sur la Rive sud pour s'engager à régler le problème du transport en commun dans cette partie de la région métropolitaine. M. Biron pense en particulier à la mise sur pied d'un système de trains rapides entre Montréal et cette banlieue, "parce que c'est moins cher qu'un métro". Il promet également un même genre de transport pour relier entre elles les municipalités du secteur.

Quant aux problèmes d'habitation, il veut les régler en stimulant la construction de logements unifamiliaux. Il suffirait, croit-il, de permettre aux contribuables de déduire de leur revenu imposable le montant qu'ils paient en taxes municipales.

Une espèce de "Budget de l'an I" de l'Union nationale, quoi, bien que l'expression fasse dresser les cheveux sur la tête de ses conseillers.

Parlant de promesses, le chef unionniste a profité de son passage sur la Rive-Sud pour s'engager à régler le problème du transport en

commun dans cette partie de la région métropolitaine. M. Biron pense en particulier à la mise sur pied d'un système de trains rapides entre Montréal et cette banlieue, "parce que c'est moins cher qu'un métro". Il promet également un même genre de transport pour relier entre elles les municipalités du secteur.

Quant aux problèmes d'habitation, il veut les régler en stimulant la construction de logements unifamiliaux. Il suffirait, croit-il, de permettre aux contribuables de déduire de leur revenu imposable le montant qu'ils paient en taxes municipales.

Commentant par ailleurs l'affaire des contributions politiques forcées des distributeurs de Loto-Québec, M. Biron est venu à un cheveu de promettre la fin des caisses électoralistes occultes et le financement des campagnes électorales.

M. Biron promet d'abord, advenant la victoire, de passer une loi pour "assainir tout le système de financement des campagnes électorales, y inclus les campagnes au leadership des partis". Même si ça coûtait \$10 millions, dit-il, ce ne serait pas trop pour se débarrasser de ces problèmes.

Devant le journaliste qui lui demandait si le coût de cette intention serait comptabilisé dans son "budget" de jeudi, le chef de l'UN se ravise toutefois, disant qu'il faudrait à tout le moins étudier la question parce que, chose certaine, "ça ne peut plus continuer comme ça".

Alcan: les grévistes "attendent" Bourassa

par Christiane BERTHIAUME

JONQUIÈRE — Plusieurs centaines de grévistes de l'Alcan se préparent à recevoir demain le premier ministre à Jonquière, "à leur façon", c'est-à-dire en chahutant comme ils l'ont fait à Chicoutimi lors de la première visite de M. Bourassa dans la région du Saguenay-Lac Saint-Jean.

Plus la fin de la campagne approche, plus leur grève s'éternise, plus les syndiqués, qui comptent (mais commencent à désespérer) sur la politisation de leur conflit pour hâter le règlement, montent de l'impatience.

Ce n'est pas seulement aux manifestations qu'ils ont faites à l'ouverture de la campagne électorale du ministre du Travail, M. Gérard Harvey, cette semaine à Jonquière et lors de la visite de M. Robert Bourassa dans le comté de Dubuc, qu'on voit cela.

Depuis quelques jours, les grévistes, qui jusqu'à maintenant n'avaient pas tenu de lignes de piquetage, sont installés devant l'usine d'Arvida et empêchent les cadres de passer. Ces derniers entraînent et sortaient de l'usine sans aucune difficulté depuis le mois d'août.

Les piqueteurs ont eu quelques altercations avec les contremaitres et les policiers de la Sûreté du Québec qui protègent les installations de l'Alcan. Mais on ne signale rien de sérieux.

Chacun sur ses positions

La tension monte d'autant plus que l'Alcan et la FSSA restent sur leurs positions, et que les employés des alumineries de Shawinigan sont entrés en grève, paralysant ainsi toutes les installations de l'Alcan au Québec (à l'exception d'une filiale).

La campagne continue de demander aux syndicats de convoquer une assemblée générale pour que les membres se prononcent sur ses offres du 21 octobre, alors que la FSSA exige que les négociations reprennent à partir des recommandations de la médiation du juge Allan B. Gold.

La publication des offres de l'Alcan dans le journal de la compagnie, le *lingot*, tiré à 10,000 exemplaires, la FSSA a rétorqué par une campagne publicitaire dans les journaux, la radio et la télévision. Dans son message, le syndicat explique sa position en disant en substance: c'est le monde à l'envers. Pourquoi l'Alcan veut-elle que nous acceptions ses offres alors que le rapport du juge Gold nous donne plus?

LA CAMPAGNE A LA CAMPAGNE



par Pierre Foglia

C'est la bonne qui va répondre à mon coup de sonnette: "Je regrette, M. le curé n'est pas là. Il est parti se promener dans les bois. Il fait une si belle journée... mais il sera de retour à quatre heures, il a une messe à cinq heures moins le quart..."

On m'avait prévenu que le curé de St-Prosper était toujours à trol-

ter par les chemins et que j'avais bien peu de chances de le trouver à la cure. "C'est un sportif... avait-on ajouté, un temps il faisait même partie de notre ligue de quilles, mais il a quitté parce que les gars s'entraînaient trop... on le faisait exprès, pour le taquiner!"

A quatre heures, donc, je resonnais à la porte de la plus belle maison du village, et celle fois M. le curé lui-même vint m'accueillir, les joues encore rouges de sa promenade, la cinquantaine rayonnante, un grand diable de curé comme on en voit encore à la campagne: bien nourri et sans inquiétude sur le sexe des anges.

Et pourquoi donc M. le curé de St-Prosper se rongerait-il les sens? Je vous le demande. N'est-il pas maître après Dieu de ce village dont les 210 familles ont TOUTES payé leur dime cette année, à raison de 25 sous par \$100 de revenus nets? L'automne dernier, M. le curé avait décidé de

faire la toilette de son immense église: deux couches de peinture, à la grandeur, que ses paroissiens ont posées bénévolement. Certains jours, ils étaient jusqu'à 25 à farfouiller dans le chœur. L'église a été prête juste à temps pour la Noël. Allez, M. le curé peut bien se promener dans les bois, le loup athée n'y est pas, du moins à St-Prosper qui ne compte pas plus de cinq ou six mécréants...

Bien sûr, les temps ont tout de même un peu changé depuis ce jour de 1911, où un journaliste de Québec, venu "couvrir" une fête religieuse à St-Prosper, écrivait dans son journal: "Il y avait partout, sur les figures, dans les habits, dans le maintien, dans l'aspect général, par toute l'église, un air de bonheur, un cachet de distinction avec un parfum de piété qui parlaient au coeur..." Aujourd'hui, ce n'est plus tout à fait aussi angélique, et le curé n'est plus le confident de tous les se-

crets, l'arbitre des chicanes, le conseiller matrimonial et... électoral. Ce n'est plus tout à fait aussi pastoral.

— Les gens ne viennent plus me voir à la maison, me raconter leurs problèmes. Mais moi je me déplace, je visite toutes les familles. J'essaie de participer à la vie du village... comme cet après-midi par exemple, je suis allé me promener dans les bois, sur la montagne, bien sûr parce qu'il faisait beau, mais aussi parce que j'avais envie de bûcher. Je savais où retrouver deux jeunes qui coupaient du bois, je les ai rejoints, j'ai pris une hache et je les ai aidés. J'ai cordé aussi, bref j'ai travaillé deux ou trois heures sans parler de rien en particulier, et surtout pas de religion. Moi j'étais heureux, j'aime ça bûcher! Et eux ça faisait leur affaire. D'après moi, être heureux en travaillant ensemble, ce n'est pas une méchante manière de communier... sans compter

que c'est souvent là, dans les bois... seul à seul que les gens vont, le plus souvent, me confier leurs problèmes...

— Parce qu'on a des problèmes à St-Prosper?

— Comme partout. Des problèmes familiaux.

— Des divorces et des séparations dans le village?

— Non, pas dans le village. Mais les enfants qui sont partis habiter en ville... et les parents qui se mettent à l'envers pour eux...

Il fut un temps à St-Prosper, comme partout ailleurs, où le diable était rouge et le ciel était bleu. Aujourd'hui, c'est le curé qui est rouge, enfin presque! Il ne s'en vante pas, encore bien moins le proclame-t-il en chaire, et personne dans le village n'avait pu me renseigner là-dessus: "C'est ben dur à dire", m'ont répondu ceux que j'ai interrogés.

J'ai deviné qu'il était rouge à la manière dont il m'a annoncé que le candidat libéral, Normand Toupin, tiendrait une assemblée, vendredi soir à St-Prosper. Il m'a dit aussi qu'il venait d'une vieille famille libérale, mais il s'est empressé d'ajouter qu'il votait plus pour l'homme que pour le parti. Ce qui est certain, c'est que ce n'est pas lui qui influencera le vote dans le village. Tout ce qu'il souhaite, c'est que ces élections-là ne divisent pas trop ses paroissiens.

De toute façon, quand bien même les maoïstes prendraient le pouvoir au Québec, ce n'est pas cela qui l'empêchera de finir sa carrière de curé à St-Prosper, dans l'estime générale... et le confort!

Ses ouailles ne l'échangeraient pas pour un archevêque. Pensez-y: à la campagne, un curé qui bûche, ça vaut bien des curés qui prient.

élections

LA CAMPAGNE

5e colonne:
Morin cite un cas

Voici (presque au texte) un communiqué du Parti libéral, Telbec n.94:

Le président régional du parti libéral du Québec pour la région de Québec, M. Guy Morin, qui dénonçait l'infiltration de la cinquième colonne péquiste dans les salles de rédaction, cite aujourd'hui une preuve précise à l'appui de ses affirmations. Au quotidien Le Soleil de Québec, M. Claude Beauchamp, rédacteur en chef, aurait placé sur une voie d'évitement depuis le début de la campagne électorale, les deux éditorialistes les plus expérimentés du plus important quotidien de l'est du Québec, MM. Paul Lachance et Gilles Boyer, leur interdisant ainsi d'écrire quoi que ce soit dans leurs colonnes sur la campagne électorale en cours. M. Guy Morin dénonce cette manœuvre discriminatoire dont le seul but, rendu évident dans les circonstances actuelles, visait à mieux faire passer la propagande séparatiste dans les pages jusqu'alors les plus objectives de ce quotidien. En terminant, M. Guy Morin souligne que M. Claude Beauchamp est le frère de M. Pierre-Paul Beauchamp, chef du pupitre de nuit au "Journal de Montréal, celui-là même qui filtrerait les "electo-notes", ... dont le style ... est toujours à l'avantage du même parti... Devinez lequel?"

Choquette avait
perdu la voix

La fatigue et la multiplicité des discours prononcés ces derniers jours ont rendu le leader du PNP et candidat d'Outremont, presque complètement aphone.

C'est la voix éteinte qu'il rendait visite aux grévistes de l'Alcan, à Shawinigan qui l'ont accueilli presque chaleureusement. A son arrivée à 20h30 à Dorval, dans le "Piper Cub" qui le ramenait de Trois-Rivières, avec son secrétaire de presse et deux journalistes, M. Choquette a reçu une injection de pénicilline qui lui a permis de participer à 23 heures à l'émission "Télescope" de Radio-Canada.

L'Allier ira
finalement

Avant-hier (publication hier) nous recevions les Telbec No 23 et 64. Hier (publication aujourd'hui) nous recevions les Telbec No 64 et 78. Il est question dans les quatre, du même sujet: une galerie, un Payer, un L'Allier, une culture, un débat. Aujourd'hui, ils (les Telbec) sont au texte:

Telbec (64) — QUEBEC, le 8 nov. 76 — Le ministre des Affaires culturelles, M. Jean-Paul L'Allier, s'est dit extrêmement surpris de la réponse qu'aurait faite le président du PLQ, M. Benoît Payer, aux organisateurs des rencontres préparées par la Galerie... Vérifications faites, il appert que M. Payer n'a pas tenu ces propos et qu'il a déjà fait une mise au point en ce sens dans la soirée d'hier. Etant retenu par des engagements antérieurs desquels M. L'Allier ne pouvait se libérer il sera impossible au ministre de se rendre ce soir à la Galerie... pour le débat prévu. M. L'Allier a cependant accepté de modifier son calendrier d'activités et sera présent à compter de 21h15 à la rencontre du 10 novembre pour y discuter de son livre vert.

Source: Jean Lemay
cabinet du ministre des Affaires culturelles

Telbec (78) 8/11/76 — Face au développement de la situation en ce qui touche les débats sur la

culture qui se tiendront à la Galerie... au... et suite au refus de M. Ben Payer, président du PLQ, d'engager son parti dans ces débats, Jean Lemay attaché de presse du ministre des Affaires culturelles, Jean-Paul L'Allier, nous téléphonait dès ce matin pour nous dire qu'il trouvait incroyable que le PLQ ne délègue personne pour signifier sa position en matière culturelle. Le ministre ne serait, nous dit-il, disponible qu'à compter de 23h00 ce soir. Toutefois, à 11h43 a.m. aujourd'hui le 8 novembre, le ministre nous faisait parvenir le télégramme suivant: "Regret de ne pouvoir participer à la rencontre de ce soir compte tenu d'engagements antérieurs. Rencontre prévue à Pointe-Calumet et St-Joseph-du-Lac, deux-Montagnes. Ai pris disposition pour être disponible le 10 novembre à compter de 21h15 comme convenu. Serais prêt à rencontrer représentants des autres partis politiques si vous le jugez nécessaire." Mercredi donc le 10 novembre, le ministre L'Allier et Gérard Godin discuteront du Livre vert, tel que prévu. Pour les organisateurs "D'a Faire, il n'est pas question cependant d'organiser une deuxième rencontre entre les partis politiques." Source: 521-9590, 522-4051, 525-4749

NDLR: Suite, peut-être au prochain numéro.

Bourassa annule
quatre visites

Le conflit de l'Hydro-Québec, qui a retenu le premier ministre à Montréal hier soir, a empêché celui-ci de participer, comme cela était prévu, à quatre assemblées libérales dans la région de Québec. C'est M. Jean Marchand qui a remplacé le premier ministre à la dernière minute pour aller rencontrer les partisans libéraux des comtés de Lévis, Chauveau et Montmorency. Les libéraux de Saint-Georges de Beauve, qui attendaient eux aussi M. Bourassa, ont été moins chanceux: ils n'ont eu droit qu'au président du PLQ, M. Ben Payer.

Du scepticisme
à la colère

L'idée de M. Rodrigue Biron, chef de l'Union nationale, de faire de chaque Québécois francophone un parfait bilingue capable de vendre avec succès ses talents sur le plus riche marché du monde, l'Amérique du Nord, n'a pas soulevé l'enthousiasme des 13 auditeurs qui ont participé à la ligne ouverte de Radio-Canada, "Présent à l'écoute", hier après-midi.

Un seul a affirmé sa foi dans le programme unioniste.

Huit des auditeurs de Radio-Canada qui ont pris la peine d'appeler "Présent à l'écoute" ont eu des attitudes qui allaient du scepticisme poli mais définitif devant la politique linguistique préconisée par M. Biron et l'Union nationale à l'indignation et à la colère.

M. Biron s'est dit convaincu que les québécois étaient capables de conserver leur culture française même en devenant de parfaits bilingues. Il a préconisé des "échanges de professeurs" pour parvenir à mettre en application son programme d'apprentissage de la langue seconde dans les écoles des les premières années de scolarité, affirmant qu'avec ce système, "ça ne coûterait pas plus cher".

Quant à la question de la détermination de l'âge auquel les enfants sont aptes à entreprendre l'étude d'une langue seconde, M. Biron a nié qu'il s'agisse là d'une affaire politique. C'est toujours une affaire pédagogique, mais nos conseillers nous ont affirmé que s'était possible de commencer très tôt, a-t-il dit.

"Négligence et impuissance crasse"

Le PQ promet \$50 millions pour aider les agriculteurs

par Pierre-Paul GAGNE

RIMOUSKI — Accusant le gouvernement du premier ministre Bourassa d'avoir été d'une "négligence et d'une impuissance crasse" dans le domaine agricole, le chef du Parti québécois, M. René Lévesque, a dévoilé hier un programme en sept points que son parti mettrait en oeuvre pour venir en aide aux agriculteurs.

Ce programme, dont l'application graduelle pourrait coûter autour de \$50 millions au cours de la première année d'un gouvernement péquiste, prévoit:

— l'établissement d'une politique de protection des bonnes terres agricoles du Québec, notamment par le biais de l'adoption d'une loi taxant sévèrement la spéculation foncière pour des fins non agricoles;

— la mise sur pied d'un programme de crédits et de subventions s'appliquant en premier lieu aux jeunes agriculteurs qui débutent;

— la création d'une Commission québécoise des grains de provenance dont le rôle serait de contrôler l'achat, l'entreposage et la vente des grains;

— l'extension graduelle à toutes les productions, en commençant par la production laitière, du plan de stabilisation des revenus agricoles;

— le retour des quotas de production laitière au niveau de 1975;

— l'augmentation générale du budget du ministère de l'Agriculture, ce qui permettrait notamment d'augmenter les crédits disponibles dans des secteurs comme

le drainage des terres et l'incitation aux jeunes à ne pas quitter la terre paternelle;

— la mise sur pied d'une politique incitative de consommation des produits agricoles québécois, laquelle serait accompagnée de la mise sur pied d'un programme de distribution gratuite de lait dans les écoles.

Bourassa: le moins
et le plus mal

De tous les gouvernements qui se sont succédés à Québec depuis 25 ou 30 ans, a soutenu M. Lévesque, le gouvernement Bourassa est certainement celui qui s'est le moins occupé des agriculteurs et qui, quand il se décidait à agir, s'en est occupé le plus mal.

A cet égard, M. Lévesque a cité hier quelques statistiques qui, à son avis, démontrent comment la situation agricole s'est complètement détériorée depuis 1969.

C'est ainsi, a-t-il dit, que la part des revenus agricoles nets des Québécois par rapport à l'ensemble du Canada est passée, entre 1969 et 1975, de 15 p. cent à moins de 10 p. cent.

Parallèlement, les agriculteurs québécois, si on excepte ceux des Maritimes, ont été ceux dont le revenu a le moins augmenté au cours des cinq dernières années: citant des statistiques, le chef péquiste a soutenu que les agriculteurs de la Saskatchewan avaient vu leurs revenus augmenter de 544 p.c., depuis 1971, ceux du Manitoba de 336 p.c., ceux de l'Alberta de 224 p.c., ceux de l'Ontario de 107

p.c. contre seulement 93 p.c. pour les agriculteurs québécois.

Or, pendant tout ce temps, la part réservée au ministère de l'Agriculture dans le budget du Québec ne cessait de décroître, passant de 2,5 p.c., en 1969, à 1,9 p.c. dans le dernier budget du ministre Garneau.

Autant Ottawa
que Québec

Hier, M. Lévesque a attribué tant au gouvernement d'Ottawa qu'à celui de Québec la responsabilité du marasme dans lequel se trouve l'agriculture québécoise.

"Dans le domaine agricole, a-t-il dit, le gouvernement fédéral a été "malfaisant" comme ce n'est pas permis et les mesures du ministre Eugene Wheelan n'ont fait qu'aggraver la situation dans des domaines comme les grains de production et les quotas laitiers."

Au plan de la production laitière, le chef péquiste a soutenu que les politiques discriminatoires fédérales (dûes, en bonne partie à une surproduction ontarienne) avaient fait perdre aux quelque 23,000 producteurs laitiers québécois une somme variant entre \$40 à \$60 millions au cours de la dernière année.

Qu'a fait le gouvernement du premier ministre Bourassa devant autant d'injustices? De l'avis du chef péquiste, c'est probablement dans le domaine agricole que le fédéralisme des libéraux a été le plus servile, le ministre Drummond se contentant, à la dernière minute, d'appliquer le "classique

cataplasme électoral" d'une subvention de \$22 millions pour calmer les producteurs laitiers.

A cet égard, il n'a pas manqué de rappeler les nombreuses promesses électorales du Parti libéral, en 1973, qui n'ont jamais été réalisées: autosuffisance du Québec dans le domaine céréalier, remplacement du boeuf de l'ouest par le boeuf de l'est, adoption d'une loi de protection des terres agricoles.

Une passion
pour l'agriculture

Le seul bon point des libéraux, a-t-il noté, a été de faire adopter une loi de stabilisation des revenus agricoles. Cependant, a-t-il souligné, le gouvernement Bourassa n'a pas cru bon de l'étendre aux secteurs clés de l'agriculture québécoise comme les productions laitière, céréalière et porcine.

Depuis 1970, a dit M. Lévesque, le Parti québécois a fait "son éducation agricole" et "on a contracté un préjugé favorable, presque une passion, pour l'agriculture".

M. Lévesque a par ailleurs tenu à rappeler que, de tous les engagements péquistes depuis le début de la campagne électorale, deux seulement (ceux portant sur les soins de santé ainsi que sur l'agriculture) obligeaient le gouvernement à débours des sommes élevées, soit environ \$50 millions dans chacun des cas.

Or, a-t-il conclu, ce \$100 millions est à peu près ce qu'il en coûterait pour appliquer la promesse du gouvernement Bourassa de commencer l'enseignement de l'anglais dès la troisième année scolaire...

Choquette prend la
défense de
l'industrie
du textile

par Fernand BEAUREGARD

GRAND-MÈRE — Le chef du Parti national populaire s'est fait hier l'ardent défenseur de l'industrie textile, l'une des principales industries secondaires de la Mauricie ou, en compagnie des candidats Réjean Gélinas de Lavolette et Paul-Emile Prudhomme de Saint-Maurice, il effectuait une tournée-éclair.

En ce faisant, il a violemment pris à partie son adversaire libéral dans Outremont, l'ex-président du Conseil économique du Canada, M. André Raynauld.

Se référant à une déclaration publiée samedi dernier, déclaration où André Raynauld prônait la disparition de l'industrie textile, "une industrie qui n'est plus adaptée au type de main-d'oeuvre que nous avons au Québec", Jérôme Choquette a accusé "ce grand théoricien emprunté d'Ottawa par Bourassa" de s'être donné pour mission "de tuer purement et simplement une industrie secondaire qui fait vivre 20 p. cent de toute la main-d'oeuvre du Québec".

M. Choquette a invité l'économiste-candidat du PLQ à venir répéter sa déclaration devant les quelque 100,000 Québécois qui gagnent leur vie dans l'industrie qu'il condamne ainsi "en se basant sur de fumeuses théories".

"M. Raynauld, qui demande aux électeurs d'Outremont de lui accorder leur faveur, et M. Bourassa qui a accepté sa candidature, ont de drôles de solutions à offrir aux problèmes de chômage endémique qui confronte le Québec. Non seulement on ne parle plus de créer 100,000 emplois, mais en recommandant de laisser mourir l'industrie textile au Québec, on s'affaire à ajouter 100,000 chômeurs de plus aux 9,8 p. cent que nous avons déjà."

Si, selon M. Choquette, le régime Bourassa a laissé ainsi périr, par son inertie coupable, l'industrie textile, il a aussi abandonné à son sort une autre des rares industries secondaires importantes de la Mauricie, celle de la chaussure.

A la suite d'une visite à la compagnie "Grand-Mère Shoe" qui n'opère, faute de commandes, qu'à la moitié de ses capacités, le chef du PNP a accusé le gouvernement sortant de n'avoir rien fait pour endiguer le flot "dévastateur" des importations de produits "made in Korea", "made in Taiwan" ou "made in Hong Kong", dont le coût, grâce à une main-d'oeuvre rémunérée à un taux ridiculement bas, rend toute concurrence impossible.



1,500 personnes ovationnent Payette

Lise Payette, la candidate péquiste dans le comté de Dorion, fait le signe de la victoire alors qu'elle reçoit une ovation hier au Centre municipal des congrès, à Québec, où elle a pris la parole devant plus de 1,500 personnes. D'autres candidats péquistes, Louise Beaudoin (Jean-Talon) Jean-François Bertrand (Vanier) à gauche, et Louis O'Neil (Chauveau), à droite de Mme Payette, ont pris part à cette assemblée. Il y avait beaucoup de femmes dans l'assistance, des secrétaires à l'emploi du gouvernement, des mères de famille, des grands-mères. Lise Payette s'est attaquée à son adversaire libéral Alfred Bossé, au gouvernement fédéral ainsi qu'aux ex-ministres Marchand et Mackay.

Les hausses de salaire

Nous avons les moyens de
respecter nos engagements

— Bourassa

Tout en se disant confiant de pouvoir respecter les conventions collectives signées avec les employés du secteur public et parapublic, le premier ministre Robert Bourassa a refusé hier de s'engager à transgresser une éventuelle décision contraire de la Régie des mesures anti-inflationnistes à ce propos.

"Nous avons les moyens comme gouvernement de respecter les engagements que nous avons pris à l'égard de nos 250,000 employés, a-t-il déclaré avant d'ajouter que le gouvernement doit aussi tenir compte de la loi.

M. Bourassa a par ailleurs rappelé que le président de la Régie, M. Robert de Coster, a nié les prétentions du leader péquiste Régie, M. Robert de Coster, a nié les prétentions du leader péquiste René Lévesque selon lesquelles la Régie se serait déjà prononcée au sujet du dépassement de ses barèmes dans le secteur public.

LA PRESSE a toutefois appris la semaine dernière de source certaine que la Régie, sans se prononcer officiellement, a bel et bien étudié les ententes intervenues récemment entre le gouvernement et le Front commun et qu'elle a conclu à l'existence d'un dépassement de l'ordre de 2 à 13 p. cent par rapport à ses barèmes. Ce dépassement se traduirait par un excédent supérieur à \$200 millions.

M. Bourassa, qui était interrogé hier soir sur les ondes du réseau de télévision TVA, a laissé entendre que son gouvernement étudiait les diverses avenues pouvant permettre l'application intégrale des conventions collectives. S'il y a effectivement dépassement, il pourrait par exemple tenter de convaincre la Régie de reconnaître des exceptions à ses barèmes. Le Conseil des ministres pourrait également, en dernier recours, décréter comme l'a fait le Cabinet fédéral dans le

cas des postiers que le Québec ne respectera pas la décision de la Régie — ce qu'il pourrait cependant hésiter à faire puisque cela équivaldrait à transgresser sa propre loi.

Cette émission de TVA était la première d'une série de cinq interviews d'une heure au cours de laquelle des journalistes interrogent les chefs des cinq principales formations politiques du Québec. Elle est diffusée à 18h, à la place. "Parle, parle, jase, jase". Ce sera ce soir au tour du chef de l'UN, M. Rodrigue Biron.

M. Bourassa a admis que la Loi 22 l'a rendu impopulaire auprès de certains anglophones. Il a cependant nié que les amendements qu'il propose maintenant lui aient été inspirés par le soul de récupérer la faveur des anglophones et des Néo-Québécois, soutenant plutôt qu'ils ne visent qu'à corriger des injustices qu'on n'avait pas voulues.

Restructuration scolaire

Le PQ s'oppose aux
commissions "divisées"

"La division linguistique et religieuse des commissions scolaires telle que préconisée par le comité de restructuration scolaire de l'île de Montréal continue à maintenir la ségrégation et le racisme."

Telle est l'opinion du Parti québécois, véhiculée par l'organisation de Montréal-centre, dont M. Gilbert Paquette, qui était accompagné du député Claude Charron, porte-parole en matière d'éducation.

Tous deux rappellent que la position du PQ n'a pas changé depuis le projet de loi 28 en 1972: des commissions scolaires territoriales ou unifiées qui ont autorité sur des écoles diversifiées selon les personnalités des divers milieux. A cet égard, on aurait des comités d'écoles beaucoup plus forts ayant une véritable autorité sur l'orientation propre de chaque école. M. Paquette estime que

ce n'est pas en multipliant les structures, comme le propose le comité du Conseil scolaire, qu'on va améliorer quoi que ce soit. Au contraire, on va dédoubler les services et perpétuer des ghettos à la fois linguistiques et religieux et les tensions qui s'ensuivent.

La solution que défend M. Paquette permettrait aux écoles de se distinguer en fonction des priorités de gens de tel ou tel quartier: Ici, on pourrait souhaiter l'anglais très tôt, là on pourrait penser à des cours en langue étrangère qui perpétuent une langue maternelle ethnique, etc.

Cette personnalité socio-culturelle lui paraît impensable à assumer dans le cadre de commissions scolaires déjà fragmentées selon diverses options.

Le porte-parole trouve également trop élevée la taille prévue de 40,000 à 60,000 élèves.

La "fuite des capitaux"

Le marché des obligations n'est pas nerveux



Robert DEMERS

par Jean POULAIN

"Il est difficile d'évaluer, lorsqu'on parle de fuite de capitaux, s'il s'agit de gestes isolés ou d'un mouvement d'ensemble. Le seul domaine où la situation apparaît clairement: c'est celui du marché des obligations municipales, où tout mouvement de vente inhabituel qui fait face à des difficultés se traduit par une hausse du taux de rendement. C'est ce qui s'était produit lors des deux précédentes élections provinciales... Or le marché des obligations municipales n'a donné lieu depuis le déclenchement des élections à aucun impact.

Telle est la situation expliquée sans la moindre hésitation par le président de la Bourse de Montréal, soit l'officine où, selon l'adage bien connu, les millions sont les plus nerveux.

M. Robert Demers, le président de la Bourse, va plus loin encore pour rassurer tous ceux dont les nuits sont encore agitées par des insomnies d'ordre pécuniaire: une émission municipale a été lancée vendredi dernier, en pleine fièvre électorale et elle s'est bien vendue.

Les obligations municipales représentent un marché typiquement québécois par le recours plus fréquent qu'y font les commissions scolaires, cégeps et autres catégories officielles d'emprunteurs. Il en résulte qu'il s'agit d'un marché d'un milliard de dollars par an au Québec qui, de l'avis de M. Demers, est le véritable baromètre de la situation.

Les mêmes à chaque fois

D'autres importantes organisations financières du secteur de la

fiducie ou des prêts hypothécaires en général abondent dans le même sens: "Si nous avons quelques demandes de transferts isolées, elles proviennent des mêmes personnes que les fois précédentes" disent certains porte-parole, soucieux de ne pas participer à un débat qui, d'un côté ou de l'autre de la clôture, est considéré comme intempestif.

La plupart des interventions se réduisent, semble-t-il, à des appels téléphoniques à son gérant habituel, pour se faire rassurer.

Comme le souligne un porte-parole d'une importante institution financière qui a des bureaux à travers le pays "notre dette est encaissable à tout endroit au Canada, de sorte qu'un transfert comptable sur les registres ne signifie pas grand-chose et n'amène rien de plus".

Un autre explique que certains transferts deviennent théoriquement moins garantis en dehors du Québec: il s'agirait par exemple de dépôts qui seraient garantis par des actifs plus forts au Québec que dans les autres succursales du pays. Au cas théorique d'une séparation politique, la dette serait moins garantie dans les autres provinces, qu'au Québec, puisqu'on y détiendrait le gros des actifs.

A la compagnie Brink's qui, comme l'indique avec humour son directeur M. F. Dawe "était devenue célèbre subitement lors des élections de 1970" l'on retourne dans l'oubli... calme plat, rien... pas le moindre petit transfert anormal.

Le Québécois ont-ils tourné une page de folklore?

Samson blâmé par les prêtres de son comté

par Pierre VENNAT

envoyé spéciale de LA PRESSE

ROUYN — Le Conseil diocésain de pastorale du diocèse de Rouyn-Noranda, avec l'appui de l'évêque catholique de l'endroit, Mgr Jean-Guy Hamelin, s'en est pris, hier après-midi, au chef créditiste et député de la région, Camil Samson, qui avait déclaré en fin de semaine que les dirigeants du Parti québécois sont des "communistes" qui s'inspirent des politiques de Moscou.

Déclarant qu'il était de leur devoir, en dehors de toute partialité, de dénoncer un type de stratégie électorale "contraire à l'esprit de l'Évangile", les prêtres de Rouyn-Noranda ont tout d'abord dénoncé les Bérêts blancs, nombreux dans la région, qui, dans le journal "Vers demain" ont vive-

ment dénoncé non seulement le PQ en général mais le père Jacques Couture et l'abbé Louis O'Neil en particulier.

Les prêtres de Rouyn affirment que de tels procédés utilisés par les "Pélerins d'un monde meilleur", destinés à semer le doute dans les esprits, sont inacceptables de la part de chrétiens d'autant plus qu'ils proviennent, disent-ils, de chrétiens "à la crédibilité douteuse".

Toutefois, ajoutent-ils, c'est leur devoir de pasteurs de dénoncer M. Samson qui, en reprenant les accusations des Bérêts blancs, en tant que chef de parti, jouit d'une plus grande crédibilité et qui tient des propos diffamatoires, contrairement à une saine campagne, en semant la suspicion et la peur, en dehors de tout esprit évangélique.

Plus efficace qu'un "back bencher" libéral

Le chef créditiste, Camil Samson, a déclenché hier soir le début de ce qui se veut un blitz afin de conserver son comté de Rouyn-Noranda à l'Assemblée nationale.

Le chef créditiste qui, jusqu'ici, même dans sa région, s'était contenté de mener une campagne "provinciale", au cours de laquelle il vantait les mérites de la "troisième voie" a en effet inauguré hier une série d'émissions télévisées dans son comté dans lesquelles il veut persuader les électeurs de Rouyn-Noranda qu'ils sont mieux servis par un député créditiste d'opposition que par un libéral back-bencher.

S'en prenant à ses adversaires "durs de compréhension", M. Samson, visiblement plus nerveux qu'à l'accoutumée alors qu'il se contente de monologuer sur le programme de son parti, a consacré plusieurs minutes, documents photographiés à l'appui, à expliquer à la population du comté qu'il avait

obtenu de nombreux octrois de voirie grâce à ses efforts lors de la discussion du budget de la province.

Plus en fait, affirme-t-il, que les députés ministériels.

De même, M. Samson a annoncé un plan créditiste afin qu'une industrie de transformation s'installe dans la région, pour assurer plus d'emplois à une région où le taux de chômage atteint près de 20 p. cent.

Enfin, il a fait état de nombreux pourparlers qu'il aurait eus avec les autorités du ministère de l'Agriculture afin de développer l'élevage des bovins dans l'Abitibi, au lieu, dit-il, de manger du boeuf de Winnipeg.

M. Samson, qui sait utiliser pleinement la formule du message télévisé dans une région où on ne capte que Radio-Nord, a affirmé qu'en six ans et demi, il avait fait la preuve de son efficacité et a supplié ses électeurs de lui accorder une majorité accrue.

Bienvenue confond pédagogie et politique selon la SSJB

par Mariane FAVREAU

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, par la voix de son président actuel et de cinq de ses anciens présidents, dénonce les amendements promis par le parti libéral à la loi 22 et avertit le gouvernement actuel "que tous les Québécois s'en rappelleront le 15 novembre".

La SSJB, de plus, a rendu public une autre étude, d'envergure internationale, concluant "que le succès de l'apprentissage d'une langue seconde n'a rien à voir avec la précocité de cet enseignement des premières années de l'élémentaire".

S'en prenant à ce qu'elle qualifie de "déclaration électorale", la SSJB met en opposition les diverses déclarations du premier ministre Bourassa à l'effet que la loi 22 constituait "un compromis raisonnable pour l'avenir du Québec" (sept. 1975), puis admettant la possibilité de changement (1er novembre 1976), puis annonçant ses changements le lendemain.

La SSJB conclut que "Bourassa s'engage à compromettre l'avenir du Québec et du Canada".

M. Jean-Charles Desroches, président de la SSJB, était entouré de MM. Yvon Groulx, Paul-Émile Robert, François-Albert Angers, Yvan Sénécal.

L'un des aspects importants signalés par la SSJB dans la déclaration de M. Bienvenue, est la confusion des paliers pédagogique et politique.

"Dans la question des tests linguistiques, il s'agit au niveau pédagogique ce qui est une question politique. Dans la question de l'enseignement de l'anglais aux francophones, il donne un caractère politique à une question d'abord pédagogique."

Après de 30,000 élèves

Que le chapitre V de la loi 22 ne soit pas administrable, la SSJB l'avait déjà déclaré en 1974. Et elle rappelle le seul critère qui selon elle pourrait rendre justice à la majorité: que seuls aient droit à

l'école anglaise les citoyens canadiens de langue maternelle anglaise domiciliés au Québec.

L'étude que cite la SSJB a été menée par l'Association internationale pour l'évaluation du rendement scolaire de 1966 à 1975, avec l'appui financier de l'UNESCO, du United States Office of Education et de la Fondation Ford.

Elle fut coordonnée par l'Institut international de planification de l'Éducation à Paris et par le Ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Zélande, et menée auprès de 30,000 élèves de huit pays différents.

Le rapport final est dû à l'émigré John D. Carroll, psychologue qui s'est souvent penché sur les questions linguistiques.

Elle prouve, comme l'étude britannique, dont LA PRESSE a déjà fait largement mention, que les étudiants qui commencent l'étude d'une seconde langue plus tard apprennent plus vite que leurs cadets. En plus, le rapport prouve qu'une période de six à sept ans d'apprentissage suffit normalement pour acquérir une bonne maîtrise de toutes les fonctions d'une langue seconde.

Un document de la CEQ

Rien pour les femmes

QUÉBEC — "Le gouvernement Bourassa n'a jamais rien fait pour les femmes et la seule fois où il a agi, il a étranglé les garderies populaires".

Conditions lamentables

Selon la centrale, les conditions de leurs congés de maternité sont lamentables et elles sont souvent victimes de licenciement, d'obstruction dans l'embauche et la promotion et de difficultés de toutes sortes de la part de leur employeur.

De plus, la CEQ blâme le gouvernement pour n'avoir pas répondu à des revendications comme le divorce sans notion de culpabilité, le tribunal de la famille, l'allocation de soutien, et des prestations adéquates aux mères indigentes et sans emploi. Selon la centrale, le gouvernement laisse croupir dans la misère les femmes chefs de famille avec une allocation maximale de \$330 par mois.

Quant à l'orientation systématique des femmes vers des secteurs d'activités à tendance "féminine", elle se poursuit.

Au chapitre des garderies, le

programme du ministre Lise Bacon a, selon la CEQ, entraîné la fermeture de dizaines de garderies populaires, la détérioration de la qualité des services et l'augmentation du nombre de garderies à but lucratif.

Telles sont les accusations portées par la Centrale de l'enseignement du Québec dans son deuxième document sur les élections, rendu public hier, à Québec.

Ce dossier, qui a été distribué aux 80,000 membres de la CEQ, souligne que l'inaction du gouvernement s'étend à tous les domaines, des congés de maternité, au droit au travail, à l'égalité et au soutien à accorder aux femmes chefs de famille.

Au chapitre des congés de maternité, la CEQ fait remarquer que le Québec est l'une des trois seules provinces canadiennes à n'avoir pas de loi sur la protection de la maternité.

Même si d'importantes victoires ont été remportées au profit des femmes syndiquées, la situation des travailleuses non syndiquées est catastrophique.

LAURENTIDES-LABELLE

Des questions sur l'utilisation du territoire

par Jean-Pierre BONHOMME

MONT-LAURIER — Les citoyens de la région de Laurentides-Labelle commencent à se demander s'ils n'ont pas trop urbanisé leur territoire, s'ils n'ont pas dilapidé leurs ressources naturelles et, en cette campagne électorale ils expriment ouvertement la crainte que leurs revenus de l'activité touristique, leur principal commerce, ne baissent à l'avantage des Cantons de l'Est, une région dont le développement s'est fait d'une manière moins sauvage.

Les deux principaux candidats de cette région, administrativement rattachée à l'Outaouais, pour une part, mais dont le pôle d'attraction est Montréal, le député libéral sortant, Roger Lapointe, et l'aspirant du Parti québécois, Jacques Léonard, tentent ces jours-ci de rassurer les électeurs du mieux qu'ils peuvent et ils proposent divers correctifs.

Presque gaspillés

Les deux candidats reconnaissent sans peine les difficultés qui se manifestent par la "disparition" des chevreuils, l'animal le plus pourchassé, et par une sur-commercialisation du ski alpin du ski de consommation. Ils conviennent aussi que l'urbanisation désordonnée a créé un problème d'importance, "le problème ma-

jeur de la région", soit la pollution généralisée des lacs et des cours d'eau. Le candidat Léonard, quant à lui, ne craint pas d'affirmer qu'à l'égard de la ressource naturelle touristique "les Laurentides sont presque gaspillées".

Curieusement, par contre, les correctifs généraux portés sur un développement accéléré de la zone touristique, un développement plus rationnel, sans doute, mais un développement tout de même. Le candidat Lapointe promet bien, sans mentionner de date, toutefois, que le conseil des ministres va "geler" le territoire vierge appartenant aux frères des écoles chrétiennes, à Val David, et M. Léonard favorise bien, de son côté, un zonage "passablement sévère" des terres cultivables, mais c'est "le progrès" qu'on prépare.

Roger Lapointe, un ancien chef syndical de la CEQ, qui projette maintenant une image de jeune administrateur affairé, souhaite ainsi un développement des activités de plein-air dans le parc Papi-nou-Labelle. Il regrette que cette zone intacte ne serve qu'à du tourisme de jour qui n'a pas, selon lui, suffisamment d'impact économique dans la région. Il se fait tort, également, de créer un "crédit touristique" pour aider les aubergistes à développer leurs sites.



Roger LAPOINTE



Jacques LEONARD

M. Léonard, lui, est un jeune administrateur de l'Université de Montréal, dont la famille a des racines à Saint-Jovite et à l'Ascension, mais qui n'est pas un résident à plein temps. Ce fait lui a causé quelques problèmes au sein de l'organisation péquiste, et comme cela s'est produit à Hull, où on a vécu un problème d'organisation semblable, les plaies ne sont pas toutes cicatrisées.

Comme son adversaire, M. Léonard favorise l'octroi de subvention à l'équipement d'hôtellerie et il cherche à intéresser les fermiers

est situé en aval, sur la Lievre, et la Sogefor, une compagnie parapublique, en matière de fabrication de panneaux agglomérés.

Une marge de 2,500 voix

Aux dernières élections les 4,000 citoyens de Mont-Laurier ayant droit de vote ont accordé un nombre égal de voix (1,500) aux candidats libéral et PQ, les mêmes qui s'affrontent cette année. On s'accorde pour dire que les forces sont encore à peu près égales dans cette partie du comté et que si le candidat péquiste veut réduire la marge de 2,500 voix qui le sépare de son rival, il lui faudra faire des progrès dans des petites localités de la vallée de la Lievre, à Notre-Dame-Du-Laus, par exemple, puisque la région de Sainte-Agathe, plus anglaise, est fortement libérale.

On reconnaît, là comme ailleurs dans l'Outaouais, qu'une partie de la population âgée retournera à l'Union nationale, plus ou moins par nostalgie, et on se demande à qui cela pourra bien profiter.

Quant au reste, quant à la question nationale et constitutionnelle, on n'en parle guère bien qu'elle soit tout de même sous-jacente. Il faut dire que le taux de chômage, qui se situe à 25 pour cent, environ, de quoi provoquer une réflexion sur les aspects bien matériels de la vie.

Sondages radio
Faut-il
appliquer
une loi
incomplète?Une analyse
d'André BÉLIVEAU

L'opinion communiquée il y a quelques jours à CKAC par le président général des élections M. François Drouin, qui qualifie d'il-légales les consultations effectuées par diverses stations de radio et de télévision sur l'intention de vote des auditeurs (et toutes les émissions de ce genre) soulève un débat de fond.

Elle met en effet en cause, par extension, et cela nous a été explicitement confirmé par un adjoint du juge Drouin, la légalité des émissions de ligne ouverte, des entrevues dans la rue et des diverses formes de sondage pour peu que ceux-ci surviennent en période électorale et qu'ils ne soient pas commandités par un parti politique ou un candidat reconnu.

Ces activités ne sont pas mentionnées à l'article 372.2b de la Loi électorale, qui énumère les types d'émission échappant à la définition des dépenses électorales.

N'est pas considérée comme dépenses électorales, y lit-on, "la diffusion par un poste de radio ou de télévision d'une émission de nouvelles ou commentaires, à la condition que cette émission soit faite de la même façon et d'après les mêmes règles qu'en dehors de la période électorale, sans paiement, récompense ou promesse de paiement ou de récompense".

Nulle mention, dans ce paragraphe, des émissions de ligne ouverte, des consultations populaires ou des entrevues dans la rue.

Le droit
d'expression

Celles-ci, qui ne relèvent pas à proprement parler de l'information, constituent cependant, avec toutes leurs imperfections et leurs insuffisances, une réalité sociologique à laquelle on n'échappe pas.

Conséquence normale du développement des communications électroniques, elles répondent à des impératifs commerciaux et de divertissement, certes, mais aussi à un besoin toujours plus vivement ressenti du public de s'exprimer sur les sujets d'actualité. Elles relèvent donc plutôt, par là, du droit à l'expression de ses opinions reconnu à tous les citoyens.

Cela est si vrai qu'il est devenu d'usage d'assimiler les émissions de ligne ouverte de la radio et de la télévision aux lettres des lecteurs que publient la plupart des journaux — en vertu du même principe du droit à l'expression reconnu aux citoyens.

Si l'on interdisait les lignes ouvertes traitant de sujets politiques et non commanditées en période électorale, ne devrait-on pas aussi interdire la publication des lettres des lecteurs, sous le même prétexte qu'elles peuvent "favoriser ou défavoriser, directement ou indirectement, un candidat ou un parti"? On voit à quelle aberration cela pourrait mener.

Etsi l'on interdisait les sondages et les consultations à la radio et à la télévision, ne devrait-on pas faire de même dans le cas des journaux?

Un oubli
du législateur

Que l'on exige que ces sondages soient faits sérieusement et selon des règles rigoureuses, soit. Mais cela, qui relève de la responsabilité de l'éditeur ou du diffuseur, n'est pas le propos de la loi.

Que l'on conteste même, comme le font plusieurs, la légitimité de ces sondages, d'accord. Il faudrait alors les interdire à tous les médias. Mais cela soulèverait un beau tollé et M. Bourassa lui-même a déjà souligné les difficultés d'application d'une éventuelle loi en ce sens.

À l'analyse, il semble que si la loi ne mentionne pas les lignes ouvertes et les consultations populaires parmi les activités échappant à ses rigueurs au chapitre des dépenses électorales, c'est tout simplement parce qu'elles constituent un phénomène relativement nouveau dont le législateur a oublié de tenir compte.

Il ne s'agirait donc plus alors, au lieu de vouloir appliquer une loi désuète et incomplète, que d'amender cette loi afin de l'adapter à l'époque.

D'autant que le législateur a déjà indiqué sa préoccupation à l'égard des principes énoncés ci-haut en reconnaissant expressément que les lettres des lecteurs — corollaires dans l'imprimé des lignes ouvertes — échappent à la règle sur les dépenses électorales (art. 372.2a de la Loi électorale).

Ce qui est bon pour les journaux ne devrait-il pas l'être aussi pour la radio et la télévision?

élections

la presse

MONTRÉAL,
MARDI 9 NOVEMBRE 1976

ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Le "bon bord" est-il celui de Louis-Philippe?

par Pierre GRAVEL

"L'important aux Îles, c'est de travailler assez longtemps pour 'faire' les timbres d'assurance-chômage. Mais si t'es pas du bon bord, tu y parviens pas." C'est du moins l'opinion d'un chômeur qui travaille parmi cette population dont au moins 80 pour cent de la main-d'œuvre chôment en hiver et 40 pour cent en été, pendant la saison de la pêche.

"Notre problème cette année, ajoute-t-il, c'est de deviner à temps de quel côté sera le bon bord..." Depuis 14 ans, ça a été le Parti libéral avec le député sortant, Louis-Philippe Lacroix et surtout, avec la toute puissante famille Delaney, important pourvoyeur d'emplois et intermédiaire efficace auprès du gouvernement. Mais cette fois, rien n'est encore joué et tout peut arriver. Y compris la défaite, pas probable mais possible, de Louis-Philippe Lacroix, à la recherche d'un cinquième mandat.

En 1973, celui-ci a reçu l'appui de 3,839 électeurs sur 7,743 inscrits. Une majorité de 1,780 voix sur son plus proche adversaire, le péquiste Fernand Turbide. Le Crédit social et l'Union nationale, pratiquement absents de la campagne, arrivaient loin derrière avec respectivement 232 et 177 votes. Le nombre d'absentions cependant atteignait 1,346, un sommet dans l'histoire électorale des Îles.

Malgré l'allure que prend la campagne ailleurs au Québec, les libéraux des Îles demeurent confiants de l'emporter. L'organisateur en chef, Donald Delaney, assure même que "Louis-Philippe va encore accroître sa majorité".

Son optimisme repose à la fois sur les réalisations passées du député sortant, sur la faiblesse de l'UN en 1973 et sur le fait que le PQ

présente une candidate qui a deux handicaps majeurs: être une femme et être originaire des Îles.

Sans l'admettre officiellement, les libéraux misent également sur l'isolement relatif des Îles. Les difficultés de communications avec le continent (les journaux de Montréal et de Québec y sont introuvables) placent en effet les Îles en marge de l'ensemble de la province et atténuent de ce fait l'impact des grands débats ou des scandales dont, ailleurs, tout le monde parle.

Le député sortant peut, en outre, se réjouir d'être presque totalement à l'abri d'un éventuel ressac anti-libéral provoqué chez les anglophones par la loi 22. Aux Îles, on n'en trouve que 331 sur un total de 8,148 électeurs. Concentrés à Grosse-Ile et à Ile-d'Entrée, ils vivent pratiquement à l'écart des Îles et à plus forte raison du reste du territoire québécois.

Quoiqu'il arrive ailleurs, l'organisation libérale demeure fidèle à elle-même: efficace, puissante et confiante. Entouré des notables des Îles et de quelques organisateurs amenés de Québec, le député consacre sa campagne à rappeler ce qu'il a fait pour ses électeurs et tout ce qui lui reste à accomplir...

Et pour appuyer le tout, comme par hasard, des boutou de routes sont en réparation, on refait des pavages, des "jobs" temporaires deviennent disponibles, etc.

"des bouettes d'élection!" retorque les péquistes. Aux Îles, la "bouette" (déformation du terme anglais "bait") c'est l'appât qu'on utilise à la pêche pour capturer les poissons...

Galvanisés par leur percée spectaculaire en 1973, les péquistes sont eux aussi confiants de l'emporter. Grâce surtout à Denise Leblanc, la seule des trois candidates à être ori-



Louis-Philippe LACROIX

ginaire des Îles. Connue par tout le monde dans le comté, elle s'est profondément identifiée au milieu et c'est elle qui en connaît le mieux les problèmes, affirment ses organisateurs. Le chômage, les pêcheries, les difficultés de communications avec le continent etc. Malgré son jeune âge, 27 ans, et sa taille menue, ses supporteurs la considèrent comme "une grosse candidate qui pourra battre Louis-Philippe".

Les péquistes prennent pour acquis (peut-être à tort) la plus grande partie des votes recueillis en 1973 auxquels ils additionnent déjà ceux de plusieurs insatisfaits du régime Bourassa qui ne feront pas confiance au candidat parachuté de l'Union nationale: des



Denise LEBLANC

chômeurs et assistés-sociaux, des travailleurs syndiqués de la construction, des grévistes de l'Hydro-Québec, des jeunes qui votent pour la première fois...

Ils y ajoutent les votes des Madelinots apparentés à la candidate. Et ils sont nombreux. Celle-ci est la 13e d'une famille de 20 enfants et son père et sa mère sont eux-mêmes issus de familles nombreuses, ce qui finit par constituer un nombre assez impressionnant d'oncles, de tantes, de cousins et cousines.

Au point qu'à certains moments, sa "cabale" auprès des électeurs prend des allures de visite à la parenté. Ce n'est pas tant l'aspirant député qu'on reçoit mais "la p'tite

Denise à Maria à Geoffrey à Alfred..."

Reste à savoir dans quelle mesure les Madelinots, qui n'ont pas la réputation d'être avant-gardistes, accepteront de se voir représenter par une femme. Qui plus est, une femme des Îles.

Paradoxalement, les Madelinots n'ont jamais accepté d'être un des leurs comme député. Les querelles de clochers sont vivaces aux Îles et on voit mal comment quelqu'un des Caps pourrait être équitable pour les gens de Bassin ou de Pavre-aux-Maisons. Un étranger à moins d'attaches familiales ou paroissiales, pense-t-on, et pourra plus justement saupoudrer tout le territoire avec les faveurs du gouvernement...

Même si, cette année, le P.Q. fait moins peur au monde, sa candidate peut être défavorisée par Le Radar, le journal péquiste des Îles dont le ton agressif, le parti-pris et les excès de langage commencent à effrayer ceux que Denise Leblanc tente de rassurer.

Dans cette perspective d'ailleurs, le P.Q. tente de prendre ses distances par rapport aux éléments les plus violemment contestataires. Les dirigeants de la campagne ont, par exemple, demandé à l'ancien candidat, Fernand Turbide, identifié à l'aile la plus radicale, de quitter le comté pour la durée de la campagne. Pour accroître encore plus l'image rassurante d'un parti respectable, les principaux leaders péquistes ont même fait le suprême sacrifice de couper leur barbe...

Si, cette année, le Crédit social continue de briller par son absence (à peu près personne aux Îles ne connaît même le nom du candidat, Jean Coton), il n'en est pas de même avec l'Union nationale qui

tente énergiquement de renaitre là comme ailleurs. Avec Paul-Henri Tremblay, qui se fait appeler P.H., un gréviste de l'Alcan, résidant à Chicoutimi, parachuté aux Îles après le déclenchement des élections.

Son organisateur en chef, Yvon Cyr, prédit lui aussi une victoire le 15 novembre avec 2,900 votes, cent d'avance sur les libéraux. Selon lui, le P.Q. arrivera troisième avec à peine 1,600 voix.

Celui-ci compte au départ sur au moins 600 vrais bleus qui se sont abstenus la dernière fois et sur 500 autres qui ont appuyé le P.Q., faute de candidat U.N. valable. Que ses estimations soient valables ou non, il demeure que les Îles ont déjà connu une longue tradition unioniste, avant le règne libéral et qu'il en reste sûrement des séquelles importantes.

Il faudra sans doute beaucoup plus pour assurer la victoire de P.H. Tremblay dont l'ignorance des vrais problèmes du comté et la personnalité pour le moins colorée risquent de lui nuire considérablement.

Tout le monde aux Îles a en effet déjà entendu parler de jurons et des sacres dont P.H. emplit ses discours de même que de son habitude de "baisser ses culottes en public pour montrer les cicatrices de ses accidents de travail". C'est, semble-t-il, la meilleure façon de prouver à ses électeurs qu'il est un authentique ouvrier. Un travailleur d'usine qui saura comprendre les pêcheurs...

Face à ces trois forces en présence, les Madelinots demeurent réticents à faire connaître à l'avance leurs véritables intentions de vote. Pour plusieurs, l'essentiel c'est de voter pour le vainqueur... ou de laisser croire qu'on l'a fait.

JOHNSON

Bellemare rêve grand!

par Jean PELLETIER

ACTON VALE — Pétant de santé, Maurice Bellemare fait campagne dans Johnson de 7h du matin à minuit le soir. "Le courant cette année est même meilleur qu'en 44, dit-il, à partir de maintenant, on peut s'attendre à tout, même à ce que nous prenions le pouvoir."

Maurice Bellemare dans cette élection, c'est la confiance aveugle faite homme. Ses pronostics, encouragés par les derniers sondages, donnent les libéraux gagnants mais minoritaires, consacrent l'Union nationale l'Opposition officielle, et relèguent le Parti québécois en troisième place amputé de deux, peut-être même trois de ses dirigeants, soit MM. René Lévesque, Jacques Parizeau et Robert Burns!

Ayant toujours en tête l'élection de 44, le PQ, selon Maurice Bellemare, c'est le Bloc populaire qui, après cette élection, fondera dans l'histoire. Quant à l'Union nationale, elle connaît maintenant sa renaissance, "les petits reviennent à la maison", de dire M. Bellemare, et d'ici quelques années, le Québec sera défait des tiers partis pour revenir aux jours heureux du bipartisme, des bleus et des rouges.

Selon ses calculs, l'Union nationale, le 15 prochain, aura gruge aux libéraux le tiers du vote anglophone, absorbé la presque totalité du vote créditiste, retrouvé ses 80,000 votes provenant du "fond bleu" et profité de l'insatisfaction des libéraux dans les comtés ruraux pour se retrouver avec 33p. cent du vote "ce qui, avec quatre partis en lice est suffisant pour prendre le pouvoir", conclut-il les bras en l'air, le sourire triomphant.

Le rêve et la réalité

L'Union nationale revient de tellement loin qu'à écouter parler "le vieux lion", il est difficile de distinguer le rêve de la réalité. L'Union nationale au pouvoir, il y a deux ans, il s'agissait bien là d'un rêve impossible, et pourtant voilà que selon les derniers sondages, l'UN se retrouve avec 10 p. cent du vote ce qui se traduit inévitablement par des sièges dans les comtés ruraux.

Maurice Bellemare trouve son inspiration dans le fait qu'il n'a rien à perdre. En 74, au lendemain de sa victoire dans Johnson, il s'est mis à parcourir la province dans le but de reconstruire l'Union nationale. "Le monde avait les yeux creux, raconte-t-il, je faisais des assemblées monstres de 40 personnes, les gens ne voulaient pas se



Maurice BELLEMARE

mouiller, et je les embarquais quand même en leur disant qu'ailleurs l'UN était forte. Aujourd'hui nous sommes redevenus un vrai parti, pourquoi n'irait-on pas plus loin?"

Si l'Union nationale devait renaitre un jour, ce ne pouvait être ailleurs que dans le comté de Johnson, fabriqué surtout à partir de l'ancien comté de Bagot. A Acton Vale, on est bleu par tradition, par souvenir, par nostalgie. Dans le cœur de la ville derrière le bureau de poste, le parc n'a plus au centre son kiosque à musique, où Daniel Johnson faisait ses harangues par les soirs d'été, mais tout le reste autour n'a pas changé.

Le PQ dans le nord

Le Parti québécois qui, en 73, n'obtenait que 16 p. cent du scrutin, n'est fort que dans la partie nord du comté, dans les villes de Windsor et Brompton, où il devançait les créditistes avec 25 p. cent du vote.

Depuis la défaite de Jean-Claude Boutin, en 1974, les libéraux ne sont pas parvenus à remonter la pente, malgré des efforts considérables. Leur candidat cette année, le maire de Windsor, M. Marcel Noël, est peu connu à l'extérieur de sa ville, même si depuis deux ans, c'est par son entremise que le Parti libéral annonçait les octrois et les subventions ministérielles, voulant ainsi saper la force du "vieux lion".

M. Maurice Bellemare, qui se dit habitué à ce genre de tactiques, a joué la corde de l'indifférence et ne parle maintenant de son adversaire que comme de la clique à Boutin. Lorsque dernièrement, M. Marcel Noël menaçait Bellemare de le poursuivre en justice, pour avoir fait des dépenses électorales sans être officiellement candidat, M. Bellemare l'a traité de "maudit niais" le défiant du même coup à débattre de la question à la télévision.

La tactique des libéraux semble s'être retournée contre eux du reste dans le comté, puisque les gens parlent de machination libérale donnant ainsi à Bellemare le beau rôle de jouer les victimes.

Une vingtaine de députés

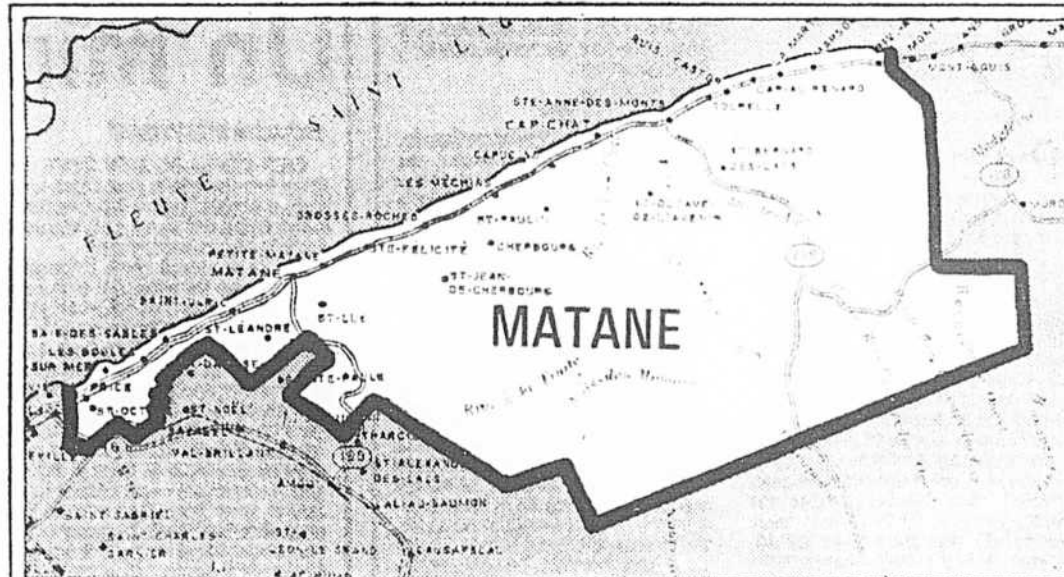
Les créditistes n'ont présenté personne de vraiment menaçant donnant ainsi à l'ancien chef de l'Union nationale une base de départ de 30 p. cent du vote total.

Quand il cesse de rêver, Maurice Bellemare a la certitude que son parti, le 15 novembre prochain, sera représenté à Québec par une bonne vingtaine de députés. La plus grande victoire sera bien sûr celle de son chef, M. Rodrigue Biron qui, selon Bellemare, est sûr de gagner dans Lotbinière.

L'admiration de Maurice Bellemare pour Rodrigue Biron croît avec les jours. A ceux qui s'étonnent de ce que l'UN ait choisi un homme comme Biron, M. Bellemare répond d'un ton sec: "Lorsque nous cherchions un chef, j'ai pris les catalogues d'Eaton et de Simpson, pour ces mois-là, et ce qu'il y avait de meilleur, c'était Biron, je n'avais pas le choix."

Vingt députés de l'Union nationale, cela peut vouloir dire dans l'hypothèse d'un gouvernement minoritaire libéral que celle-ci détiendrait la balance du pouvoir. Dans cette perspective, l'Union nationale appuiera le gouvernement "dans la mesure où il mettra en oeuvre nos politiques".

Assis dans son petit bureau d'Acton Vale, sous le portrait de son ancien chef, M. Daniel Johnson, Maurice Bellemare s'imagine déjà leader parlementaire de son parti, à l'Assemblée nationale, faisant le pont entre le PQ et les libéraux, accueillant dans ses rangs "son bon et très honorable ami Fabien Roy" et préparant dans le plus grand secret le retour au pouvoir des bleus.



MATANE

Un libéral en difficulté

par Huguette LAPRISE

MATANE — Le député de Matane, Marc-Yvan Côté, traîne un boulet: la fermeture de l'usine de Cap-Chat. Ce boulet pourrait se multiplier par 30, car sa circonscription fourmille de villages qui vivaient d'une seule industrie ayant fermé ses portes ces dernières années.

Le poids s'est d'autant alourdi quand les 250 mineurs des mines Madeleine, dans le parc de la Gaspésie, ont appris qu'ils perdraient leur emploi au début de janvier parce que la compagnie interromprait l'exploitation, le prix du cuivre étant trop bas.

Si Marc-Yvan Côté entere sa jeune carrière politique — il a été élu pour la première fois en 1973 — sur les ruines de l'usine de Cap-Chat détruite par un incendie en 1975, il l'aura cherché. Il joue son siège à l'Assemblée nationale sur le projet de reconstruction de cette usine de scelage de Rexfor, qui n'en est qu'au stade de l'étude. Le député a multiplié les déclarations sur le sujet. Au plus fort de la contestation des citoyens au mois d'août, il disait: "Si l'usine n'est pas rebâtie, je ne serai pas là lors des prochaines élections."

Durant la première semaine de la campagne électorale, le député a déclaré qu'il pourrait annoncer la bonne nouvelle de l'achat de l'usine le mercredi suivant. Il a fait la même chose la semaine d'après...

Des promesses pour tous

Il poursuit sa campagne électorale en se promenant avec l'arrêté en conseil 3896-76 qui mandate Rexfor pour étudier la question et qu'il a arraché au conseil des ministres peu de jours avant le déclenchement des

élections. Il organise réunion sur réunion pour expliquer aux citoyens la réelle signification de ce document.

En 1973, sur les 27,000 électeurs du comté, le député est allé chercher une majorité de 2,650 voix. Et Cap-Chat compte 2,200 électeurs.

A l'issue d'une assemblée publique, parmi les quelque 30 personnes qui y avaient assisté, plusieurs ont exprimé l'avis qu'elles ne croyaient plus leur député. Il a d'ailleurs terminée cette réunion, en distribuant à droite et à gauche, des promesses style politicien 1930: "Vous n'avez pas votre emploi à la voirie? Je vais régler ça demain matin. Je n'ai qu'une parole. La rue des Écoliers n'a pas été pavée? Je vous promets que je verrai l'entrepreneur ce soir pour qu'il le fasse la semaine prochaine. Un bon six pouces de neige et de glace recouvrent cette rue."

Un adversaire redoutable

Pour lui faire face, le Parti québécois s'est choisi un homme intelligent, cultivé et pondéré, Yves Bérubé. Il tranche sur le député Côté, ne serait-ce que par la prudence de ses déclarations fort adroites. Il n'hésite pas au cours de conférences de presse à refuser de répondre à une question simplement parce qu'il n'a pas étudié le dossier.

Quoique ses parents soient originaires de Matane, Yves Bérubé n'est pas connu dans la circonscription. Mais, l'ingénieur minier de 38 ans ne se considère pas pour autant parachuté. "Je ne fais que revenir chez nous". Son père, Armand Bérubé, est bien connu des agriculteurs. Est-ce un atout pour le gradue du Massachussets

Institute of Technology, pour l'expert-conseil de l'industrie minière québécoise? Il le croit car le terme "parachuté" n'est pas utilisé à son endroit.

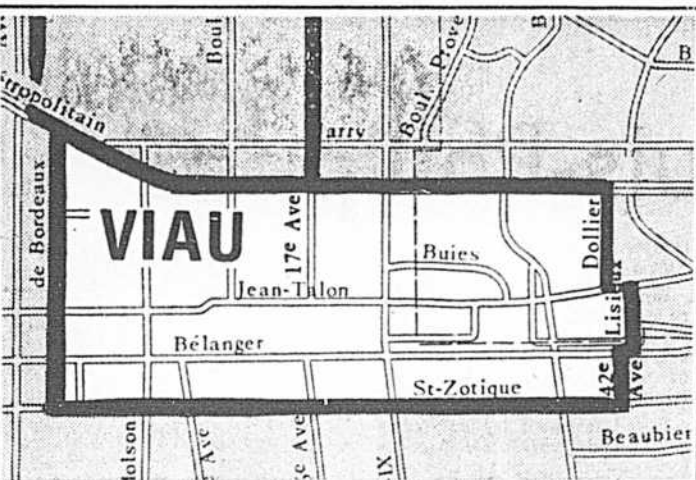
Quant aux problèmes de Cap-Chat, il tente de prouver aux citoyens, que le député ne leur a pas dit la vérité, que le projet n'en est qu'au stade de l'étude. Il croit de plus qu'il n'est pas nécessaire d'aller chercher un partenaire minoritaire comme le veut l'arrêté en conseil.

Les autres ne comptent pas

Il estime, en se basant sur les conclusions de l'ancien sous-ministre aux Terres et aux Forêts, que la forêt domaniale de Cap-Chat pourrait servir une usine d'une capacité de 15 millions de PMP et qu'un potentiel existe, soit pour une usine de sciage, de pâte mécanique et de papier ou de carton ondule. Également, il veut aller plus loin dans le sens de la participation des ouvriers et des citoyens de Cap-Chat à l'administration d'une industrie payée par l'argent des Québécois.

Yves Bérubé a l'avantage d'être candidat dans un comté où le Parti québécois a véritablement commencé sa campagne électorale il y a un an et demi, en nommant à l'organisation du comté un permanent. De 275 qu'ils étaient en 1973, les membres sont passés selon le parti à 1,200 cette année. Il a de plus eu la sagesse de choisir comme organisateur, Gaétan Dumont, ancien candidat créditiste aux élections de 1973.

Les autres candidats, Roger Simard, pour le Ralliement créditiste, Léonard Boulay, pour le Parti national populaire, et Joseph-Marie Lévesque, pour l'UN, ne font presque pas campagne.



VIAU Les non-francophones sont fort mécontents

par Pierre SAINT-GERMAIN

«De tous les comtés du sud-est de Montréal, c'est Viau qui a donné la plus forte majorité aux libéraux, en 1973. Mais, cette année, le candidat de Bourassa a besoin de se lever de bonne heure pour nous avoir.»

Rencontrés rue Bélanger, devant une pizzeria, les deux travailleurs qui parlent ainsi semblent refléter, en partie du moins, les 26 pour cent d'électeurs d'ascendance italienne inscrits dans cette circonscription. Le mécontentement au sujet de la loi 22 est également sensible parmi les 10 pour cent d'autres non-francophones qui y ont droit de vote. Beaucoup disent qu'ils ne voteront pas comme en 1973.

Devant une telle situation, la partie n'est donc pas jouée pour le candidat libéral, M. Fernand Sauvé. Il part cependant avec l'avance confortable — 5,600 voix — que le député sortant, M. Fernand Picard, démissionnaire, a obtenue il y a trois ans sur les péquistes.

Le libéral ne "dort pas sur sa majorité"

Après quarante ans de vie politique, dont onze comme député, M. Picard, 59 ans, a décidé de faire place aux jeunes. M. Sauvé, 35 ans, qui fut son secrétaire pendant six ans et son organisateur en 1970 et 1973, a été désigné comme candidat au cours d'une "convention".

Commerçant, actif dans les organisations de loisirs, M. Sauvé ne se sent pas menacé. «Mais nous ne dormons pas sur notre majorité de 1973», ajoute-t-il. A son avis, le nombre d'Italiens touchés par la loi 22, dans Viau, est minime. «Et puis, précise-t-il, les modifications que le Parti libéral veut apporter à cette loi vont sûrement plaire.»

Le principal problème, pour M. Sauvé, est celui des relations de travail. «Les syndicats, dit-il, ont fait beaucoup pour le Québec, mais je serais d'accord pour qu'au moins 50 pour cent des membres se prononcent, au scrutin secret, avant de décider de se mettre, ou non, en greve.»

Le péquiste ne "part pas en peur"

«Le problème de l'âge d'or est aussi une priorité qui me tient à cœur», explique-t-il.

Tout en se rendant compte qu'il a une dure pente à remonter, le nouveau candidat du PQ, M. Charles Lefebvre, 47 ans, ingénieur devenu enseignant, fait preuve d'optimisme.

«Il ne faut pas partir en peur, lance-t-il, M. Picard, le député sortant, était connu. La cote de M. Sauvé est bien plus faible. D'autre part, il y a un courant péquiste et, par-dessus le marché, les libéraux vont perdre une forte proportion des voix non francophones qu'ils avaient recueillies en 1973.»

M. Lefebvre signale qu'il reçoit un bon accueil chez les électeurs d'origine italienne, à qui il distribue le programme du PQ traduit dans leur langue maternelle.

Les carrières Miron

Dans ce comté où sont inscrits quelque 37,900 électeurs, dont 35 pour cent de cols bleus et 45 pour cent de cols blancs, au revenu moyen de près de \$9,000, selon M. Sauvé, le candidat péquiste fait du problème de l'âge d'or son principal thème.

«Environ 22 pour cent de la population de Viau se compose de retraités, explique-t-il. Plusieurs ont une petite maison à eux, mais leur revenu est faible. J'essaie de les convaincre qu'ils ne perdront pas leur pension, comme le laisse entendre mon adversaire, si le PQ arrive au pouvoir.»

Un autre thème sur lequel M. Lefebvre met l'accent est celui de la pollution. «La poussière qui vient des carrières Miron, situées boulevard Métropolitain, se répand sur une partie de Viau et y constitue une source de saleté», fait-il observer.

L'unioniste se dit "tout étourdi"

Le candidat de l'Union nationale, M. Antonio Marciano, 41 ans, est encore plus optimiste que le péquiste. «La remontée de l'UN est telle dans Viau que je suis complètement étourdi depuis une semaine», souligne-t-il. «La bataille, ici, va se faire entre nous et le PQ, poursuit-il. Les gens sont mécontents parce que les libéraux n'ont pas tenu leurs promesses. Grâce à l'influx de sang nouveau, l'UN est devenue le parti du travailleur moyen.»

Le cheval de bataille de M. Marciano, «analyste en systèmes et procédures», est l'abrogation de la loi 22. Il réclame le libre choix de la langue d'enseignement, «mais un bon enseignement de la langue seconde». Selon le candidat péquiste, l'UN pourrait recueillir de 15 à 20 pour cent des voix. Le candidat libéral, lui, estime que l'UN est en progression, «mais pas suffisamment pour influencer le vote». En 1973, le porte-étendard unioniste n'avait recueilli que 525 voix.

Pour ce qui est du Ralliement créditiste, les chances de son candidat, M. Joseph Ouellet, 63 ans, semblent plus que minces. «Je suis un ex-cultivateur mangé par la finance», se plaint à dire M. Ouellet, militant de la première heure et farouche ennemi «des taxes de toutes sortes qui dépouillent surtout le possédant».

Le Parti national populaire mise sur un candidat d'ascendance italienne mais d'origine argentine, M. Luigino Mariano, 35 ans, professeur de langue. Il préconise l'abrogation de la loi 22 et la liberté de choix de la langue d'enseignement. Il devrait, lui aussi, faire un score minime.

LÉVIS

Pas de balayage, comme en 73

par Réjean TREMBLAY

LÉVIS — Vincent-F. Chagnon, maire de Lévis, député du comté du même nom, est un homme petit, affable, qui porte bien sa soixantaine.

Quand il veut appuyer ses propos, il lève les yeux au ciel ou les ferme carrément... Depuis la quinzaine de minutes que dure l'entrevue il n'y a presque pas eu moyen de lui voir les yeux tellement M. Chagnon veut être expressif.

«Oui monsieur, la campagne est pénible, très pénible... c'est probablement ma dernière, je n'ai pas l'intention de continuer indéfiniment comme cela... C'est une campagne très pénible, même si cela va bien.»

Vincent Chagnon ne s'en cache pas: si la campagne de 1973 a été relativement facile avec cette vague libérale qui balayait la province, celle de 1976 est ardue et difficile. Tout en conservant son éternel sourire, M. Chagnon soutient même que cette fois, ce sont les hommes dans les comtés qui doivent soutenir M. Bourassa et le parti.

D'ailleurs M. Chagnon indique déjà qu'une défaite le 15 novembre ne serait pas une défaite personnelle. Et il ajoute, cette fois en fermant les yeux pieusement: Vous me comprenez?»

Vincent Chagnon est quand même un gros morceau dans Lévis depuis des années, un important centre commercial porte son nom: les Galeries Chagnon. Il y a un boulevard Vincent-Chagnon aussi, tout comme une école Vincent-Chagnon.

L'envers de la célébrité

Mais l'envers de la célébrité est



Jean GARNON

moins rose. Son double mandat de maire et de député pourrait lui nuire non seulement dans les municipalités avoisinantes de Saint-Romuald et de Lauzon mais également à Lévis.

Chagnon avait promis par écrit (lettre datée du 19 octobre 1973... dix jours avant le scrutin) qu'il abandonnerait la mairie de Lévis s'il était élu député. Il est encore en poste et le Parti québécois entend frapper sur ce clou cette semaine.

Un conflit de travail entre les policiers de Lévis et le conseil municipal n'est pas pour l'aider non plus.

M. Chagnon fait face à une forte opposition. Son adversaire, Jean



Vincent CHAGNON

Caron est un économiste de profession, avocat et est professeur de droit des coopératives à l'Université Laval.

Gros bonhomme avenant, la trentaine élégante malgré un tour de taille copieux, M. Caron est un travailleur difficile à suivre. Il commence ses journées à 7 heures du matin et les termine à 3 heures de la nuit... quand il a le dernier journal disponible.

Autant Caron peut avoir l'air professeur quand il discute avec des journalistes, autant il peut trouver les points qui toucheront la servante de table, le fonctionnaire ou le travailleur des chantiers de la Davie à Lauzon.

Le Parti québécois peut compter sur quelques bons chevaux de bataille.

Les problèmes

- Le lien direct entre Lévis et Québec: C'est un vieux refrain qui a déjà quelques campagnes électorales à son crédit (ou débit selon le point de vue): Chagnon en avait fait une de ses grosses promesses électorales en 1973... Plus personne, y compris lui-même, n'y croit maintenant. Le tunnel Québec-Lévis pourra peut-être servir à la campagne de 80... mais pas cette année;
- le réseau routier: avec le développement de Saint-Romuald (c'est là qu'est la raffinerie Aigle d'Or), la progression du secteur commercial de Lévis et l'exode des fonctionnaires provinciaux vers la côte sud. Le système routier déjà désuet entre le pont de Québec et Lauzon, devient nettement surchargé; le transport en commun;
- le développement industriel.

Lévis est un comté à caractère semi-urbain. Pas de grosses villes mais de nombreux centres de développement. Lévis, Lauzon, Saint-Romuald et Charly sont les pôles du comté. Quelques villages agricoles complètent le décor.

Aux chantiers maritimes de Lauzon maintenant entre les mains d'intérêts régionaux, on prétend que le vote (près de 2,000) pourrait être divisé: les plus vieux restent fidèles au Parti libéral et les plus jeunes appuyant ouvertement le Parti québécois.

Aux dernières élections, le libéral avait obtenu 16,534 votes contre 9,084 pour le PQ, 3,177 pour le Ralliement créditiste et 1,416 pour l'Union nationale.

CHAMPLAIN

Un ministre pas assez présent

par Jules BELIVEAU

CAP-DE-LA-MADELEINE — C'est à croire que le pont Duplessis, tombé dans la rivière Saint-Maurice au début des années 50, n'aurait jamais dû être reconstruit!

On se souvient qu'à l'époque, après cette catastrophe survenue le 31 janvier 1951 et qui avait produit un fracas nocturne considérable, les citoyens du Cap-de-la-Madeleine et du comté de Champlain désiraient se rendre à Trois-Rivières ou du pendant de longs mois faire preuve de débrouillardise, tandis que les automobilistes n'avaient d'autre choix que de faire le détour par Shawinigan — un détour de 40 milles pour traverser une rivière d'un demi-mille de largeur — les autres devaient voyager à bord du train utilisé pour effectuer la navette entre le Cap-de-la-Madeleine et Trois-Rivières, emprunter les espèces de bateaux-mouche réquisitionnés expressément pour la circonstance, ou encore, en hiver, se risquer carrément à pied sur la glace du Saint-Maurice.

Puis le pont Duplessis, remplacé pendant un temps par une passerelle de fortune appelée «pont Bailey», fut reconstruit.

Le docteur André Aubry, gynécologue réputé dans la région et président de la Chambre de Commerce du Cap-de-la-Madeleine, déplore entre autres choses que sa ville n'existe tout simplement pas aux yeux des fonctionnaires du gouvernement à Québec.

«Avec leurs idées de régionalisation, dit-il, le Cap-de-la-Madeleine est devenu, sans plus, une sorte de prolongement de Trois-Rivières.»



Normand TOUPIN

Et comble de malheur pour tout le comté, selon le président de la Chambre de commerce du Cap-de-la-Madeleine, depuis le jour où Normand Toupin a pris la succession de Maurice Bellemare, en 1970, les électeurs de Champlain n'ont plus jamais eu de député.

La plainte du docteur Aubry, dont les sympathies pour l'Union nationale sont connues, rejoint les doléances exprimées avec une certaine unanimité par tout ce que le député sortant et candidat libéral actuel peut compter d'opposition dans le comté.

Ainsi, le thème principal que semblent exploiter les adversaires péquiste et unioniste dans la présente campagne électorale est celui d'un prochain député présent parmi ses électeurs. C'est ce que disent en tout cas les annonces publicitaires du candidat du Parti québécois, Marcel Gagnon, publiées dans Le Nouvelliste. Et c'est ce que reflète cette remarque plusieurs fois répétée du candidat Gilles Gauthier de l'Union nationale: «Le ministre Toupin a oublié qu'il était aussi député.»

Le candidat libéral se défend évidemment avec la dernière énergie contre cette accusation en affirmant qu'il a tenu bureau tous les lundis dans son comté.

L'ancien ministre de l'Agriculture devenu ministre des Terres et Forêts jouit au départ de l'avance sur ses adversaires que lui vaut l'écrasante majorité de 8,821 voix décrochée sur son plus proche rival à l'élection de 1973. Cette majorité, en passant, était la plus forte accordée à un candidat élu à cette occasion dans tous les comtés de la Mauricie.

Celui que l'organisation libérale du comté voyait au début de la campagne comme le plus dangereux opposant de son candidat, l'aviculteur Marcel Gagnon, choisi pour porter les couleurs du Parti québécois, se présente comme l'homme capable de défendre cette fois les intérêts des agriculteurs de Champlain tout en faisant comprendre à ses électeurs urbains le caractère vital que revêt aussi pour eux une agriculture viable pour l'entreprise familiale et au-

thentiquement québécoise. Le candidat péquiste, connu surtout de ses concitoyens de la paroisse de Champlain, de même que des électeurs des parties rurales du comté, puisqu'il s'est fait valoir dans la haute direction de l'Union des producteurs agricoles, s'efforce présentement de se faire connaître auprès de la population du Cap-de-la-Madeleine, qui compte pour plus de la moitié de la circonscription électorale de Champlain.

Ancien député

Le candidat Gilles Gauthier de l'Union nationale, de son côté, est déjà relativement connu: avocat résidant à Champlain, il a été pendant un certain temps coordonnateur responsable de l'Aide juridique à Trois-Rivières. Il a de plus été député de Trois-Rivières pendant six mois, ayant succédé à Yves Gabias dans une élection partielle, avant d'être battu en avril 1970 par le libéral Guy Bacon. Et il avait été auparavant en 1968, candidat conservateur à l'élection fédérale.

Quant au représentant actuel du Ralliement créditiste, l'opticien d'ordonnances Robert Fournier, du Cap-de-la-Madeleine, il est généralement considéré comme le candidat oublié de cette élection. Tous ses adversaires ne lui accordent tout au plus que la chance de garder les voix de ce qu'il est convenu d'appeler les «irréductibles créditistes».

Jusqu'ici, sa campagne s'est déroulée entre son bureau («il faut quand même que je gagne ma vie») et la distribution du journal de son parti «La troisième voie».

SAINT-HYACINTHE

L'Union nationale présente un candidat redoutable

par Claude-V. MARSOLAIS

Tandis que les quatre adversaires du député libéral de Saint-Hyacinthe, M. Fernand Cornéliier, le comptent pour battu le candidat libéral concède que sa majorité de 5,535 voix à l'élection de 1973 pourrait bien être réduite de moitié à cause de la venue sur les rangs d'un candidat de taille, l'unioniste Fabien Cordeau, conseiller municipal et directeur de services à la compagnie d'assurances La Survivance.

Comptant 35,000 électeurs, le comté de Saint-Hyacinthe englobe la ville du même nom ainsi que les paroisses agricoles qui l'entourent.

A elle seule, la ville comprend 27,000 électeurs dont l'attention était davantage tournée la semaine dernière vers l'élection à la mairie.

Au dire de l'organisation unioniste, les Maskoutains n'avaient d'yeux et d'oreilles que pour l'élec-

tion municipale. Des organisateurs libéraux auraient également prêté leur concours à l'un des candidats à la mairie, laissant un vide dans l'organisation Cornéliier.

Entre un bol de soupe et une tarte aux pommes, M. Fernand Cornéliier confie que la lutte est plus difficile cette année. «Sans être exhubérant, je suis tout de même confiant. J'ai déjà rencontré 5,000 électeurs et l'accueil est bon.»

Il affirme qu'il a été très présent dans son comté et, pointant les candidats Charles Tremblay du PQ et Claude Coupal du PNP, il souligne l'importance pour un candidat d'être résident du comté.

À cela les péquistes répliquent que le député fédéral Claude Wagner n'habite pas le comté et l'organisation du PNP soutient que son candidat, commissaire industriel à Belloeil, connaît aussi bien les pro-

blèmes économiques de Saint-Hyacinthe qui sont les mêmes dans la vallée du Richelieu.

De souche paysanne, l'électorat de Saint-Hyacinthe ne s'ouvre pas facilement. Le candidat péquiste l'a constaté en visitant la paroisse de Saint-Liboire par une journée pluvieuse. Les gens tendent poliment la main mais les conversations ne vont pas très loin. On a l'impression que les électeurs jaugent le candidat à sa physiologie. M. Tremblay ne parlera vraiment qu'avec un employé d'un magasin de meubles qui avait laissé entendre que le Parti québécois était acquiné avec les syndicats. Après son passage à l'hôtel local, la propriétaire dira que son choix est fixé sur le candidat créditiste.

«Même si les contacts sont difficiles, m'explique un organisateur péquiste, les élections dans Saint-

Hyacinthe se gagnent par les familles.» Si on parvient à gagner à sa cause un membre important d'une famille, on est presque assuré que tout le clan votera de la même façon.

Dans cette perspective, on comprend mieux pourquoi les candidats évitent les assemblées de cuisine et leur préfèrent les apparitions sur les places publiques et le contact personnel.

La candidature de M. Fabien Cordeau rend les stratèges unionistes confiants de rééditer l'exploit de Théogène Ricard qui avait remporté le comté au fédéral en 1957 en faisant une campagne de 11 jours.

Bien que l'Union nationale n'ait obtenu que 1,771 votes en 1973, l'organisation du parti soutient qu'elle va récupérer le vote créditiste, regagner son ancienne clientèle de Sainte-Rosalie, Saint-Simon et

Saint-Liboire passée aux libéraux en 1973, et remporter le comté.

L'organisateur du Parti national populaire, M. Michel Henderson, estime que l'UN est en position de force cette année à cause de son candidat avantageusement connu des Maskoutains. Dans cette campagne, le candidat du PNP, Claude Coupal, vise surtout à sensibiliser la population concernant le programme du parti.

Dans l'organisation du créditiste Laurier Grenon, la confiance régnait même si on ne dispose pas encore de tout le personnel pour représenter le parti dans les 160 bureaux de scrutin.

En fin de compte, trois partis semblent se détacher du peloton, le Parti libéral, le Parti québécois et l'Union nationale.



Fabien CORDEAU

Le PQ estime que ses chances demeurent excellentes de pouvoir se faufiler entre les libéraux et les unionistes dans la perspective d'une lutte à trois.

en bref

Fonds Réal Caouette

OTTAWA (PC) — Le Parti crédit social a annoncé hier la création d'un "fonds Réal Caouette" afin de venir en aide au leader sortant, qui, en septembre dernier, a été condamné à \$20,500 d'amende, après avoir été reconnu coupable de libelle diffamatoire à l'endroit de M. Antonio Flamand.

Dans un communiqué, les organisateurs du fonds disent espérer recueillir plus de \$33,000 pour couvrir l'amende et les frais. On signale d'autre part que les surplus qui seront recueillis seront remis à une organisation de recherche sur le diabète, M. Caouette lui-même étant diabétique.

Samedi soir, lors d'un banquet tenu en hommage à M. Caouette, plus de \$1,000 ont déjà été amassés.

Des forces armées efficaces

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Défense, Barney Danson, a déclaré lundi qu'il s'attendait à pouvoir annoncer d'ici trois ou quatre semaines certains changements aux bases des Forces armées du Canada, changements qui, a-t-il précisé, devraient rendre ces bases plus efficaces.

M. Danson a ajouté qu'il y aurait peut-être une réduction de personnel à certaines bases.

Les fruits et légumes

OTTAWA (PC) — Le ministre de l'Agriculture, Eugene Whelan, a promis hier d'appuyer tout projet qui pourrait être lancé pour instituer un programme national de commercialisation des fruits et légumes.

Nous pourrions ainsi obtenir de nouveaux marchés d'exportation et renforcer ceux que nous avons déjà, a-t-il dit.

Forme secrète d'assistance sociale

OTTAWA (PC) — Le chef du NPD, Ed. Broadbent, a demandé hier au premier ministre Trudeau de songer sérieusement à présenter aux Communes un projet de loi qui viserait à faire disparaître "l'assistance sociale secrète". Il a expliqué que le présent régime fiscal donne aux gens qui ont un revenu relativement élevé un abattement qu'ils ne devraient pas avoir. Le régime fiscal, a-t-il dit encore, permet que des portions de revenu élevé soient imposées à des taux réduits et cela constitue pour des gens à l'aise une forme secrète d'assistance sociale.

L'erreur sera corrigée

SAINT-JEAN, T.-N. (PC) — Le député libéral de Conception Bay South a la législature de Terre-Neuve a déclaré avoir reçu l'assurance qu'un film éducatif donnant, selon lui, l'impression que le Labrador fait partie du Québec sera corrigé avant d'être distribué.

M. Nolan a dit qu'il avait visionné le film produit au Québec la semaine dernière à Ottawa, alors qu'il assistait à une conférence parlementaire. Ce document explique les activités des partis politiques au sein des assemblées législatives.

"J'ai protesté vigoureusement après avoir vu la partie du film montrant sur une carte Terre-Neuve en couleur orange et le Labrador, du même jaune que le Québec, ce qui donnait la nette impression que notre territoire appartenait désormais à cette province".

M. Nolan a déclaré avoir informé les fonctionnaires québécois de l'erreur et que ceux-ci lui avaient promis de la corriger.

Leblanc veut protéger les vrais pêcheurs

OTTAWA (PC) — Les personnes qui pêchent le homard sans qu'elles aient besoin de le faire pour gagner leur vie seront obligées d'abandonner d'ici deux ans cette forme de pêche, a déclaré le ministre des Pêches, M. Romeo Leblanc.

Le ministre a expliqué qu'il voulait de la sorte protéger les vrais pêcheurs de homards, ceux pour qui la pêche au homard est un emploi à plein temps.

Présentement, il y a dans les Maritimes quelque 15,000 personnes qui ont un permis pour la pêche au homard.



Otto Lang

Lang: \$740,000 pour mieux servir les contribuables

OTTAWA (PC) — Le ministre des Transports, M. Otto Lang estime avoir eu raison de dépenser \$740,000 sur les \$3 milliards de frais de déplacement par avion à réaction assurés par le gouvernement fédéral depuis 1973. S'adressant aux reporters, le ministre a expliqué qu'il considérait ce mode de trans-

port particulièrement rapide comme un moyen de rendre justice aux contribuables de l'Atlantique et de l'Ouest.

Dans le passé, a-t-il expliqué, les citoyens des deux extrémités du pays étaient négligés parce que les membres du cabinet n'avaient pas cette possibilité de voyager rapidement.

Souvent des rendez-vous devaient être annulés lorsque les députés devaient compter avec les services aériens commerciaux.

"Il est vraiment très important que nous nous déplaçons", a dit le ministre des Transports qui a effectué 133 vols à bord d'appareils gouvernementaux depuis 1973.

Il impute la somme énorme dépensée par le gouvernement pour le transporter au fait qu'il a parcouru plus de milles que les autres ministres du cabinet Trudeau. Et ce, dit-il, parce que sa circonscription est située en Saskatchewan.

Les ministres sont autorisés à utiliser les avions de l'Etat lors-

qu'ils sont en mission gouvernementale, a fait remarquer le député néo-démocrate Lorne Nystrom (York-Melville). M. Nystrom a également demandé si un discours prononcé au cours du dernier week-end devant les jeunes libéraux pouvait être considéré comme une fonction gouvernementale.

M. Lang a déclaré qu'au cours du même voyage, il avait rencontré des porte-parole de mouvements agricoles et des représentants de la Chambre de commerce.

"Il devient parfois très difficile de faire la distinction entre les affaires de l'Etat des affaires politiques, a expliqué M. Lang."

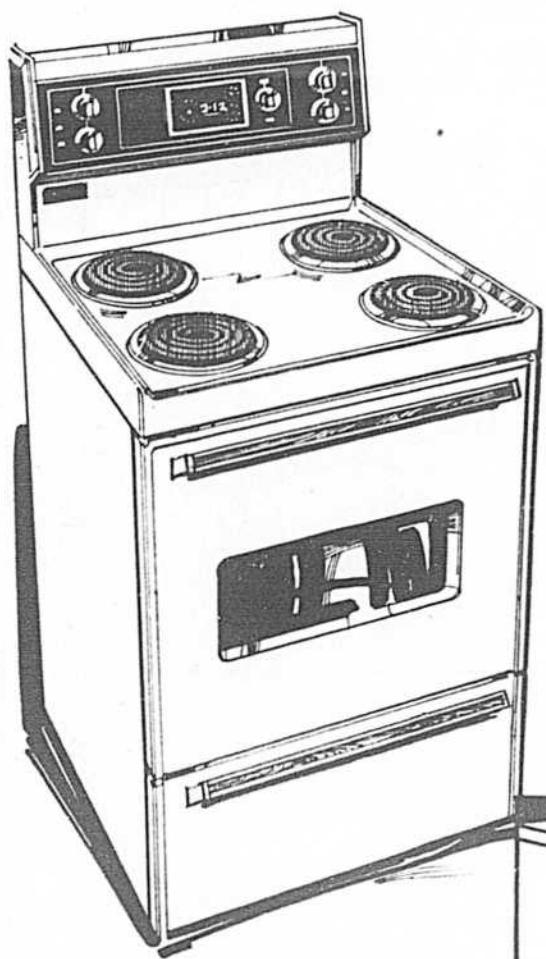
APPAREILS COMPACTS DE MARQUE

"KENMORE"

COMPAREZ ... VOUS NE PAYEZ PAS PLUS CHER CHEZ SIMPSONS



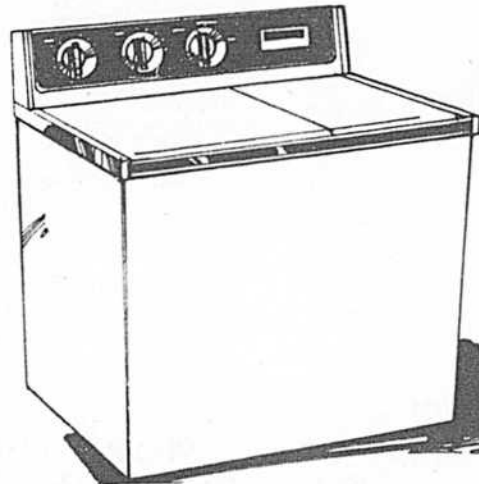
EN VILLE FAIRVIEW LES GALERIES D'ANJOU LE CARREFOUR LAVAL



cuisinière "Mark II" largeur 24"
Prix Simpsons **274⁹⁸**

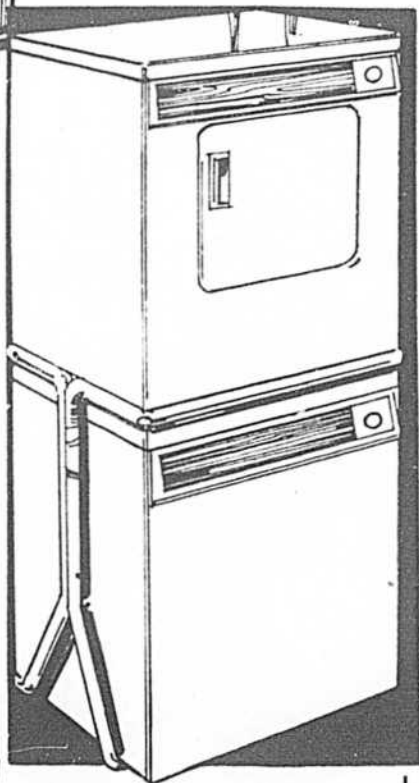
- Modèle programmé par cadran à affichage numérique
- Four programmé par horloge
- 4 éléments amovibles à chaleur intense
- Grilloir à chaleur variable
- Minuterie pratique, prise programmée pour petits appareils ménagers
- Fini porcelaine Blanc, modèle 54060

Aussi disponible: Modèle avec four à nettoyage continu, modèle 54060 **299⁹⁸**



machine à laver/essoreuse
Prix Simpsons **209⁹⁸**

- Modèle pratique ne nécessitant aucune installation spéciale
- Sur-roulettes, se branche dans n'importe quelle prise standard
- Lavage-essorage-centrifuge simultanés
- Cycle de lavage 15 minutes et essorage-centrifuge 5 minutes
- Pompe automatique Blanc, modèle 2110



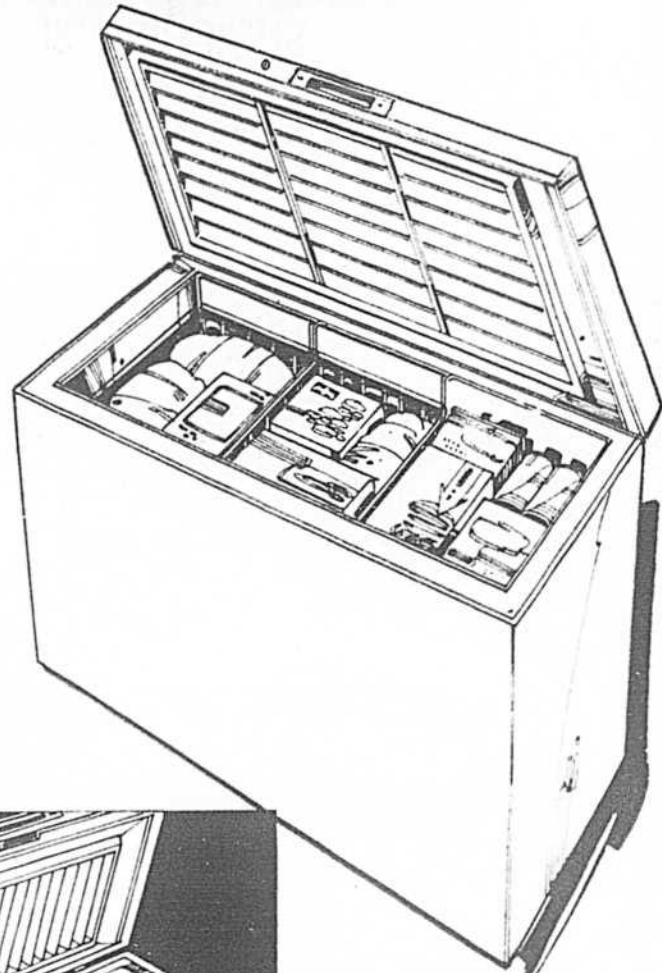
machine à laver mobile automatique
Prix Simpsons **329⁹⁸**

- Modèle compact, ne requiert aucune installation spéciale
- Cycle normal de lavage 14 minutes
- Filtre à charpie, couvercle avec interrupteur de sécurité
- Largeur 24", Blanc, modèle 50130

séchoir assorti
Prix Simpsons **209⁹⁸**

- Cycle de séchage jusqu'à 180 minutes
- Programme chaleur douce, filtre à charpie
- Boutons-poussoir pour mise en marche, porte à interrupteur de sécurité
- Largeur 24", Blanc, modèle 50100
- Pratique support de rangement No. 68510 **29⁹⁸**

Rayon 756, au sixième. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval

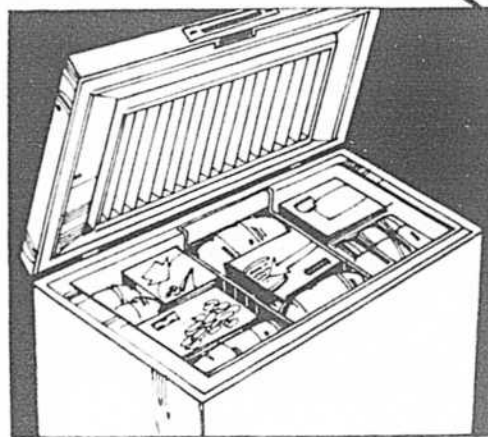


pratique congélateur genre coffre 10.4 pi cu.

Prix Simpsons **259⁹⁸**

- Vous aurez un meilleur accès aux denrées avec le congélateur d'une profondeur de 22 1/2 po.
- Capacité de 350 lb. de denrées
- Serpents dans le fond et sur les côtés pour congélation rapide
- 2 paniers, 1 diviseur, couvercle équilibré
- Voyant lumineux indicateur de panne
- Serrure de sécurité
- Extérieur fini acrylique Blanc, Modèle 42100

Aussi disponible: coffre 8 pi cu., modèle 42080 **229⁹⁸**



congélateur 7.4 pi cu. compact
Prix Simpsons **224⁹⁸**

- Capacité de 210 lb. complet avec panier
- Serpents dans le fond et sur les côtés pour congélation rapide
- Contrôle de température réglable
- Fond genre cuve pour nettoyage facile
- Couvercle équilibré, serrure de sécurité
- Blanc, modèle 29000



congélateur vertical 10.4 pi cu.
Prix Simpsons **309⁹⁸**

- Modèle pratique, facile d'accès, capacité 300 lb.
- 4 facettes, plateau dans le fond, porte à 4 tablettes
- Voyant lumineux indicateur de panne, serrure et clé
- Extérieur acrylique sur acier, isolation mousse
- Largeur 27" seulement, Blanc, modèle 47100



OBTENEZ VOTRE CARTE D'ACTION

Pour tout renseignement, s'adresser au Bureau du Crédit au magasin Simpsons le plus près de chez vous

Venez en personne, écrivez... ou composez 842-7221. Jour et nuit.



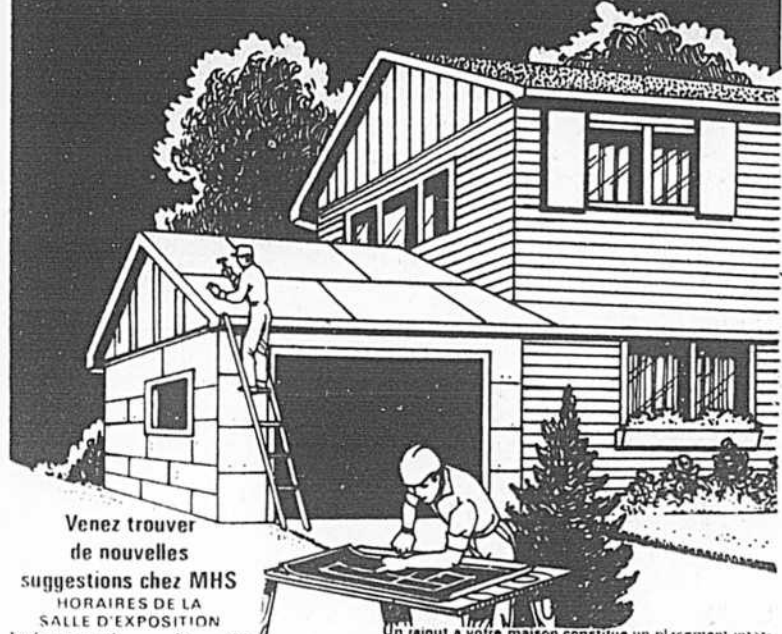
Au sixième en ville 842-7221. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval



Place Vertu, St-Laurent 333-5811
Mail Champlain, Brossard
Aussi disponible à nos bureaux de vente de: Châteauguay, Repentigny, Terrebonne, Ville LaSalle et Rosemère

Cette marchandise est disponible chez:

LES RAJOUTS...



Venez trouver de nouvelles suggestions chez MHS

HORAIRES DE LA SALLE D'EXPOSITION

Lundi au mercredi 9 h — 12 h
Jeudi et vendredi 9 h — 20 h
Samedi 9 h — 16 h
Dimanche 11 h — 17 h

VERIFIEZ VOS BESOINS

- RAJOUTS
- PEINTURES
- PLANCHER
- MANTARDES
- REBOUCHAGES
- BOURNEUX
- ISOLATION DE TOITS
- SALES DE BAIN
- CHARPENTIERS
- CIMENTATION
- SALLES DE TOIT
- TOITURES
- LUCARNES
- CARREZ (17 et 3 autres)
- CHEMINES
- CUISINES
- CONTRE FEMMES

Un rajout à votre maison constitue un placement intéressant. Sans compter que cette pièce supplémentaire modifiera agréablement votre mode de vie. Visitez notre salle d'exposition pour y glaner plans et idées nouvelles.

NETTOYAGE ET PEINTURE. Nous nettoierons murs et plafonds, tapis, moquettes, meubles rembourrés, parquets ou lambris. NOUS FAISONS ÉGALEMENT LES TRAVAUX DE PEINTURE INTERIEURE ET EXTERIEURE.

SERVICE DE RÉNOVATION METROPOLITAIN

4058 OUEST, JEAN-TALON

Ouvert le dimanche (sans service téléphonique)

Le Conseil de Lachine se rebelle

Les membres du Conseil municipal de Lachine ont refusé d'acquiescer les principales factures découlant de la célébration des fêtes du tricentenaire.

Accusant le maire Guy Descary d'avoir promis des subventions qui ne sont jamais venues — ou presque — les membres du conseil ont motivé leur geste en soulignant que ces

dépenses, dans la majorité des cas, n'ont pas été prévues au budget, qu'elles n'ont pas été autorisées formellement et que, de plus, il n'y a aucune somme prévue à cette fin.

L'un des conseillers, M. Robert Bourgeois a été particulièrement virulent à l'endroit du maire Guy Descary, l'accusant de favoriser son prestige poli-

tique personnel au détriment des intérêts des contribuables.

Fausses représentations

Usant d'un droit de parole sur une question de privilège, le conseiller Bourgeois a lancé sa diatribe contre le maire, passant en revue non seulement la célébration des fêtes du tricentenaire, mais aussi la question du golf Grove-

hill. M. Bourgeois a surtout déploré que le maire ait fait des déclarations aux journaux avant d'en informer les conseillers.

"C'est LA PRESSE qui nous apprend ce qui se passe dans la ville", enchaîna le conseiller mécontent... Puis, M. Bourgeois a accusé le maire d'avoir fait de fausses représentations aux conseil-

lers sur la question du coût des fêtes du tricentenaire et des octrois. "Nous devions avoir \$75,000 du gouvernement fédéral. Nous les attendons toujours..."

Après un long débat — où le maire Descary a conservé le silence — les conseillers ont décidé de retenir le paiement de nombreuses factures pour lesquelles ils affirment ne pas posséder de prévisions budgétaires.

la grande vente avec de grands rabais pour vous!

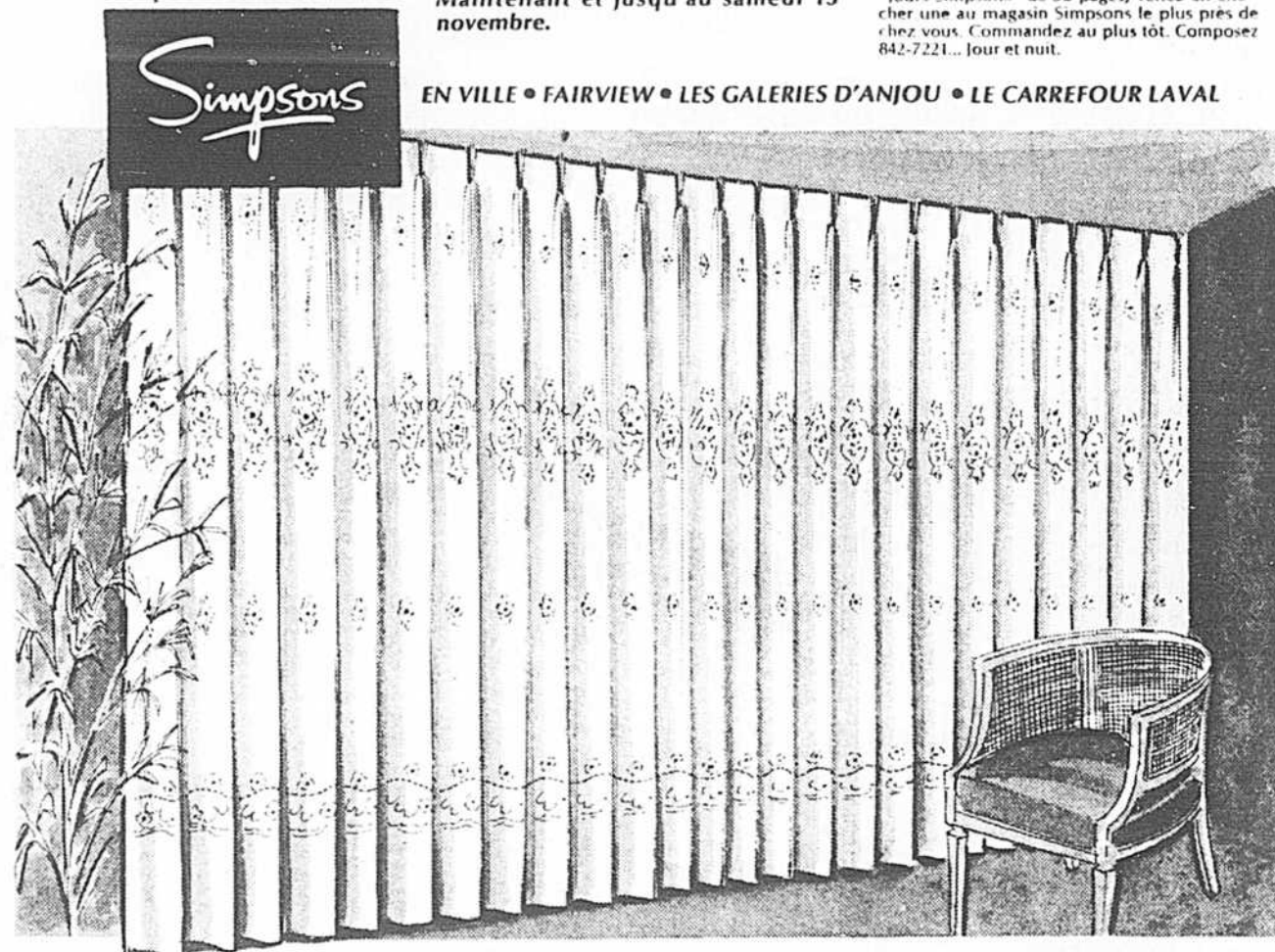
jours simpsons au Canada



Maintenant et jusqu'au samedi 13 novembre.

Si vous n'avez pas votre copie de la circulaire "jours Simpson" de 36 pages, venez en chercher une au magasin Simpson le plus près de chez vous. Commandez au plus tôt. Composez 842-7221... jour et nuit.

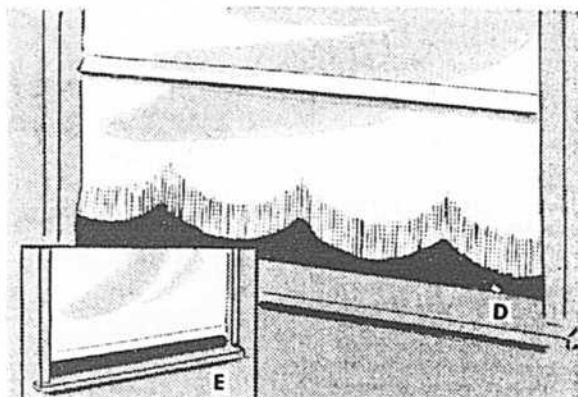
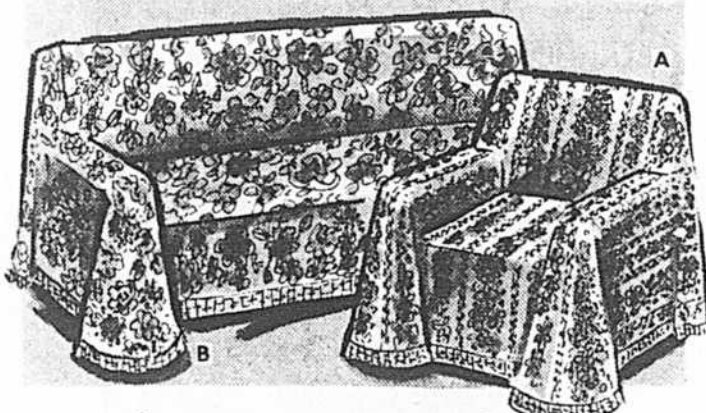
EN VILLE • FAIRVIEW • LES GALERIES D'ANJOU • LE CARREFOUR LAVAL



rabais \$14 à \$26 — rideaux brodés en soyeux "Tergal" polyester de France

96" x 95"	49 ⁹⁸	120" x 95"	59 ⁹⁸	144" x 95"	69 ⁹⁸
Prix ord. Simpsons 63.98	pai.	Prix ord. Simpsons 79.98	pai.	Prix ord. Simpsons 95.98	pai.

Ces magnifiques rideaux brodés ajouteront une note de distinction à votre intérieur. Tissu "Tergal" polyester facile d'entretien importé de France; se lave à la machine, sèche par égouttement, exige peu ou pas de repassage. Modèle sans couture à motif médaillon avec ourlets "Cornelli" 11", têtes à trois plis pincés et coins lestés. Crochets inclus. Blanc seulement. Dimensions approximatives.



protégez vos meubles avec ces jetés coton sans repassage

rabais \$1 à \$6 — stores opaques exclusifs à Simpsons

Modèle coton envers mousse se lavant à la machine. Trois motifs attrayants: A - "Williamsburg" — rayures florales en bourgogne, or ou bleu. B - "Honda" — motif floral en melon ou bleu vert. C - (Non représenté) "Huntington" — motif floral en bleu ou or. En colle seulement. Quantités limitées.

Modèle en vinyle calibré 10 lamine aluminium, isolation "Thermoban". Modèle frange, exclusif à Simpsons. Blanc seulement. L. Ourlet uni, intérieur blanc, or, vert ou bleu, extérieur blanc.

Dim.	Prix ord. Simpsons	"jours Simpsons"	Prix ord. Simpsons	"jours Simpsons"	"jours Simpsons"
60" x 70"	12.98	9.99	13.98	9.99	6.49
90" x 70"	18.98	14.99	17.98	13.99	8.99
120" x 70"	24.98	19.99	24.98	17.99	11.49
140" x 70"	28.98	23.99	27.98	21.99	13.99

Dim.	Prix ord. Simpsons	"jours Simpsons"	Prix ord. Simpsons	"jours Simpsons"
27" x 58"	10.98	8.98	5.98	4.98
30" x 70"	11.98	9.98	6.98	5.98
36" x 70"	11.98	9.98	6.98	5.98
42" x 70"	13.98	11.98	8.98	6.98
48" x 70"	19.98	16.98	12.98	10.98
54" x 70"	22.98	18.98	13.98	11.98
63" x 70"	33.98	27.98	23.98	19.98
72" x 70"	38.98	32.98	27.98	22.98

Rayon 753 au quatrième. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval, sauf indications contraires

Venez en personne, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit.

COMPAREZ... VOUS NE PAYEZ PAS PLUS CHER CHEZ SIMPSONS

FAITES RECOUVRIR VOS ARMOIRES DE CUISINE



ÉPARGNEZ 50% SUR LA RÉNOVATION DE VOS ARMOIRES

NOUVELLES PORTES, NOUVEAUX DEVANT-TIROIRS, RECOUVRIRONT LES CHASSIS ET TOUS LES ENDOITS DE VOS ARMOIRES EN FORMICA, IMITATION DE BOIS, NOUVELLES CHARNIÈRES ET DES POIGNÉES DÉCORATIVES.

VISITEZ NOTRE NOUVELLE SALLE D'EXPOSITION
1240, rue BÉGIN, Saint-Laurent
(2 rues à l'ouest du centre commercial Place Vertu)

TELEPHONEZ DES AUJOURD'HUI POUR UNE ESTIMATION GRATUITE SANS OBLIGATION DE VOTRE PART 337-0911

cuisine unique

HORAIRES: lun., merc., 9-6; Vend., 9-9. Sam.: 9-5. Ouvert dimanche, 10-4.

Div. de Futuric Kitchen Mfg. Ltd.

AIR PANAMA ANNONCE UNE NOUVELLE DESTINATION AVEC UN AVANTAGE SANS PRECEDENT:

L'ÎLE CONTADORA 8 JOURS/7 NUITS - PANAMA ET CONTADORA POUR SEULEMENTS 85\$

Avez-vous déjà pensé à visiter l'Amérique Centrale? Maintenant c'est le temps. Le plus excellent et nos tours sont merveilleux! Visitez le Panama historique et l'île des perles, Contadora pour le prix modique de \$185.00*

D'abord partez du sol première classe avec AIR PANAMA qui vous amènera à la Ville de Panama. Dès votre départ Elite Festival, tous les détails de vos arrangements pour vous, transferts aux Hôtels, et un service à bord que vous n'oublierez jamais.

Partez. L'inspiration pour être libre? Pour plus de renseignements contactez votre agent de voyages, remplissez le coupon ou appelez nous au (514) 849-8179. Nous attendons votre appel! *Prix par personne en chambre double.

AIR PANAMA INTERNATIONAL

AIR PANAMA

1117 rue Ste. Catherine O.
Suite 814
Montréal, P.Q. H3B 1H9

S'il vous plaît envoyez mois plus d'information sur vos voyages groupe à Panama.

Nom _____
Adresse _____
Ville _____
Province _____ Code Postal _____



Procès de Donald Côté: Rodriguez dit avoir participé à un 3e meurtre

par Léopold LIZOTTE

Joseph Manuel Rodriguez, qui, lors d'une commission rogatoire tenue au New Jersey, en février dernier, avait avoué carrément avoir été parmi ceux qui avaient assassiné Eddy Chiquette et Robert de Courcy, à l'automne de

1973, à Montréal, devait également admettre... un troisième assassinat.

Soit celui d'un certain Emmanuel Cammarata, qui aurait été tué à Miami, le 7 septembre 1972.

C'est ce que les jurés ont "entendu" hier, devant le

juges Jean-Paul Bergeron, à la reprise du procès de Donald Côté, accusé, comme on le sait, des assassinats locaux des deux premières victimes.

A la suite de certaines difficultés de traduction, l'instruction a repris avec la lecture de nouvelles

séances du "tribunal" qui s'est rendu aux Etats-Unis, et c'est au cours de la poursuite du contre-interrogatoire du témoin clé Rodriguez, par le procureur de Côté, Me Léo-René Maranda, que le jeune Américain, qui avait précédemment "oublié" ce crime

dans l'énumération de ses délits antérieurs, convient finalement qu'il était de cette "expédition" en Floride, survenue quelques semaines après son propre voyage de noces.

Selon ses dires, il s'est rendu deux fois dans le sud des Etats-Unis, à l'époque.

Après un séjour d'une quinzaine, il y serait retourné pour un voyage éclair, quittant New York le matin, pour Miami, et revenant dans la métropole américaine le soir même.

Et, dès le lendemain, à la fois dans un quotidien de

New York et dans un autre de Miami, apparaissait "l'avis de décès" de la victime.

Rodriguez précise toutefois qu'il n'avait qu'une tâche, lors de cet assassinat, soit de conduire le véhicule qui devait permettre aux tueurs de s'enfuir.

—Et c'est bien ce que vous avez fait? de lui demander Me Maranda.

La réponse est affirmative.

Le témoin se défend par ailleurs d'avoir jamais commis un "assaut sur un policier avec un véhicule motorisé".

C'était tout simplement un accident, explique-t-il.

Il réitère par la suite que non seulement il n'est pas un bon tireur, mais qu'il n'a pratiquement pas d'expérience avec les armes à feu.

Quant au meurtre de 1972, l'homme, à qui les autorités américaines avaient promis qu'il ne serait jamais extradé au Canada pour les assassinats dont Côté est accusé, a dit ne pas être sûr qu'il profite ou ait profité d'immunité dans ce cas-là aussi.

—Vous attendez-vous d'en être accusé un jour? lui a demandé Me Maranda.

"Je ne sais vraiment pas", devait tout simplement répondre le témoin.

la grande vente avec de grands rabais pour vous!

jours simpsons au Canada

Consultez la circulaire Simpsons de 36 pages. Si vous n'avez pas votre copie, venez en chercher une au magasin Simpsons le plus près de chez vous. Commandez dès maintenant... composez 842-7221 jour et nuit.



Maintenant jusqu'au samedi 13 novembre



affrontez les rigueurs de l'hiver vêtu d'un anorak

Prix Simpsons **29⁹⁹**

- Extérieur en robuste nylon rebelle aux intempéries, épais isolant polyester piqué à la doublure
- Capuchon double peluche avec glissière (se transformant en col)
- Manches à doublure isolante, poignets tempête en tricot
- Fermeture à glissière robuste et à boutons-pression; cordon coulissant dissimulé à la taille
- Modèle pleine longueur pour vous garder au chaud
- 4 immenses poches plaquées à rabats se fermant par boutons-pression
- Marine seulement. P.M.G. (36 à 44)

rayon 790, au sous-sol. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.



rabais sous-vêtements de marque canadienne réputée

Tous de marques renommées, solde de modèles en coton polyester facile d'entretien. P.M.G. I.G.

	Prix Simpsons	Vente
A. Maillot-T. 50% coton / 50% polyester. Encolure ronde, manches courtes. Blanc seulement	3,25	3 6 ⁹⁹ 2,49
B. Maillot athlétique. 50% coton / 50% polyester. Blanc seulement	2,50	3 4 ⁹⁹ 1,99
C. Caleçons. Braguette dent, taille élastique. 50% coton / 50% polyester. Blanc seulement	2,50	3 4 ⁹⁹ 1,99
D. Caleçons boxer. 65% polyester 35% coton sans repassage. Siège ample. Ton blanc, bleu, mauve, ou vert menthe.	3,50	3 6 ⁹⁹ 2 ⁹⁹

Rayon 713, au rez-de-chaussée. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.



bottes de motoneige pour longues randonnées d'hiver

Enfants (6 à 10) Filles garçons (11 à 15)	Hommes (6 à 12)
Prix Simpsons 9⁹⁹	Prix Simpsons 10⁹⁹

- Empeignes nylon rebelle aux intempéries; cordon coulissant
- Glissière robuste avec languette-soufflet et courroie à boucle
- Pied en caoutchouc imperméable, cambriillon acier
- Semelle à rainures profondes avec butée au talon pour enlever la botte plus facilement
- Epais chausson amovible en feutre 80% laine, 20% rayonne
- Marine avec rayures combinées jaune-blanc
- Pointures sans 1/2

bottillons suède "Bally" de Suisse pour hommes

Prix Simpsons **39⁹⁹**

- Vous n'aurez plus jamais froid aux pieds pendant l'hiver grâce à cette nouvelle création de "Bally"
- Modèle en suède souple traité "Water Check" pour résister aux intempéries
- Entièrement doublées de toison véritable
- Semelles à rainures profondes en caoutchouc vulcanisé antidérapant
- Glissière latérale 10". Boucle moderne, ton argent
- En suède de couleur noire ou brune. Pointures 6 à 11 1/2

Rayon 723, au deuxième. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.

Venez en personne, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit

Consultez le livre des cadeaux de No.1 1976 de 134 pages en couleur remplis de nombreuses suggestions-cadeaux pour faciliter vos achats de No.1. Si vous n'avez pas votre copie, composez 842-7221 pour livraison à domicile. Veuillez prendre note de la correction suivante dans ce cahier: Page 100, article A- Combiné "Oyer" 3 dans 1. Les crochets à pâte ne sont pas inclus. 129.98



EN VILLE FAIRVIEW LES GALERIES D'ANJOU LE CARREFOUR LAVAL

Un petit avion s'écrase à Dorval

Un petit avion s'est écrasé vers 17 h 15 hier sur la piste 28 de l'aéroport de Dorval.

Le pilote, un employé d'Air Canada, ainsi que le passager n'ont pas été blessés.

Il semblerait que les contrôles pour l'atterrissage aient été gelés et ainsi rendus inutilisables.

L'avion, qui a capoté, est une perte totale.

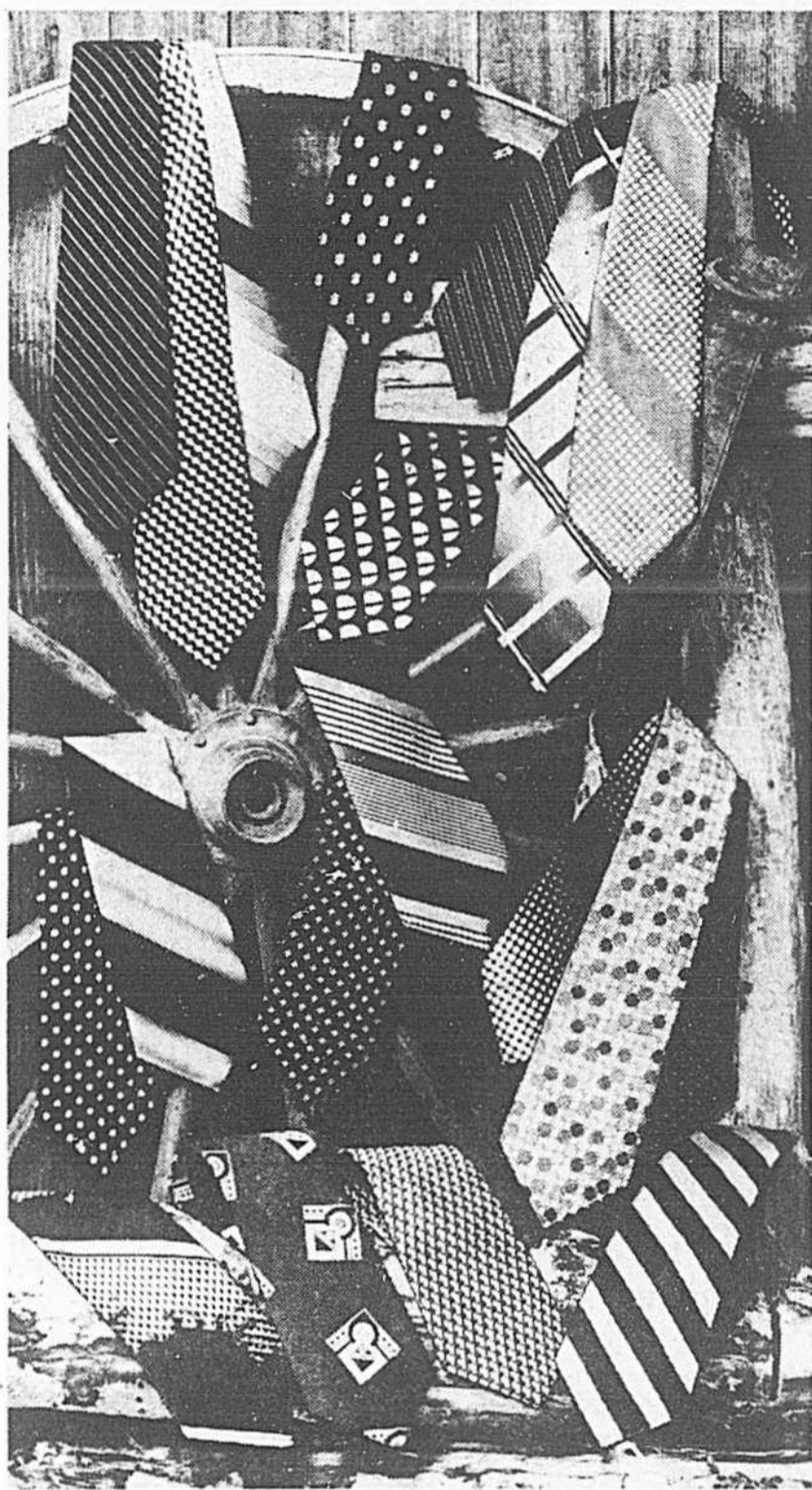
Aucun autre renseignement n'a pu être obtenu des autorités de l'aéroport de Dorval.

Total
*
Cola

Faites le test total. Fermez les yeux et goûtez. Ensuite, ouvrez-les pour voir le prix. Vous n'en revien-drez pas!

VOS MEILLEURS ACHATS

Spéciaux Trans-Compagnie Simpsons*



rabais 20% à 56%
cravates "Hunt Club"

Prix ord. Simpsons
\$5, 6.50, 7.50 ou 8.50

3.99 3 pour 10.99

Voici pourquoi vous ne devez pas manquer ce Spécial Trans-Compagnie!

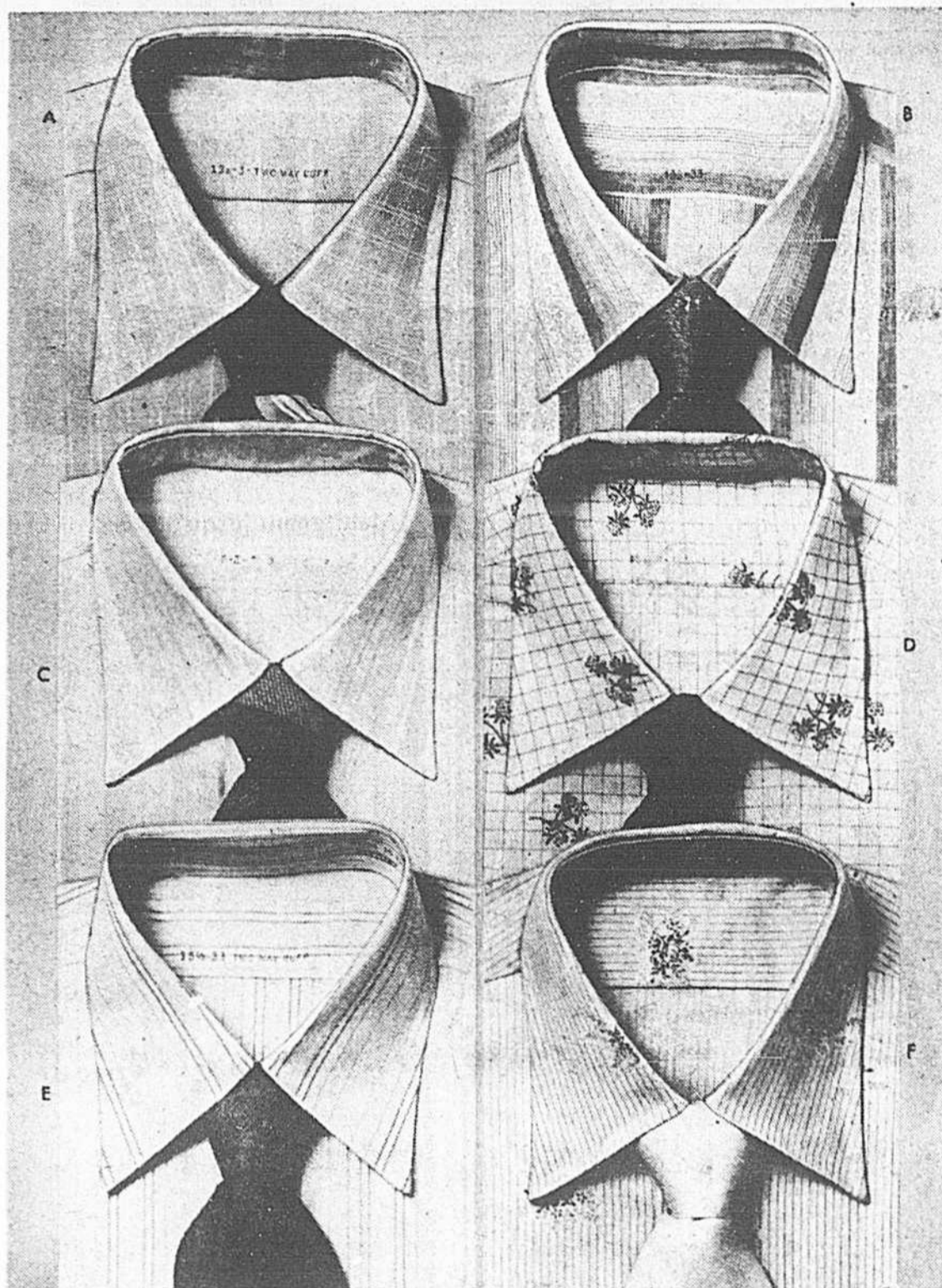
• **Choix imposant.** Ce sont des cravates "Hunt Club" exclusives à Simpsons provenant de notre collection automnale... nous y avons même ajouté quelques nouveaux motifs d'hiver... afin de rendre cette offre irrésistible.

• **Rabais intéressants.** Achetez-en une... vous économisez de 20% à 53%; achetez-en trois ou plus, vous réalisez une économie de 26% à 56%. Une merveilleuse idée-cadeau pour Noël!

• **Excellente qualité.** Cravates 100% polyester confectionnées selon les hautes spécifications Simpsons entièrement doublées et minutieusement finies. Largeur 4 1/2"

• **Coloris nouveaux.** Gais motifs de rayures, pois, fantaisie ou tons unis — vin, vert, brun, beige, marine, bleu, gris ou noir.

Commandes téléphoniques acceptées sur coloris seulement



chemises de ville de marque
réputée offertes à bas prix

Spécial
Trans-Compagnie Simpsons

8.99

- Vous êtes un homme exigeant... soucieux de son élégance et de son confort mais qui doit surveiller son budget...
- Voici donc pour vous une chemise de marque canadienne renommée.
- Notez les détails de finition, signe d'une main-d'oeuvre minutieuse.
- Tissu polyester/coton sans repassage.
- Tons sur tons, imprimés, quadrillés, rayures ou tons unis.
- En bleu, brun, beige, et blanc.
- Encolures 14 1/2 (manches 32-33), 15 1/2-16 1/2 (manches 32 à 35), 17 (manches 33 à 35).

Venez tôt pour un meilleur choix... offrez-en une en cadeau pour Noël.

Commandes acceptées sur encolures et aussi fidèlement que possible sur motifs et coloris.

En vente maintenant jusqu'au mardi 16 novembre jusqu'à épuisement du stock.

Rayon 713, au rez-de-chaussée. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.

VENEZ EN PERSONNE,
ÉCRIVEZ... OU COMPOSEZ
842-7221
JOUR ET NUIT



Chaque Spécial Trans-Compagnie Simpsons est un article de première qualité, très demandé et représente une aubaine extraordinaire rendue possible grâce au pouvoir d'achat groupe des 19 magasins Simpsons à travers le Canada.

la grande
vente
avec de
grands rabais
pour vous!

**jours
simpsons**
au Canada

maintenant jusqu'au samedi 13 novembre

Consultez la circulaire Simpsons de 36 pages. Si vous n'avez pas votre copie, venez en chercher une au magasin Simpsons le plus près de chez vous. Commandez dès maintenant... composez 842-7221 jour ou nuit.



En ville • Fairview • Les Galeries d'Anjou • Le Carrefour Laval